RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Atelier « Evaluation des Incidences Natura 2000 »

Comment ca se passe chez vous ?
Et comment peut on mieux faire ?

ÉVALUATION DES INCIDENCES Natura 2000

NATURA 2000

GT 2 : Evaluation des Incidences Natura 2000

Comment contribuer à améliorer la qualité des évaluations des incidences ?

Quelques outils disponibles

1. Mieux faire connaitre les enjeux écologiques Natura 2000

2. Améliorer la qualité des demandes d'EIN et de la procédure d'instruction
   -> Application E VALUE
   -> Guide sur l'organisation d'événements sportifs et culturels dans les espaces naturels

3. Partager les solutions pertinentes pour éviter, réduire les incidences
   -> Poolpe

GT Evaluation des Incidences Natura 2000

Comment nous allons travailler durant l'atelier

Prise de notes : Sandra

Animation : Olivier & Camille & Maud

En 3 séquences et 3 présentations de 15'

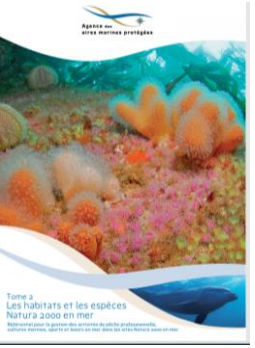
<u>Débat /séquence</u>

Echange sur ce qui est fait dans vos territoires sur les 3 thèmes

Ce qu'il faudrait faire en plus

1. Mieux faire connaitre les enjeux écologiques Natura 2000

Olivier, Sandra



- **Utiliser les ressources disponibles**

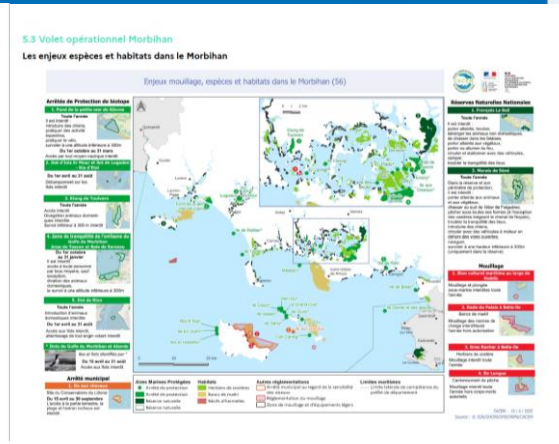




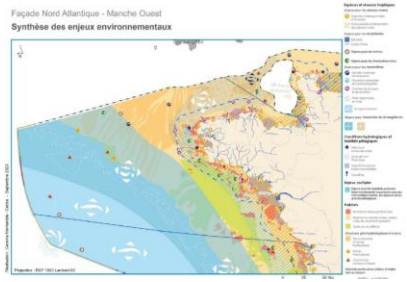
-Document d'objectifs, Plan de gestion

-Plan de contrôle et de surveillance de l'Environnement marin (PCSEM)



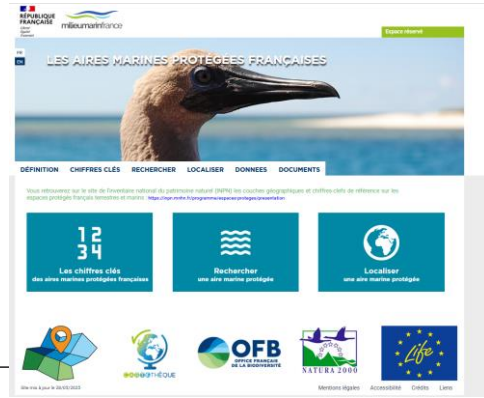


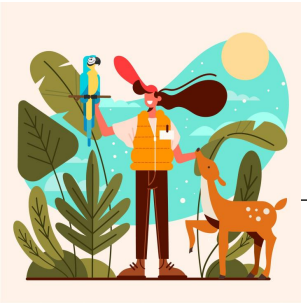
-Documents stratégiques de Façade NAMO et SA





-Mobiliser les gestionnaires locaux (PNM, sites N2000, Réserves, PNR, RNR,…)



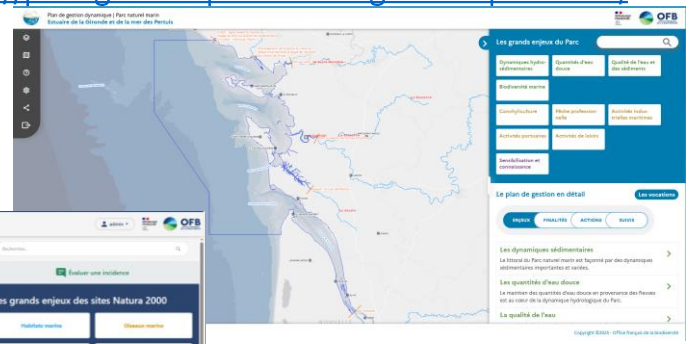


1. Mieux faire connaitre les enjeux écologiques Natura 2000

- **Applications infographiques**

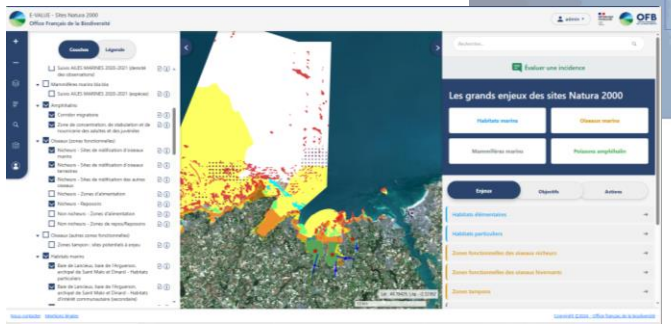
-Plan de gestion dynamique des parcs

https://plan-gestion.parc-marin-gironde-pertuis.fr/



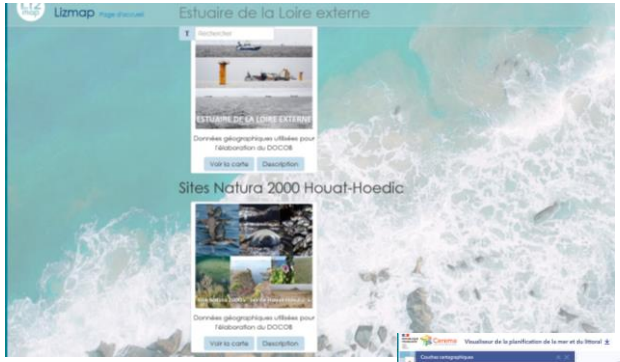
-Plan de gestion dynamique groupe de site N2000

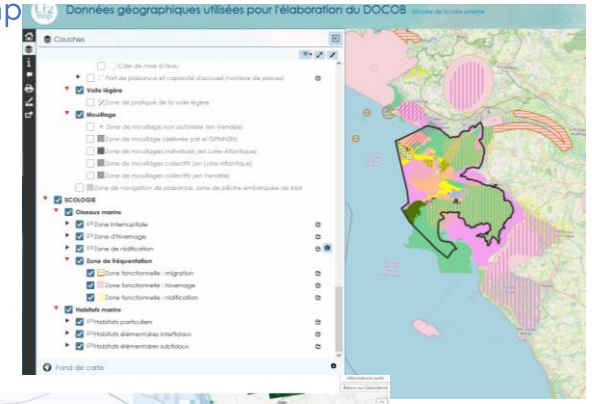
https://e-value.ofb.fr/



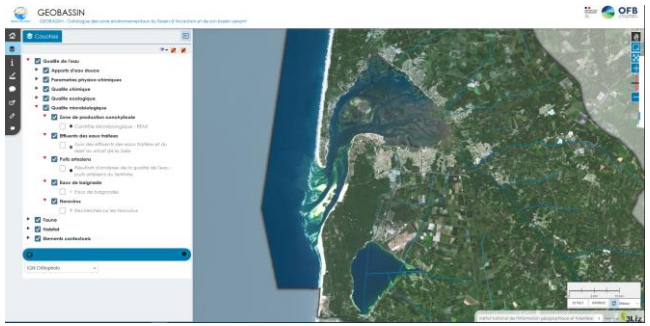
-Geo Bassin

https://lizmap.ofb.fr/ofb/dfm_atl/index.php



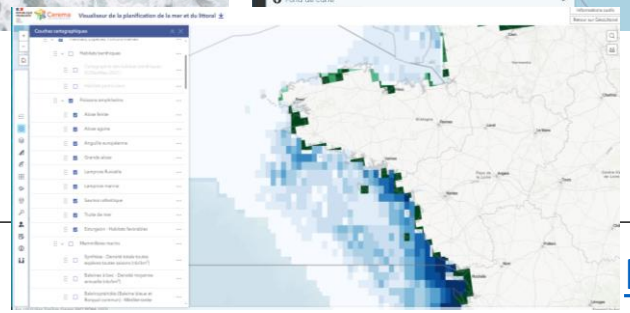


https://lizmap.ofb.fr/ofb/pnmba/index.php/view/map?repository=geobassin&project=GEOBASSIN



-LIZMAP

-Planification spatiale maritime (CEREMA)



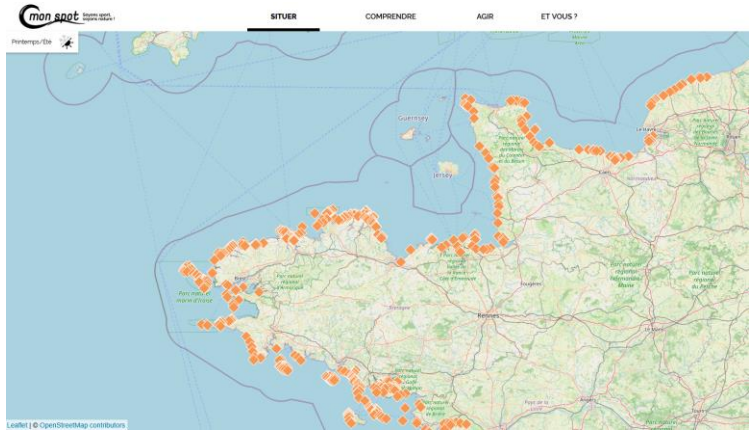
Planification de la mer et du littoral

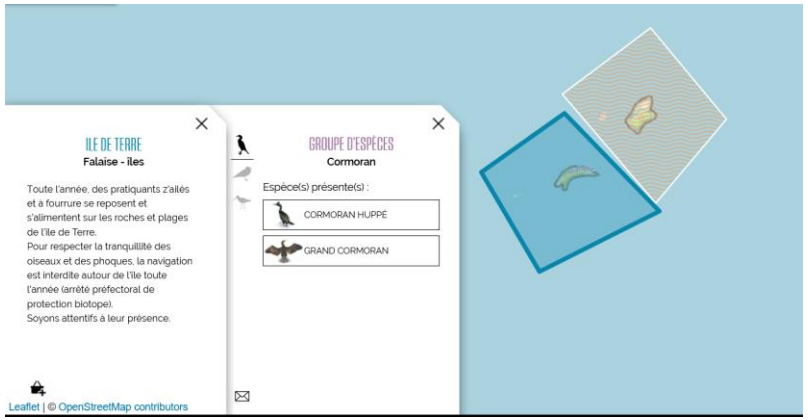
1. Mieux faire connaitre les enjeux écologiques Natura 2000

- **Autres Applications**

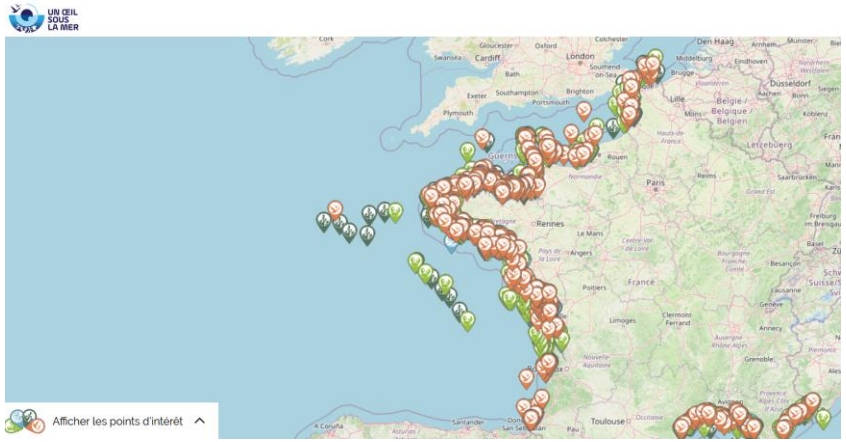
mon spot Soyons sport, soyons nature !

https://www.c-monspot.fr/





UN ŒIL SOUS LA MER



https://www.c-monspot.fr/un-oeil-sous-la-mer

https://www.life-marha.fr/page_unoeilsouslamer/kit-communication



https://www.life-marha.fr/application_Nav%26Co

- etc.

1. Mieux faire connaitre les enjeux écologiques Natura 2000

-Posters,

-Affiches,

- illustrations

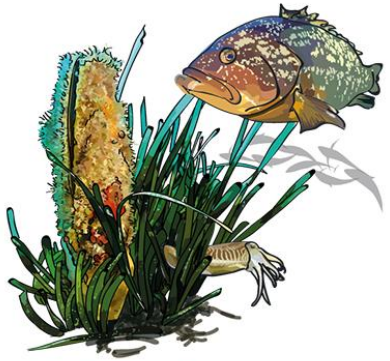
- vidéos, films,
- panneaux, guide…
- Flyers

Les outils disponibles pouvant être réutilisés directement



Illustrations pédagogiques sur les habitats marins

Accéder aux illustrations (différents formats à télécharger)



Banque d'illustrations / dessins pour sensibiliser sur l'environnement marin

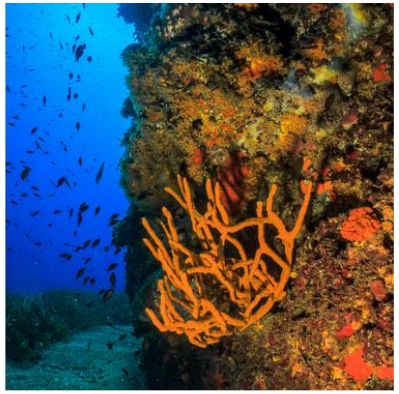
Habitats, espèces, usages en mer.

Accéder à la banque d'illustrations



Courtes vidéos pour faire découvrir les habitats marins à un public débutant sur les réseaux sociaux, mon site internet ou lors d'évènements

Découvrir les vidéos sur Youtube



Contenu clé en main pour introduire les habitats marins à un public débutant

Accéder au contenu



Un guide sur les habitats marins des îles et de la mer d'Iroise

Voir le guide

https://www.life-marha.fr/outils_communication_Marha

LIEN CENTRE DE RESSOURCE N2000 → OUTILS DE SENSIBILISATION

1. Mieux faire connaitre les enjeux écologiques Natura 2000

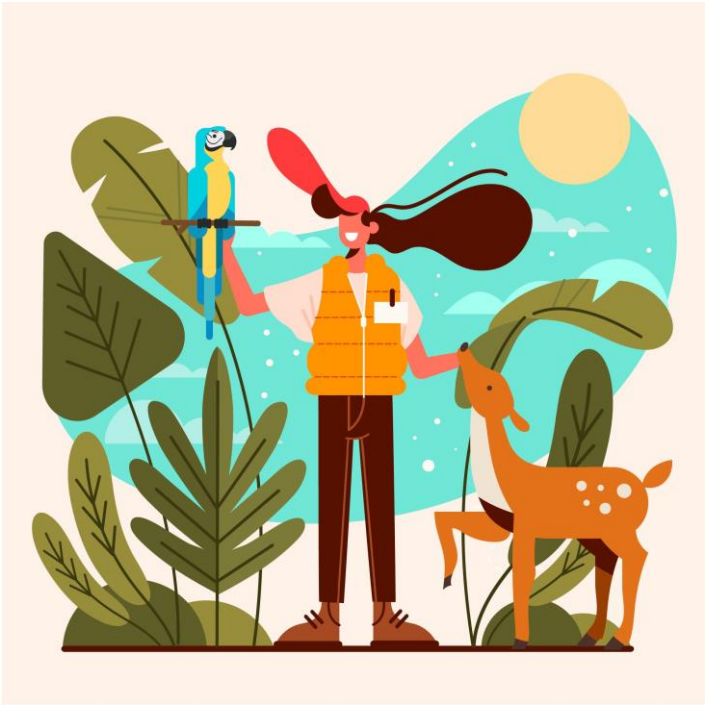
Débat /séquence

Echange sur ce qui est fait dans vos territoires sur les 3 thèmes

Ce qu'il faudrait faire en plus

2. Améliorer la qualité des évaluations d'incidences Natura 2000

Projet du PNM du Bassin d'Arcachon

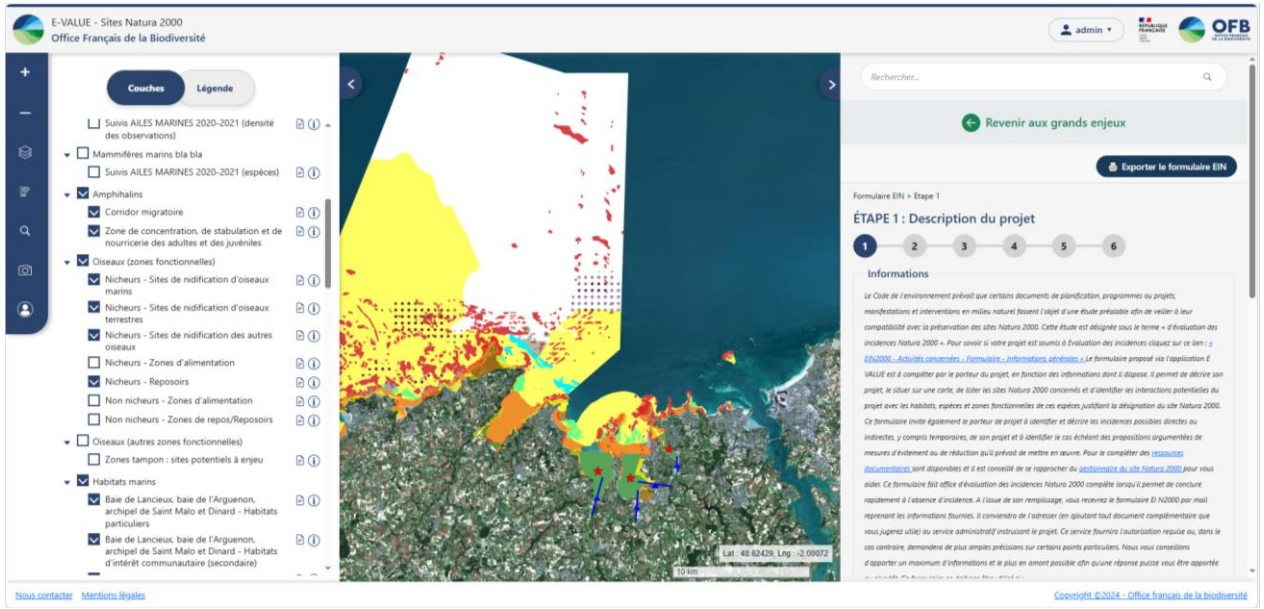




2. Améliorer la qualité des évaluations d'incidences Natura 2000

Application E VALUE

Par Olivier ABELLARD



Finalités de l'application :

→ aider les pétitionnaires à compléter une évaluation des incidences pour les projets concernés

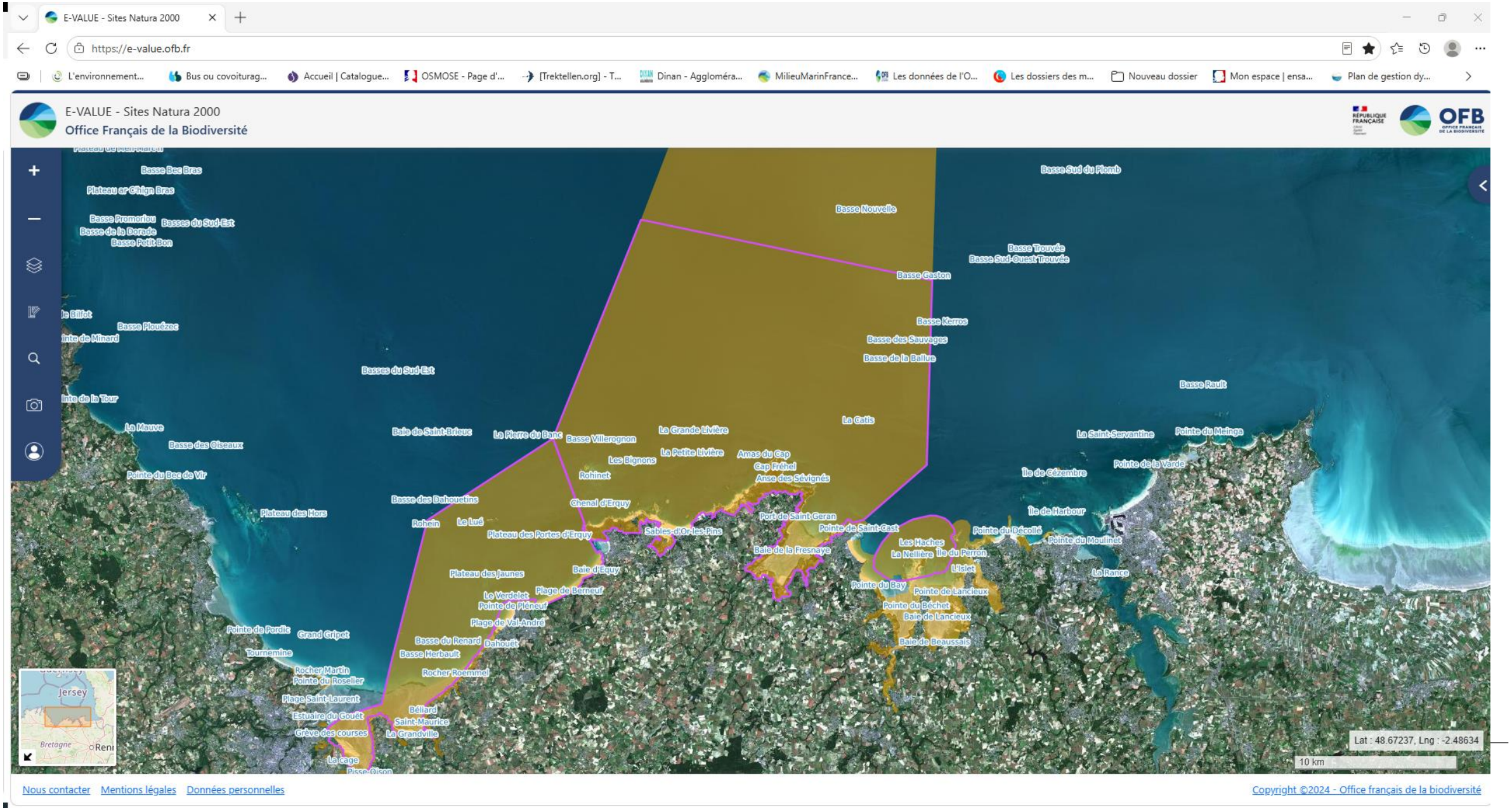
- **Cartographie dynamique des enjeux écologiques**

- **Porter à connaissance des éléments du DOCOB** (Enjeux, Objectifs, Mesures)

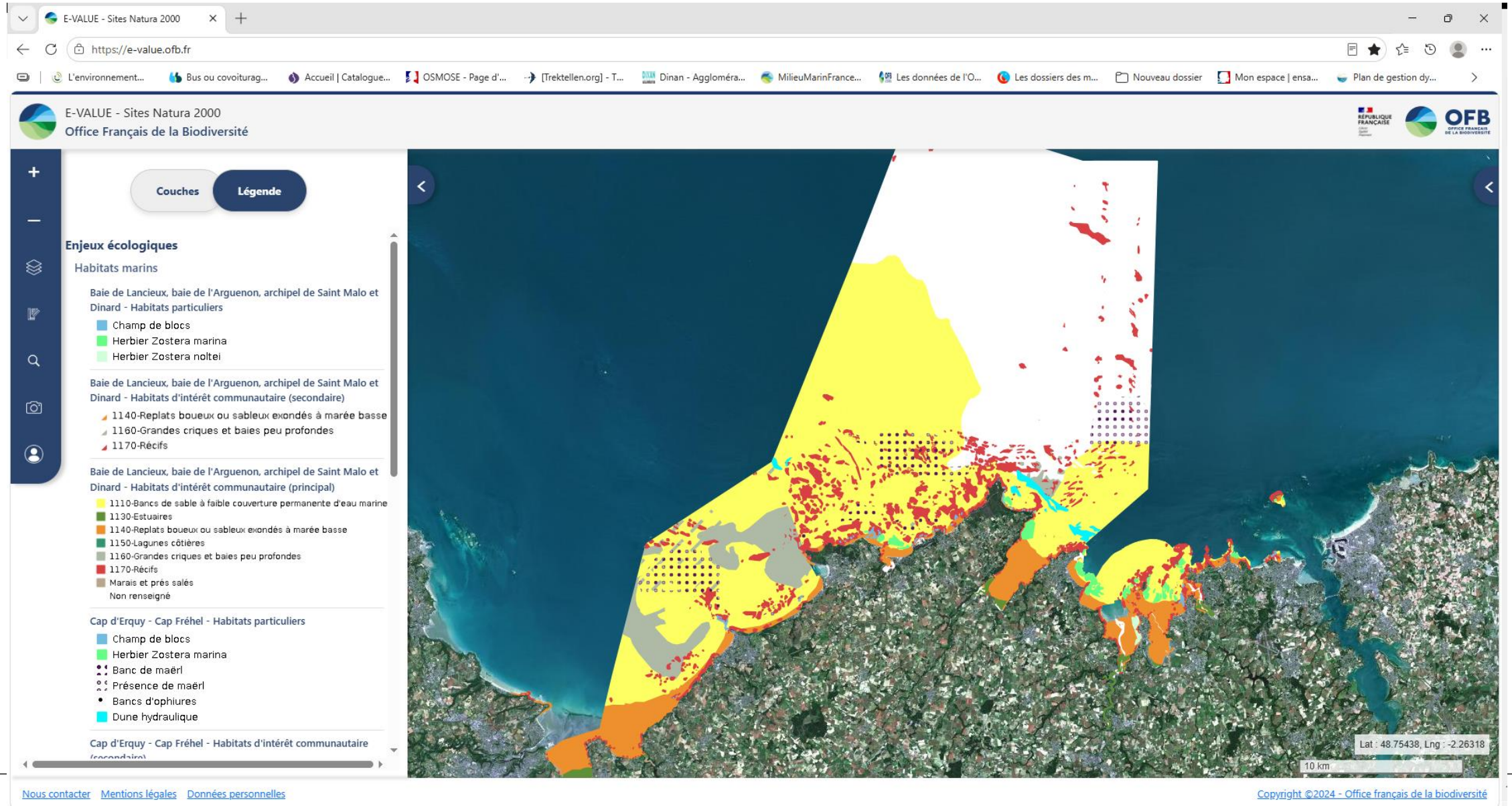
- **Informations sur la procédure / Ressources documentaires**

- **Formulaire d'évaluation des incidences** à compléter et à renvoyer au service instructeur

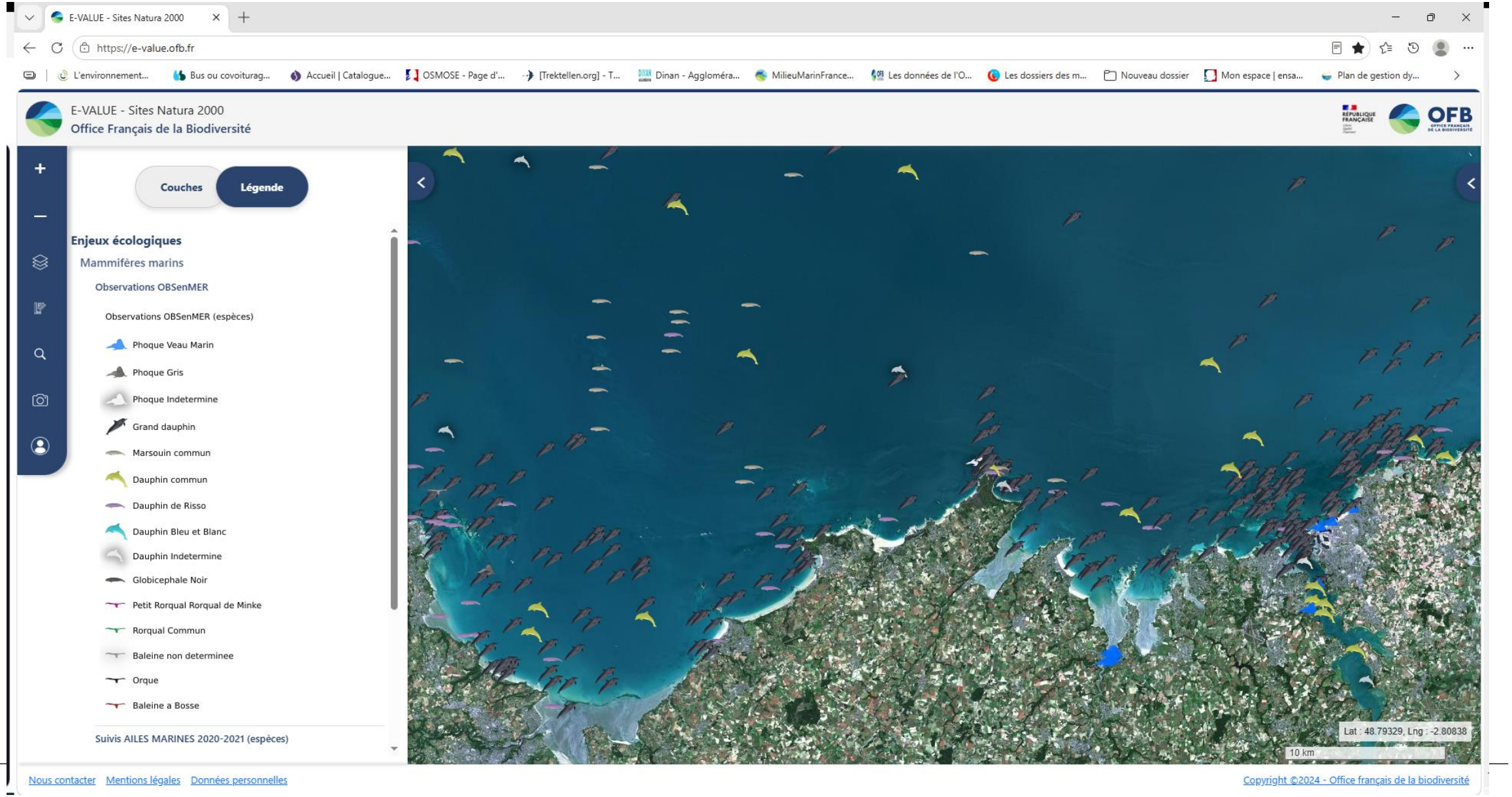
1. Cartographie dynamique des enjeux écologiques



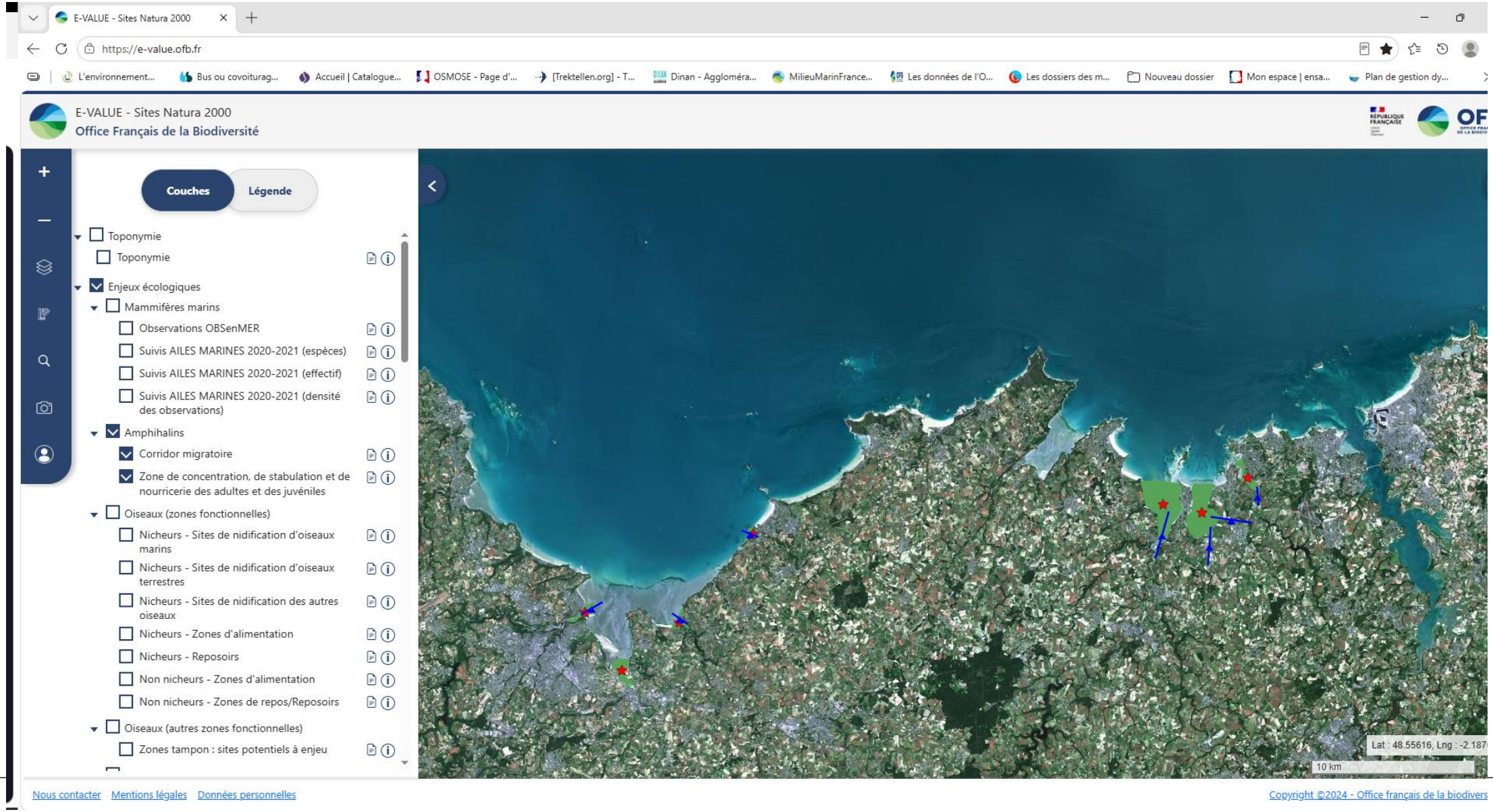
1. Cartographie dynamique des enjeux écologiques



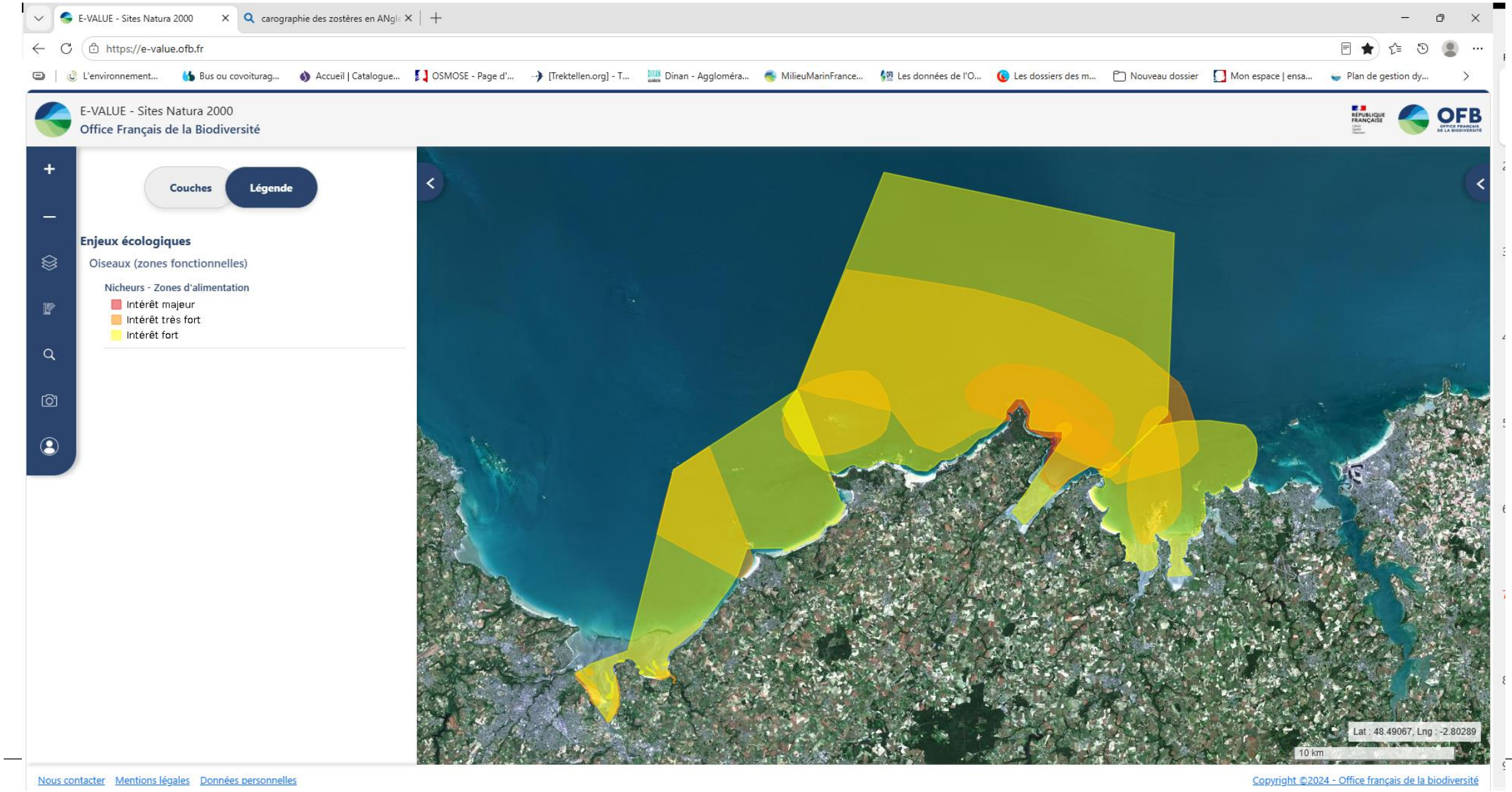
1. Cartographie dynamique des enjeux écologiques



1. Cartographie dynamique des enjeux écologiques



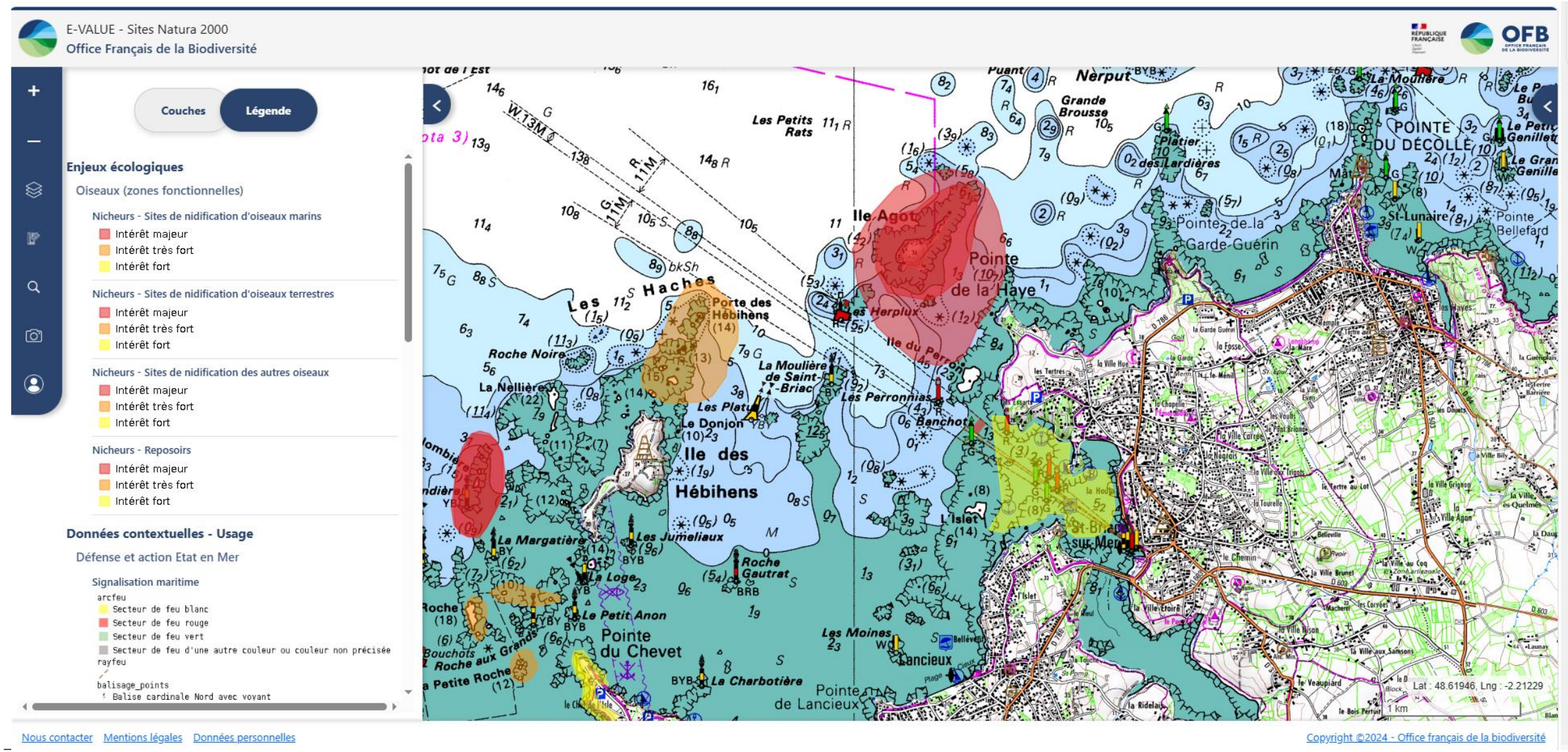
1. Cartographie dynamique des enjeux écologiques



1. Cartographie dynamique des enjeux écologiques

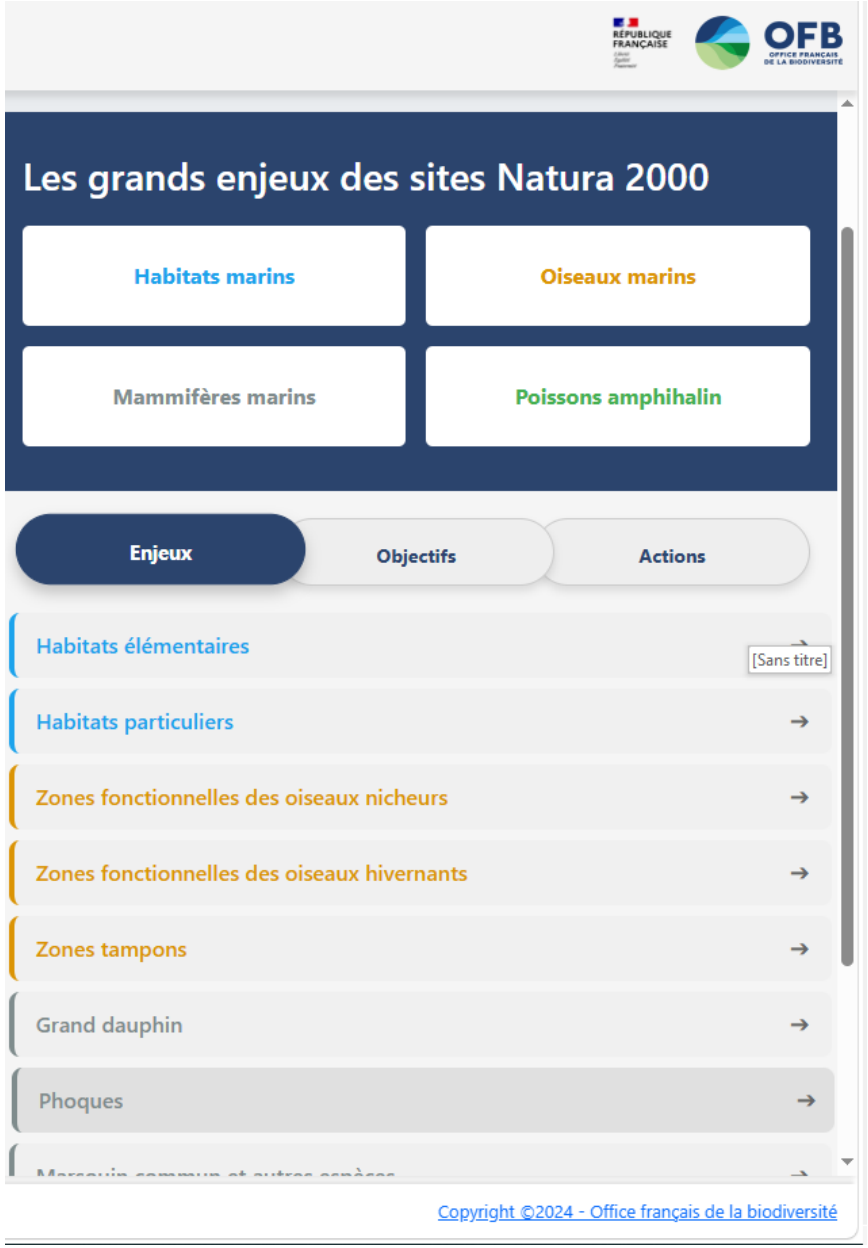


1. Cartographie dynamique des enjeux écologiques

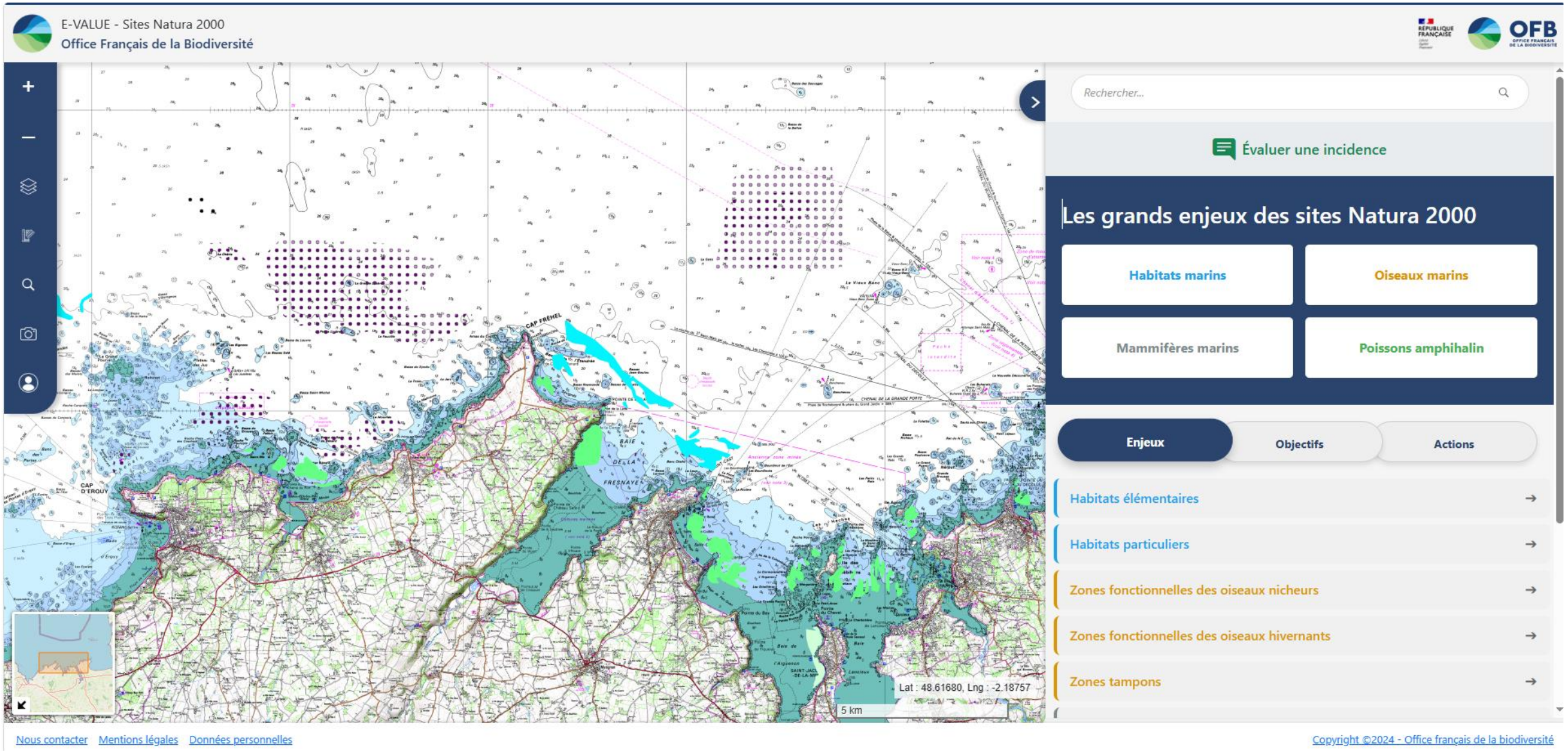


2. Porter à connaissance des éléments du DOCOB (Enjeux, Objectifs, Mesures)

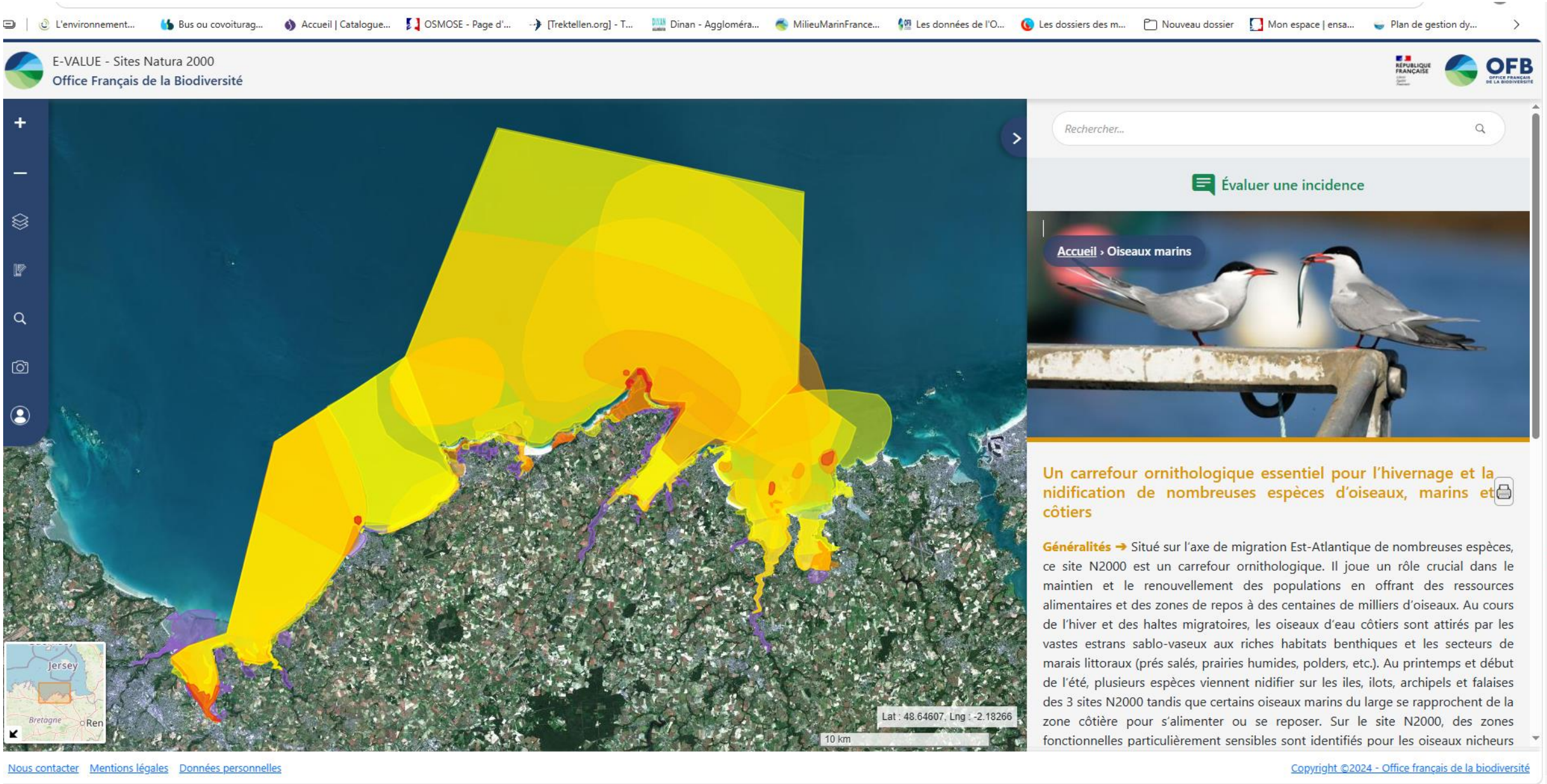
→ Version simplifiée du DOCOB



2. Porter à connaissance des éléments du DOCOB (Objectifs, Mesures)



2. Porter à connaissance des éléments du DOCOB (Enjeux)



2. Porter à connaissance des éléments du DOCOB (Enjeux)

https://e-value.ofb.fr

E-VALUE - Sites Natura 2000
Office Français de la Biodiversité

soustraire au dérangement et à la prédation. De nombreuses espèces s'y concentrent en effectifs importants à la saison de reproduction. Les falaises constituent un abri sûr pour les poussins de mouette tridactyle ou de Fulmar boréal, dont on trouve les colonies au cap Fréhel. C'est aussi dans les colonies du cap Fréhel que se concentrent les plus grands effectifs reproducteurs du guillemot de Troïl et du pingouin torda à l'échelle nationale notamment.

Accueil › Oiseaux marins › Zones fonctionnelles des oiseaux nicheurs

En période de reproduction (1er mars au 15 juillet voire le 15 août), les oiseaux marins nicheurs sont particulièrement sensibles au dérangement sur leur site de nidification et sur les zones d'élevage de jeunes. Les sites concernés sont classés en deux niveaux d'importance (niveau 1-très fort ; niveau 2-fort) :

Niveau 1 : ilot du Verdelet, falaises du cap Fréhel, Amas du cap, pointe du Jas, Colombière, île Agot

Niveau 2 : Fouérousse, l'ile ouest de la pointe du Chevet, les Haches et la Grande Roche.

Liste des oiseaux concernés :

Nom français	Nom latin
Cormoran huppé	Phalacrocorax aristotelis
Fulmar boréal	Fulmarus glacialis
Goéland argenté	Larus argentatus
Goéland brun	Larus fuscus
Goéland marin	Larus marinus
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo
Guillemot de Troïl	Uria aalge
Huîtrier pie	Haematopus ostralegus
Mouette tridactyle	Rissa tridactyla
Pingouin torda	Alca torda
Sterne caugek	Thalasseus sandvicensis
Sterne de Dougall	Sterna dougallii
Sterne pierregarin	Sterna hirundo

Oiseaux littoraux ➔ Les espèces nicheuses concernées ici sont les espèces rupestres, les passereaux paludicoles ou encore quelques limicoles et rallidés. Il

Rechercher...

Évaluer une incidence



Zones fonctionnelles des oiseaux nicheurs

Sites de nidifications

Oiseaux marins ➔ Marais, côtes sableuses, baies, estuaires, archipels, îles et falaises, etc. La diversité des habitats du golfe du site N2000 et le fort découpage du trait de côte ménage de nombreux sites où les oiseaux marins peuvent se soustraire au dérangement et à la prédation. De nombreuses espèces s'y concentrent en effectifs importants à la saison de reproduction. Les falaises constituent un abri sûr pour les poussins de mouette tridactyle ou de Fulmar boréal, dont on trouve les colonies au cap Fréhel. C'est aussi dans les colonies du cap Fréhel que se concentrent les plus grands effectifs reproducteurs du guillemot de Troïl et du pingouin torda à l'échelle nationale notamment.

En période de reproduction (1er mars au 15 juillet voire le 15 aout), les oiseaux

Nous contacter Mentions légales Données personnelles

Copyright ©2024 - Office français de la biodiversité

2. Porter à connaissance des éléments du DOCOB (Objectifs)

Enjeux | **Objectifs** | Actions

Objectifs visant à limiter les pressions les plus significatives

- Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie, etc.) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à fort enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes
- Limiter les pertes physiques d'habitats et les effets de l'artificialisation
- Limiter la pression de prédation sur les œufs, les juvéniles et les adultes
- Limiter le dérangement des espèces d'intérêt communautaire marines et terrestres au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels
- Limiter les risques de collisions de l'avifaune et des chiroptères avec les infrastructures en mer
- Réduire les atteintes directes aux espèces d'intérêt communautaire
- Réduire les captures accidentelles d'oiseaux
- Veiller à ce que la disponibilité de la ressource alimentaire soit maintenue pour l'avifaune
- Réduire les captures accidentelles des mammifères marins
- Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives en mer
- Eviter le dérangement des espèces d'intérêt communautaire marines et

Objectifs visant à limiter les autres pressions

- Réduire les apports et la présence de déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes
- Réduire les apports de contaminants chimiques et organiques et leur transfert dans les eaux douces et le milieu marin, d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
- Réduire les apports excessifs en nutriment qui contribuent à l'eutrophisation des zones littorales
- Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie, etc.) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à fort enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes
- Limiter les pertes physiques d'habitats et les effets de l'artificialisation
- Supprimer ou limiter le développement des espèces non indigènes invasives
- S'adapter aux effets du changement climatique

Objectifs opérationnels d'accompagnement

- Améliorer en continu les connaissances naturalistes, scientifiques et socio-économiques nécessaires à la bonne gestion du site Natura 2000
- Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance par les acteurs et les usagers du site Natura 2000
- Coordonner et mettre en œuvre la gestion du site N2000 en lien avec les autres politiques publiques

2. Porter à connaissance des éléments du DOCOB : Actions

Enjeux | Objectifs | **Actions**

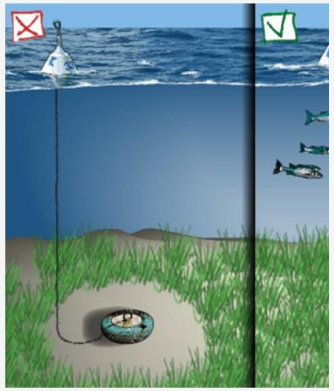
Actions visant à limiter les pressions les plus significatives

- Mise en place de mouillage de moindre impact sur herbiers de zostères →
- Mise en place d'une zone d'exclusion des mouillages forains sur herbiers de zostères →
- Exclusion spatiale des principaux risques d'impact sur habitats sensibles →
- Accompagner les mesures issues de l'Analyse Risque Pêche →
- Réduction des captures accidentelles d'oiseaux marins →
- Solutions contre la prédation des oiseaux et des œufs →
- Développement de la lutte passive contre la déprédation sur les zones conchylicoles →
- Adaptation de la fréquentation sur les zones importantes pour l'avifaune →
- Limitation du dérangement par les animaux domestiques →
- Maîtrise et organisation de la fréquentation humaine →
- Veille et contribution à la réduction des collisions sur les infrastructures en mer →
- Réduction des captures accidentelles de mammifères marins →

Concerter, sensibiliser et accompagner la mise en place de mouillages de moindre impact

Les herbiers de zostères sont fortement fragilisés les mouillages fixes (phénomène de ragage de la chaine sur les fonds marins à marée basse). L'évitement de pose de mouillage ou à défaut l'installation de mouillages de moindre impact sont recommandés dans toutes les zones de mouillages en interaction avec les herbiers [illegible] notamment éligibles aux aides de l'Agence de l'eau Loire Bretagne. L'action cons[illegible] gestionnaires de zones portuaires dans le processus de m[illegible] mouillages de moindre impact.

Accueil › Habitats marins › Mouillage de moindre impact



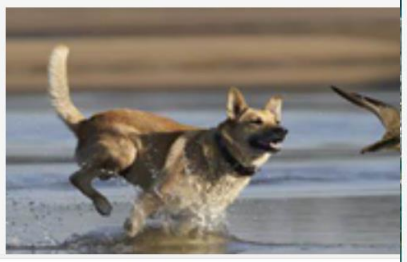
A gauche un mouillage traditionnel et à droite un exemple

Copyright ©2024

Encadrer la présence des animaux domestiques sur les zones fonctionnelles pour les oiseaux marins notamment en période d'hivernage, sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques.

Le dérangement peut entrainer de multiples réactions sur l'avifaune dont l'augmentation du stress, une diminution des ressources énergétiques (par des [illegible] l'accès aux ressources ou encore un déplacement vers des zones refuges. La présence des chiens non tenus en laisse génère un dérangement important. En s'approchant à grande vitesse et/ou avec répétition des individus ou des groupes d'oiseaux, les chiens génèrent des envols répétés alors que les périodes d'hivernage et le repos migratoire sont nécessaires à la reconstitution des réserves énergétiques p[illegible] migratrice. Le dérangement répété épuise les animaux et contribue [illegible] des surfaces de zones fonctionnelles de quiétude pour l'avifaune [illegible] lorsqu'ils circulent dans la zone de reflux des vagues peuvent aus[illegible] groupes d'oiseaux qui s'y alimentent et-ou s'y reposent. L'objectif d[illegible] est de limiter le dérangement de l'avifaune par les animaux dome[illegible] zones fonctionnelles par des mesures d'information mais aussi [illegible] zones sans dérangement

Accueil › Oiseaux marins › Limitation du dérangement



Copyright ©2024 - Office fran[illegible]

Aider la finalisation des analyses risques pêche pour les habitats et le suivi de l'efficacité des mesures

Accueil › Habitats marins › Mesures issues de l'Analyse Risque Pêche

[illegible] d'évaluation d'incidences Natura 2000 dès lors qu'elles font l'objet d'une analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation Natura 2000 (ARP). Si un risque ne peut être exclu, les activités de pêche concernées doivent faire l'objet de mesures réglementaires. Le travail d'analyse a été finalisé en 2024 sur les 3 sites N2000 et l'Etat a prévu d'arbitrer les propositions de mesures d'ici fin 2026. A [illegible] arbitrage, un suivi adapté permettra d'évaluer l'efficacité des mesure[illegible] l'état de conservation de l'habitat.



Copyright ©2024 - Office franç[illegible]

Appui technique et retour d'expérience sur l'effacement de barrage (étude d'impact, surveillance scientifique)

Accueil › Poissons amphihalins › Restauration de la continuité écologique

[illegible] continuité écologique particulièrement préjudiciable aux poissons grands migrateurs amphihalins (saumons, truites de mer, anguilles, aloses et lamproies pour les eaux françaises). Ces poissons se voient privés des habitats de reproduction et/ou de grossissement situés à l'amont des cours d'eau tandis que les zones de frayères situées à l'aval sont impactés par les faibles débits . La restauration de la continuité écologique est un sujet pris en charge au quotidien par les services de l'Etat (DDTM notamment). L'action proposée ici est un appui technique au service instructeur dans le cadre de la phase d'instruction du dossier. Cet appui peut concerner, le partage de retours d'expériences et l'appui aux actions de médiation pour contribuer à l'acceptabilité locale, le dimensionnement des mesures ERC en phase d'exploitation (par exemple, des mesures d'accompagnement en parallèle de l'effacement du barrage proprement dit). Le dimensionnement des mesures ERC en phase de travaux (réduction des impacts du chantier), les suivis scientifiques.



Copyright ©2024 - Office français de la biodiversité

3. Informations sur la procédure / Ressources documentaires

Évaluer une incidence

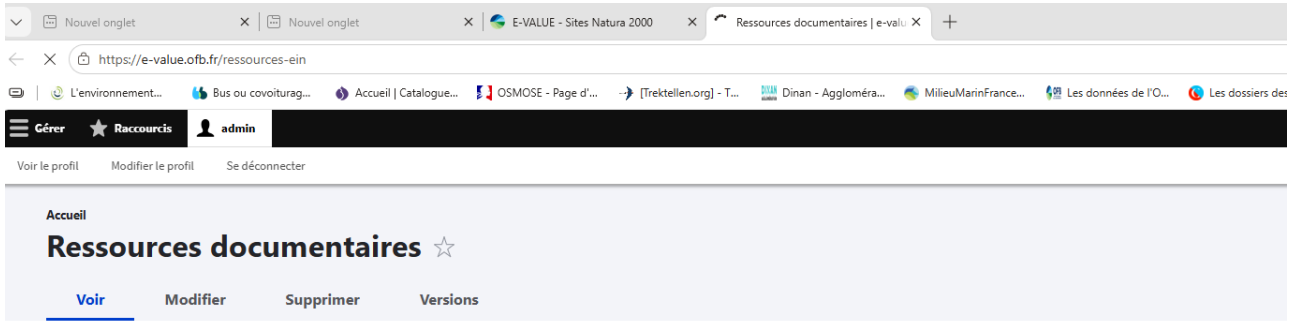
Contenu minimal de l'EIN

- Une **présentation simplifiée du projet**
- Une **carte** situant le projet avec plan de situation détaillée si aménagements ou travaux
- La **liste des sites Natura 2000** susceptibles d'être affectés
- Un **exposé sommaire mais argumenté des incidences** que le projet est ou non susceptible de causer sur un ou plusieurs sites Natura 2000 (intégrant une description des contraintes déjà présentes)
- Un **exposé argumenté des mesures d'évitement ou de réduction des effets dommageables** sur les objectifs de conservation, si des incidences significatives sont identifiées

« **Attention :** si une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite par le porteur de projet.

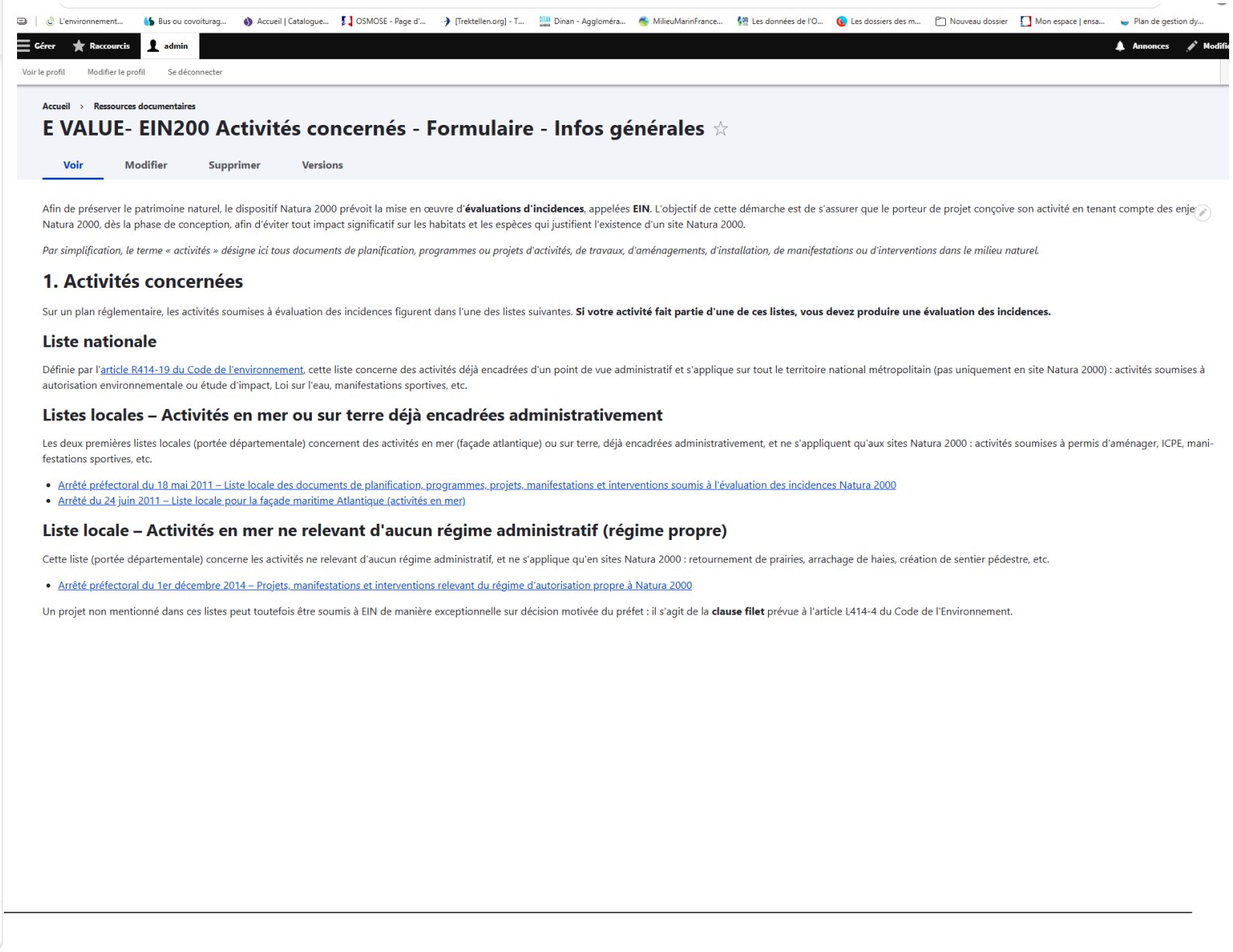
3. Informations sur la procédure d'évaluation des incidences et guides





3. Informations sur la procédure d'évaluation des incidences et guides





3. Informations sur la procédure d'évaluation des incidences et guides



2. Accès aux formulaires simplifiés

Formulaire E-VALUE

Utilisez le formulaire simplifié disponible via l'application **E-VALUE** si votre projet concerne l'une des activités suivantes

- Occupation du domaine public maritime
- Circulation et stationnement sur le domaine public maritime
- Manifestation sportive, festive, récréative ou culturelle sur l'estran
- Manifestation nautique en mer, concentration de bateaux
- Randonnée encadrée en véhicule nautique à moteur
- Manifestation aérienne et plateforme d'envol d'aéronefs
- Concession de cultures marines (hors SDS)
- Introduction d'espèces animale ou végétale marine non indigène et non domestique
- Établissement d'activités physiques ou sportives
- Fouilles archéologiques
- Servitude : câble et canalisation
- Travaux d'entretien d'ouvrage
- Gestion de matériaux et déchets
- Création de cheminements
- Projet, plan, programme soumis à évaluation environnementale
- Ouvrage et équipement : ICPE, production d'électricité, station d'épuration

Formulaires simplifiés par thématique (DDTM des Côtes-d'Armor)

- Formulaire pour manifestation sportive (PDF) ou via declaration-manifestations.gouv.fr
- Formulaire simplifié pour projet de manifestation nautique (disponible sur le site de la DDTM 22)
- Formulaire de demande de mouillage (PDF)
- Formulaire simplifié pour projet lié à une AOT (PDF)
- Formulaire de circulation et occupation du domaine public maritime (PDF)
- Travaux sur le DPM : AOT du DPM / Circulation sur le DPM

3. Informations sur la procédure d'évaluation des incidences et guides



Guides et fiches utiles pour rédiger une évaluation des incidences

Ces guides thématiques, fournis ou validés par l'OFB, vous aident à évaluer les incidences de votre projet selon son domaine d'activité.

Thématique	Description / Lien
Extraction de matériaux (terrestre)	Guide pour l'évaluation des incidences – Projets d'extraction de matériaux
Extraction de matériaux en mer	Guide méthodologique – Extraction en mer (partie 1) Guide méthodologique – Extraction en mer (partie 2, PDF)
Dragages des chenaux de navigation et immersions	Évaluation des incidences – Dragages et immersions
Sports de nature	Guide – Sports de nature et évaluation des incidences Natura 2000
Manifestations sportives	Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences – Manifestations sportives
Cultures marines	Référentiel – Cultures marines
Pêche professionnelle	Référentiel – Pêche professionnelle
Gestion du trait de côte	Guide – Gestion du trait de côte (OFB, PDF)
Éolien en mer	Guide – Éolien en mer (OFB, PDF)
Événement touristique, culturel ou sportif en Bretagne	Guide – Organiser un événement dans les espaces naturels bretons (Agence bretonne de

3. Informations sur la procédure d'évaluation des incidences et guides

Ouvrages et aménagements

Projet / Activité	Risques sur les habitats marins et littoraux	Risques sur les espèces / zones fonctionnelles	Mesures de réduction – Habitats	Mesures de réduction – Espèces
Mouillages individuels ou regroupés, ZMEL, hivernage	Altération par abrasion (recouvrement, ragage)	—	• Éviter l'installation de corps mort sur les habitats sensibles (zostère, maërl) • Utiliser un système de mouillage de moindre impact évitant le ragage des habitats • Organiser les annexes de façon à ce qu'elles ne stationnent pas sur le haut d'estran (pré-salé, dune embryonnaire, laisse de mer...) • Interdire le carénage sur les cales et l'estran • Inciter à l'installation à terre de sanitaires et poubelles	—
Travaux d'entretien d'ouvrage et travaux publics (digues, quais, pontons, escaliers)	Recouvrement, écrasement, tassement, colmatage (poussière)	Dérangement (bruit, vibration, lumière)	• Éviter les habitats sensibles • Compenser la destruction des habitats par l'emprise directe au sol • Définir le parcours en fonction des habitats sensibles ; limiter le nombre de trajets • Préconiser l'utilisation d'engins équipés de chenilles en caoutchouc ou de pneus à basse pression • Si ponton : prévoir des dispositifs d'ancrage écologique • Mise à disposition sur chantier de buvards absorbants contre toute pollution accidentelle • Stocker les matériaux en dehors des zones d'habitats sensibles • Interdire les travaux mécanisés du 15 mars au 15 septembre et en période humide	• Planifier les travaux en dehors des périodes sensibles pour l'avifaune (nidification, reposoirs habituels)
Gestion du trait de côte (travaux de défense contre la mer)	Destruction directe ou indirecte liée à l'hydrologie	Dérangement (bruit, vibration, lumière)	• Anticiper les conséquences des modifications sédimentaires des aménagements ; les réserver aux lieux habités • Compenser la destruction des habitats par l'emprise directe au sol • Étudier l'altération des milieux alentour (érosion, colmatage...) susceptible de découler de la modification de l'hydrodynamisme	• Adapter le calendrier des travaux pour éviter les périodes sensibles pour la faune et la flore • Veiller à limiter le dérangement de la faune par les nuisances sonores et visuelles, notamment en phase chantier • Compenser la destruction de la

3. Informations sur la procédure d'évaluation des incidences et guides

Manifestations

Projet / Activité	Risques – Habitats	Risques – Espèces	Mesures de réduction – Habitats	Mesures de réduction – Espèces
Manifestation sportive, festive, récréative ou culturelle sur l'estran	[Sans titre] Piétinement, macrochets, pollutions	Dérangement	• Gestion du public : cadrer et respecter les accès, poser du rubalise pour canaliser les spectateurs et protéger les habitats • La laisse de mer constitue un habitat sensible : limiter le piétinement, éviter tout stationnement ainsi que toute installation sur ou à proximité immédiate de cet habitat • Privilégier des matériaux exempts de tout produit susceptible de nuire à la qualité de l'eau ainsi qu'au milieu maritime et terrestre environnant • Installations de sanitaires et stationnements organisés en dehors des habitats sensibles • Veiller à limiter au maximum la production de déchets en évitant l'usage de plastiques à usage unique • Assurer une gestion rigoureuse des déchets : points de collecte clairement identifiables, en nombre suffisant et adaptés aux types de déchets (recyclables, organiques, non recyclables) • Organiser un ramassage fréquent des déchets dans un périmètre de 50 mètres autour des installations durant l'événement, ainsi qu'un nettoyage complet du site en fin de manifestation	• Éviter les périodes sensibles pour l'avifaune au moment de la planification de l'événement • Gérer les sources lumineuses et sonores de manière à éviter toute perturbation de l'avifaune ou des chauves-souris (orienter l'éclairage vers le sol, préserver les habitats sensibles tels que l'estran) • Sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux du site et ceux liés à la manifestation (plaquette, briefing)
Manifestation nautique en mer,				• Définir les parcours en mer en prenant en compte les zones sensibles pour les oiseaux ; passer au large des îles et îlots signalés comme sites de nidification à éviter • Veiller à limiter au maximum les nuisances sonores géné-

3. Informations sur la procédure d'évaluation des incidences et guides

Accueil › Ressources documentaires

E VALUE- Contact gestionnaire Natura 2000 ☆

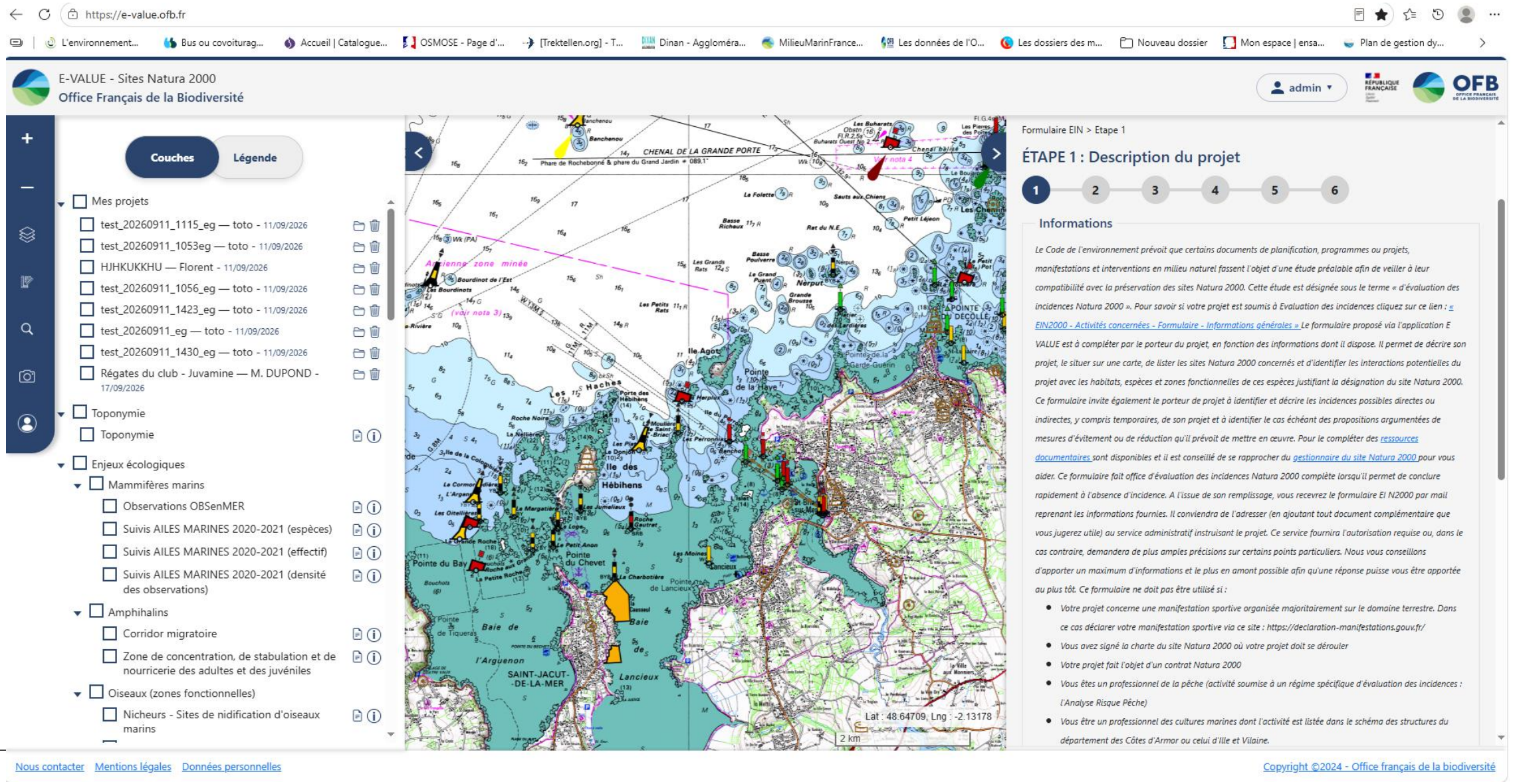
Voir | Modifier | Supprimer | Versions

Pour toute question relative aux enjeux Natura 2000 sur votre zone de projet, vous pouvez contacter directement l'opérateur (animateur) du site Natura 2000 concerné ou le volet marin géré par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

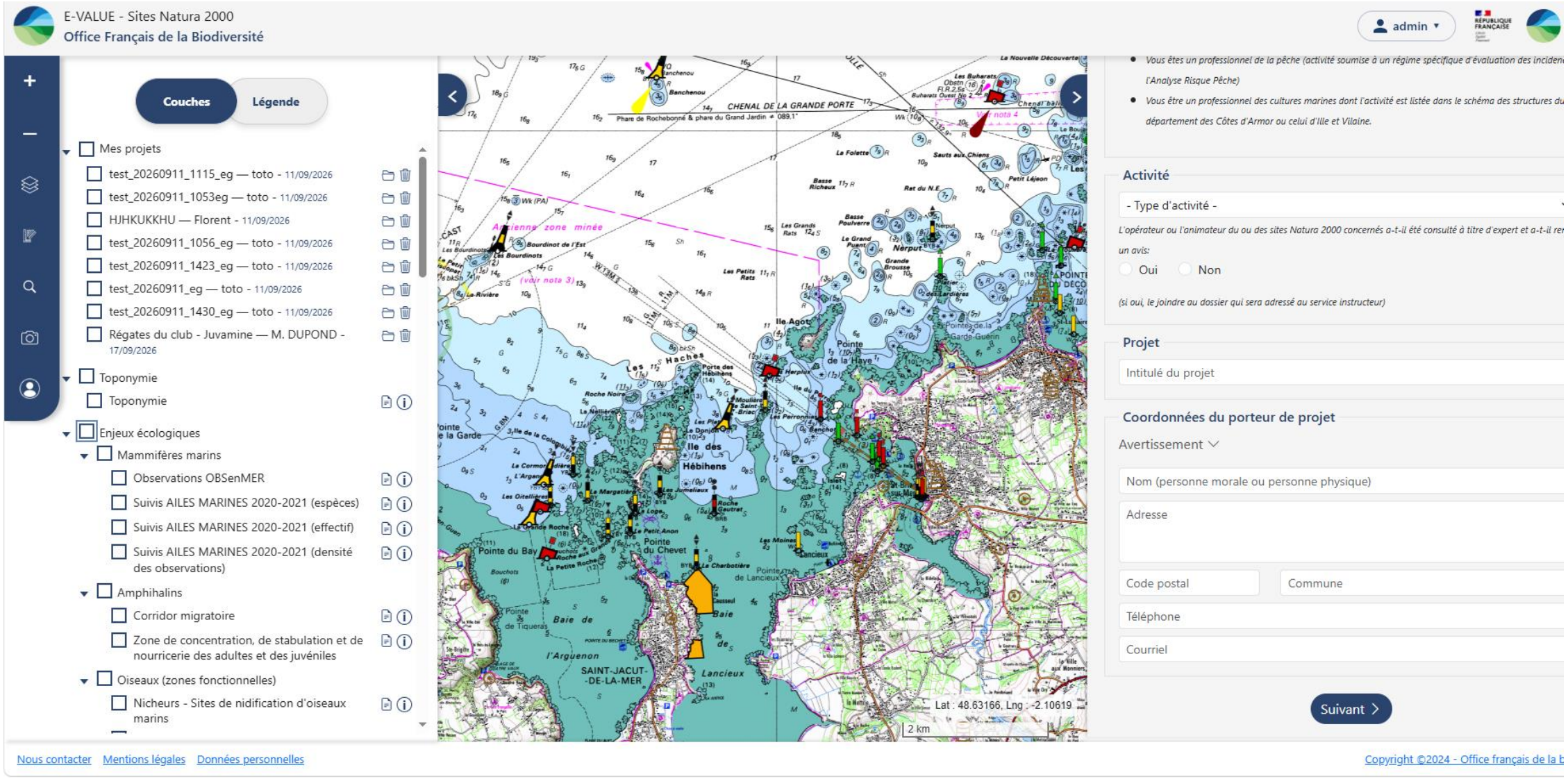
Contacts par secteur géographique

Repères géographiques	Site Natura 2000	Contact – Volet terrestre (opérateur Natura 2000)	Contact – Volet marin (OFB)
Plérin (Plage des Rosaires) au Cap d'Erquy	**Baie de Saint-Brieuc Est** ZSC FR5300066 ZPS FR5310050 saint-brieuc-est.n2000.fr	**Morgane OISEL** Tél : 02 96 68 23 58 / 06 08 75 13 29 morgane.oisel@sbaa.fr **Saint-Brieuc Armor Agglomération** 5 rue du 71ème Régiment d'Infanterie 22 000 Saint-Brieuc	**Anne BOULET** Tél : 02 96 33 01 71 anne.boulet@ofb.gouv.fr **Office Français de la Biodiversité** 5 boulevard Édouard Prigent 22000 Saint-Brieuc
Cap d'Erquy à la Pointe de Saint-Cast	**Cap Erquy – Cap Fréhel** ZSC FR530011 ZPS FR5310095 cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr	**Philippe QUERE et Aurélien PIERRE** Tél : 02 96 41 50 83 natura2000@caperquyfrehel.fr *Contact révision DOCOB :* natura2000revision@caperquyfrehel.fr **Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel** 16-18, rue Notre-Dame 22240 Plévenon	**Anne BOULET** Tél : 02 96 33 01 71 anne.boulet@ofb.gouv.fr **Office Français de la Biodiversité** 5 boulevard Édouard Prigent 22000 Saint-Brieuc
Pointe de Saint-Cast à l'île de Cézembre	**Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard** ZSC FR5300012 **Îles de la Colombière, de la Neillière et des**	**Ophélie LE CLOIREC** Tél : 06 62 78 00 58 o.lecloirec@pnr-rance-emeraude.bzh	**Olivier ABELLARD** Tél : 06 77 99 98 97 olivier.abellard@ofb.gouv.fr

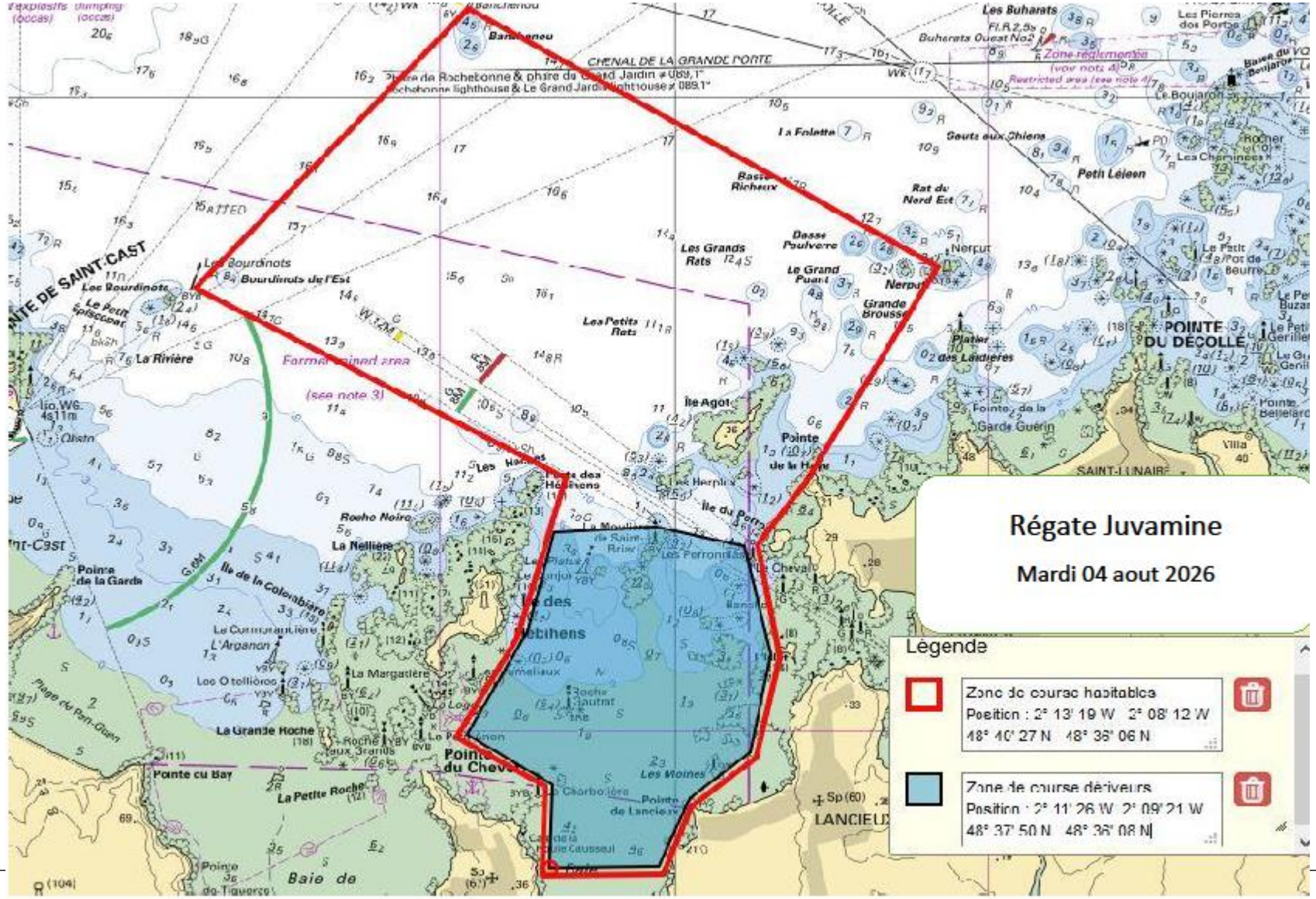
4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences



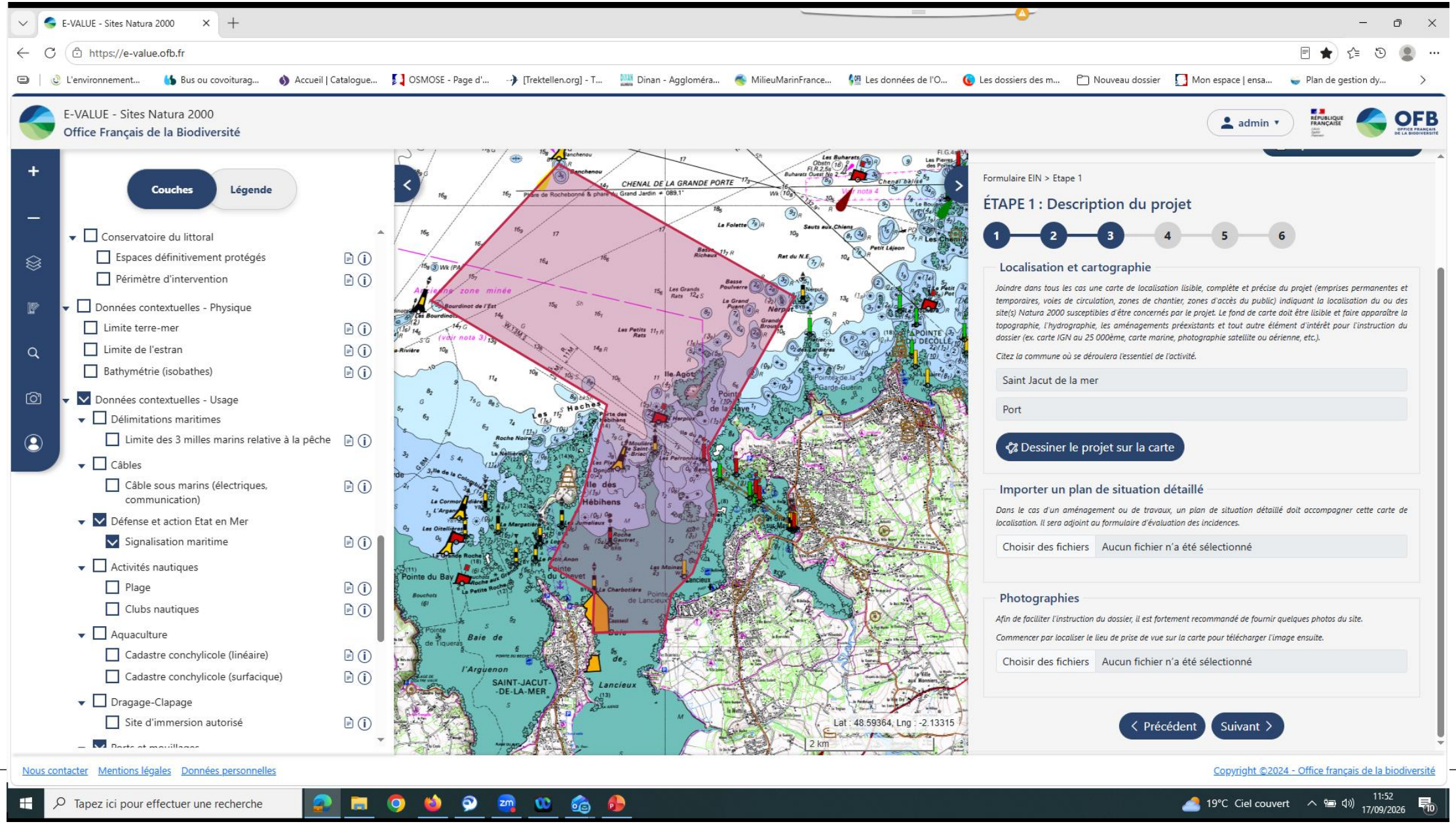
4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences



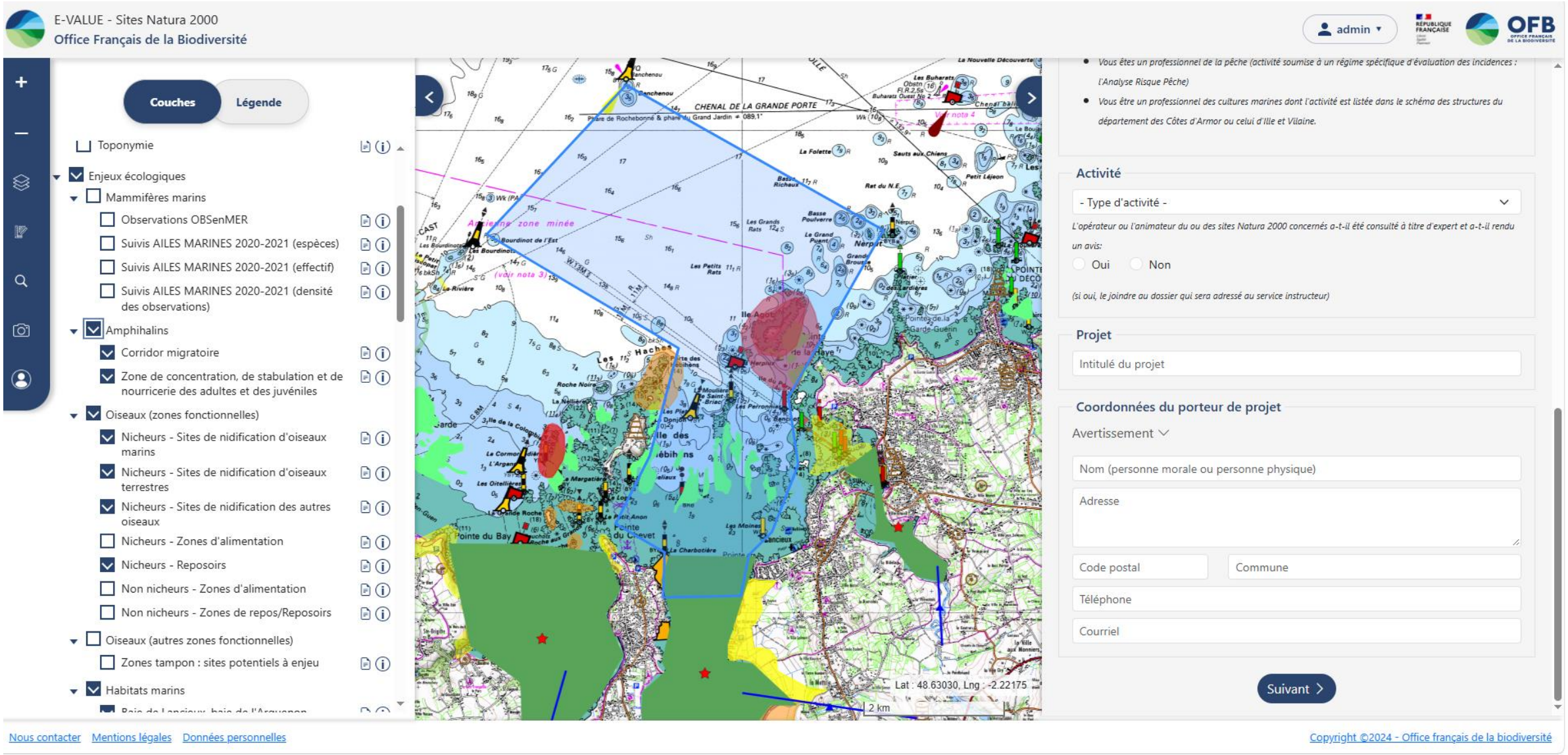
4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences



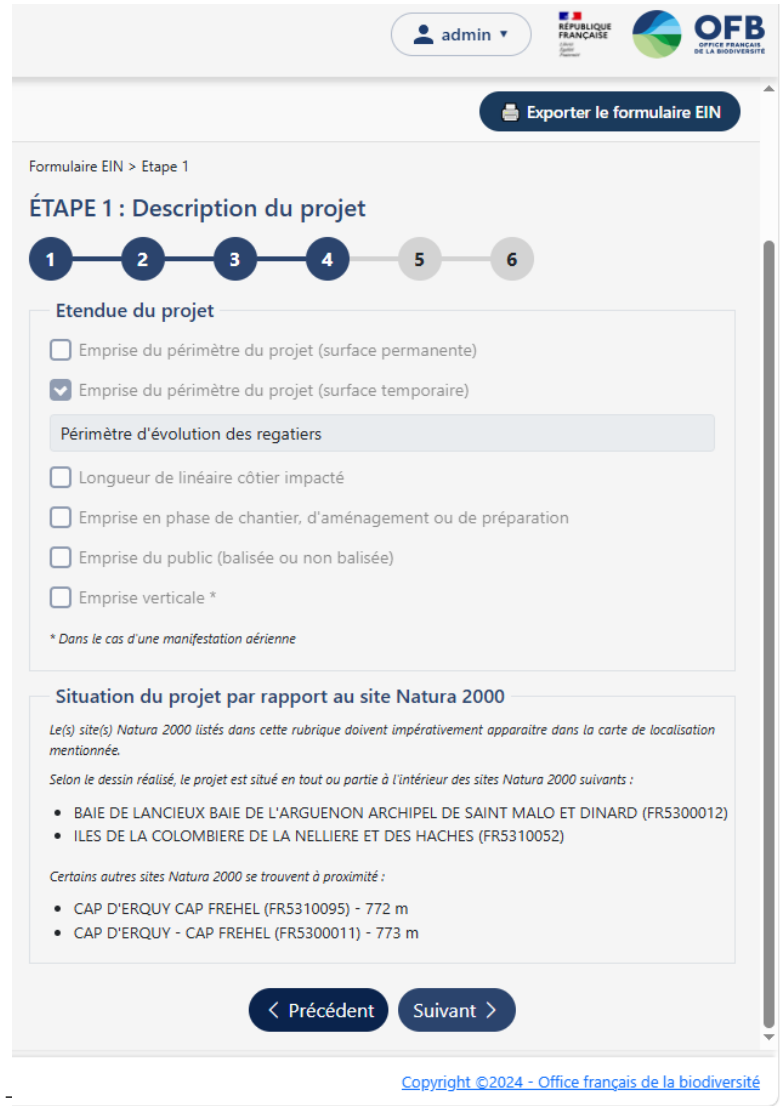
4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences

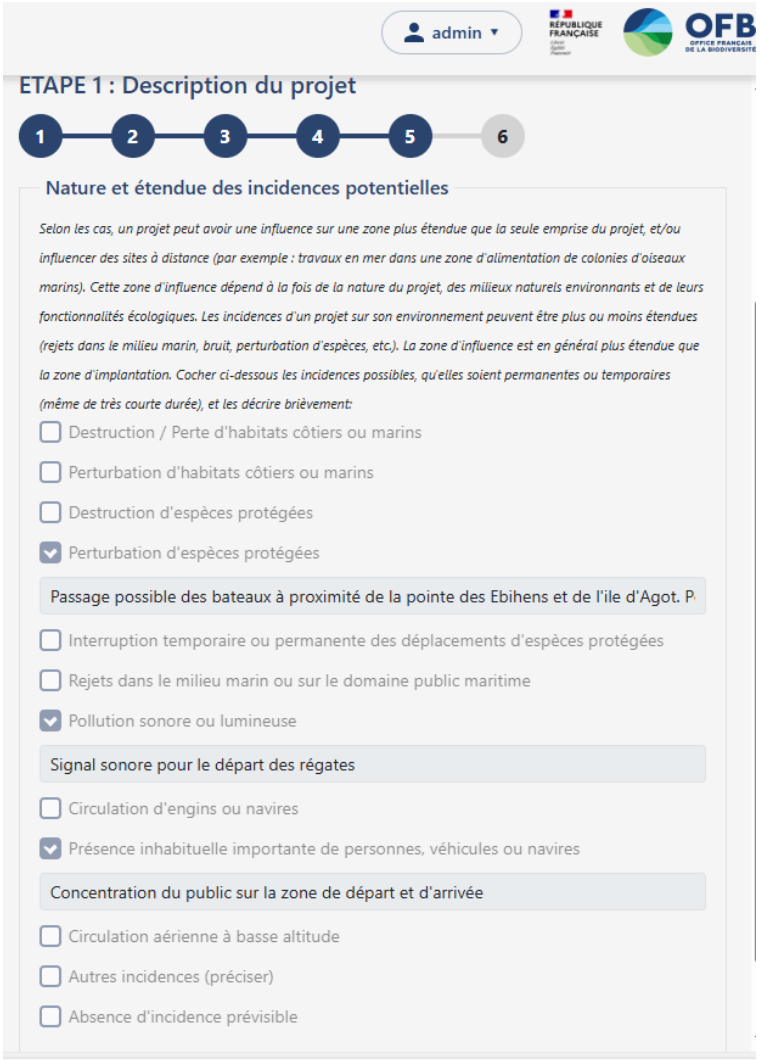


4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences



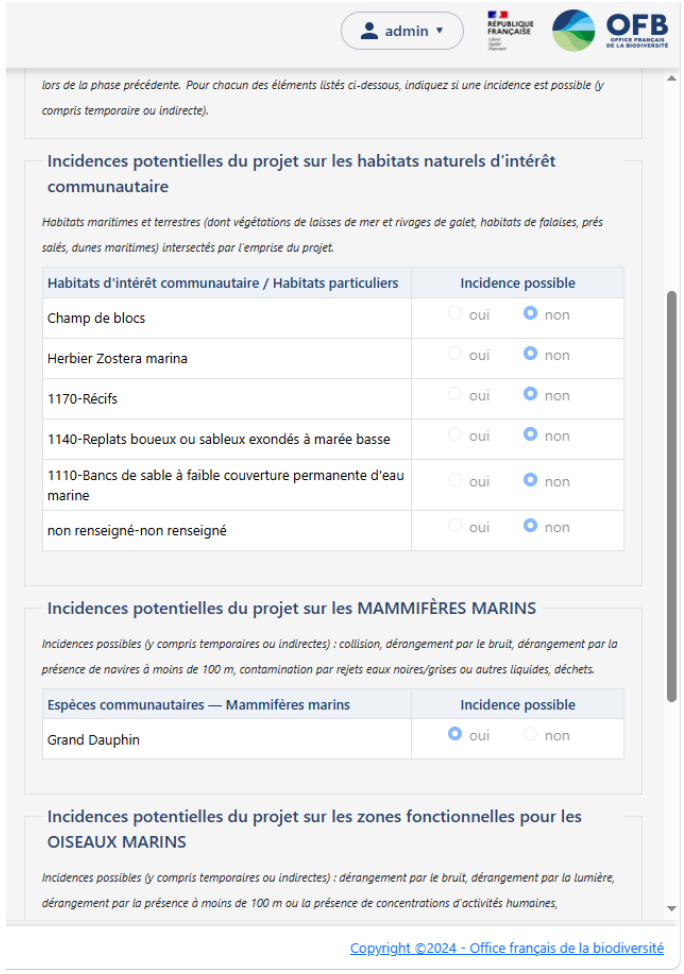
4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences







4. Compléter un formulaire d’évaluation des incidences



lors de la phase précédente. Pour chacun des éléments listés ci-dessous, indiquez si une incidence est possible (y compris temporaire ou indirecte).

Incidences potentielles du projet sur les habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitats maritimes et terrestres (dont végétations de laisses de mer et rivages de galet, habitats de falaises, prés salés, dunes maritimes) intersectés par l'emprise du projet.

Habitats d'intérêt communautaire / Habitats particuliers	Incidence possible
Champ de blocs	oui / non
Herbier Zostera marina	oui / non
1170-Récifs	oui / non
1140-Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	oui / non
1110-Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	oui / non
non renseigné-non renseigné	oui / non

Incidences potentielles du projet sur les MAMMIFÈRES MARINS

Incidences possibles (y compris temporaires ou indirectes) : collision, dérangement par le bruit, dérangement par la présence de navires à moins de 100 m, contamination par rejets eaux noires/grises ou autres liquides, déchets.

Espèces communautaires — Mammifères marins	Incidence possible
Grand Dauphin	oui / non

Incidences potentielles du projet sur les zones fonctionnelles pour les OISEAUX MARINS

Incidences possibles (y compris temporaires ou indirectes) : dérangement par le bruit, dérangement par la lumière, dérangement par la présence à moins de 100 m ou la présence de concentrations d'activités humaines,

Copyright ©2024 - Office français de la biodiversité



de mettre en cause la pérennité des habitats et des espèces d'intérêt communautaire au titre desquels le(s)site(s) ont été désignés, la mise en place de mesures de réduction et/ou suppression de ces impacts est nécessaire pour rendre leurs effets non significatifs ou non dommageables. Les mesures de suppression ou de limitation d'impacts sont à rechercher en priorité.

Afin de conclure cet imprimé, merci de compléter les colonnes 2 et 3 ci-dessous

Aide

Incidences potentielles du projet sur les habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitats maritimes et terrestres (dont végétations de laisses de mer et rivages de galet, habitats de falaises, prés salés, dunes maritimes) intersectés par l'emprise du projet.

Habitats d'intérêt communautaire / Habitats particuliers	Incidences potentielles identifiées	Mesure d'évitement ou de réduction envisagée
Aucune incidence possible identifiée pour cette catégorie.		

Incidences potentielles du projet sur les MAMMIFÈRES MARINS

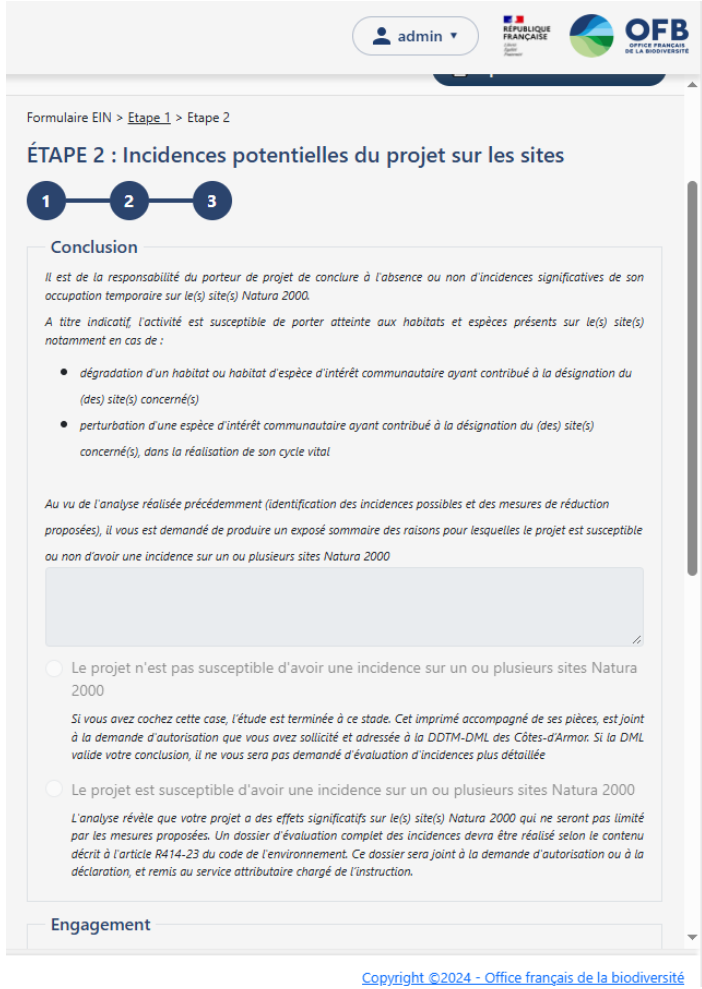
Incidences possibles (y compris temporaires ou indirectes) : collision, dérangement par le bruit, dérangement par la présence de navires à moins de 100 m, contamination par rejets eaux noires/grises ou autres liquides, déchets.

Espèces de Mammifères marins d'intérêt communautaire	Incidences potentielles identifiées	Mesure d'évitement ou de réduction envisagée
Grand Dauphin	Croisement de mammifères marins sur le parcours	Consignes aux usagers de ne pas chercher à se rapprocher

Incidences potentielles du projet sur les zones fonctionnelles pour les OISEAUX MARINS

Incidences possibles (y compris temporaires ou indirectes) : dérangement par le bruit, dérangement par la lumière, dérangement par la présence à moins de 100 m ou la présence de concentrations d'activités humaines, contaminants, déchets.

Copyright ©2024 - Office français de la biodiversité



Formulaire EIN > Etape 1 > Etape 2

ÉTAPE 2 : Incidences potentielles du projet sur les sites

1 — 2 — 3

Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences significatives de son occupation temporaire sur le(s) site(s) Natura 2000.

A titre indicatif, l'activité est susceptible de porter atteinte aux habitats et espèces présents sur le(s) site(s) notamment en cas de :

- dégradation d'un habitat ou habitat d'espèce d'intérêt communautaire ayant contribué à la désignation du (des) site(s) concerné(s)
- perturbation d'une espèce d'intérêt communautaire ayant contribué à la désignation du (des) site(s) concerné(s), dans la réalisation de son cycle vital

Au vu de l'analyse réalisée précédemment (identification des incidences possibles et des mesures de réduction proposées), il vous est demandé de produire un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet est susceptible ou non d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000

Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000

Si vous avez cochez cette case, l'étude est terminée à ce stade. Cet imprimé accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation que vous avez sollicité et adressée à la DDTM-DML des Côtes-d'Armor. Si la DML valide votre conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée

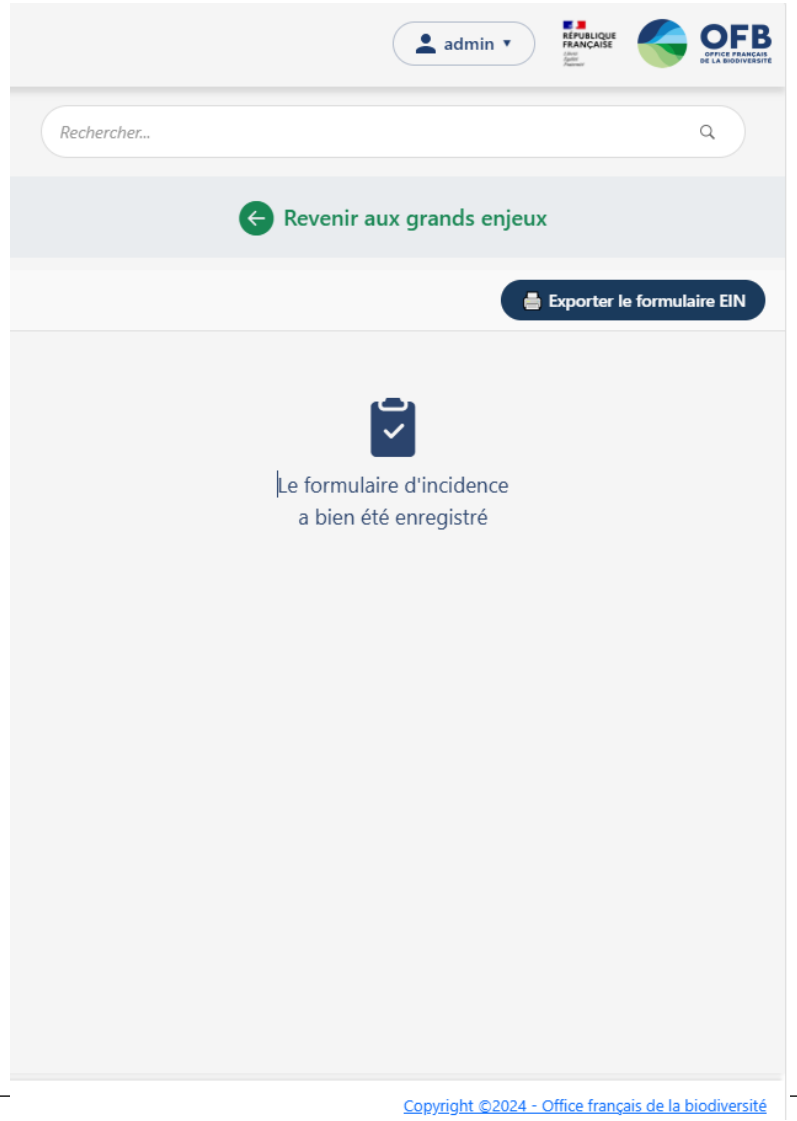
Le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000

L'analyse révèle que votre projet a des effets significatifs sur le(s) site(s) Natura 2000 qui ne seront pas limité par les mesures proposées. Un dossier d'évaluation complet des incidences devra être réalisé selon le contenu décrit à l'article R414-23 du code de l'environnement. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service attributaire chargé de l'instruction.

Engagement

Copyright ©2024 - Office français de la biodiversité

4. Compléter un formulaire d’évaluation des incidences

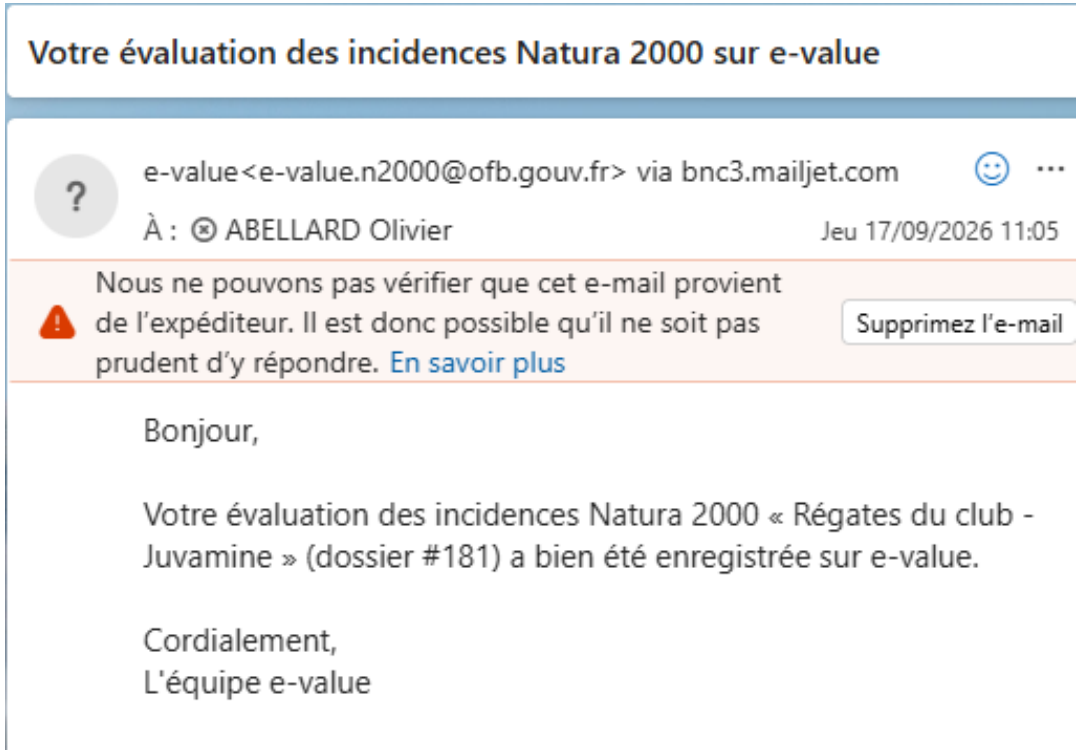


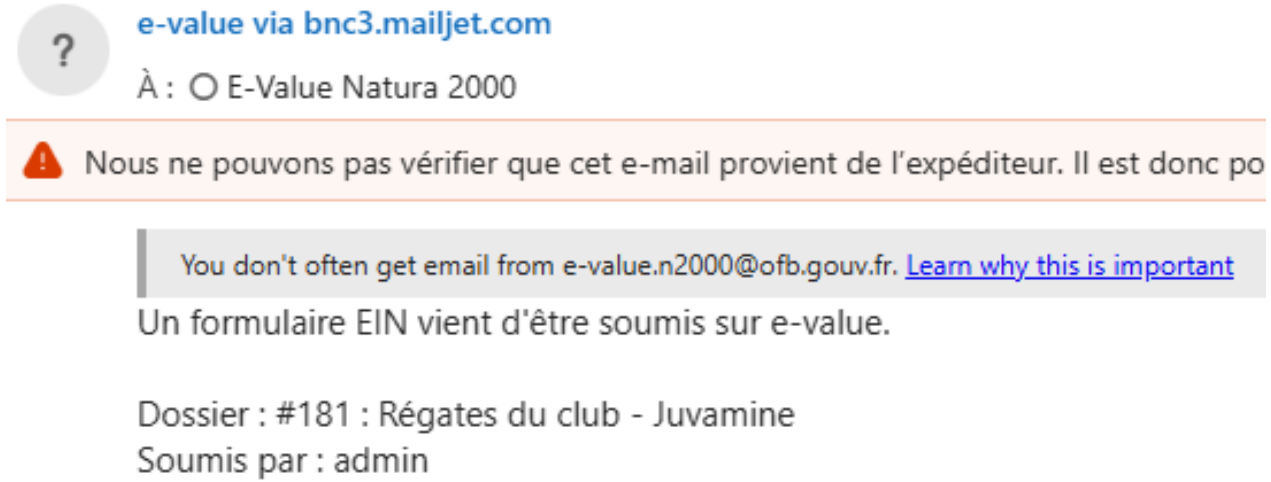
4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences

NOTIFICATION
adressée

au pétitionnaire

à l'administrateur du site E VALUE





4. Compléter un formulaire d’évaluation des incidences

Évaluation d'Incidence Natura 2000

Exporté le 17/09/2026 à 11:06

ÉTAPE 1 — Analyse préliminaire

1.1 · Activité et projet

Type d'activité
Manifestation sportive, festive, culturelle

Opérateur consulté
Non

Intitulé du projet
Régates du club - Juvamine

1.2 · Coordonnées du porteur de projet

Nom
M. DUPOND

Adresse
Club Nautique de Saint Jacut de la Mer

Code postal / Commune
22750 Saint Jacut de la Mer

Téléphone
0683673500

Courriel
olivier.abellard@ofb.gouv.fr

1.3 · Description du projet

Nature du projet
Régates de dériveurs et régates de navires habitables J’organise une course de dériveurs . Il est prévu un balisage en mer des lignes de départ et arrivée. Le parcours est dessiné sur la carte. Tous les parcours sont contenus dans le périmètre de la Baie de Lancieux. Le départ aura lieu vers 9h. La fin de la manifestation est prévue vers 17h. Le public et les organisateurs seront rassemblés sur la plage XXX. Environ 400 spectateurs sont attendus. Les encadrants (10) seront présents toute la journée. L’accueil des participants (80) et la préparation des 40 navires se fera à côté du club nautique. Des bénévoles (environ 20) assureront le ravitaillement sur place (barnums installés sur la plage). L’événement inclura également une petite zone d’échauffement et d’étirements au départ, ainsi qu’une remise de médailles et un podium à l’arrivée. Le projet prévoit l’utilisation d’un système de sonorisation comprenant une enceinte active de 500 W avec micro sans fil pour les annonces et la remise des prix. Le matériel sera utilisé de 9h à 12h30, soit pendant toute la durée de la course et de la cérémonie d’arrivée. Aucun autre instrument ou source sonore n’est prévu. Pour la gestion des déchets, des poubelles classiques et des bacs de tri sélectif seront installés à l’arrivée et aux points de ravitaillement, au nombre de 10 chacun. Des sacs poubelle supplémentaires seront prévus pour le nettoyage des zones périphériques. Les bénévoles assureront le tri et la collecte des déchets pendant toute la durée de l’événement, et le matériel sera évacué immédiatement après la fin de la manifestation.

Motivations
Régate habituellement organisée la club chaque année

1.4 · Durée

Période
04/08/2026 → 04/08/2026

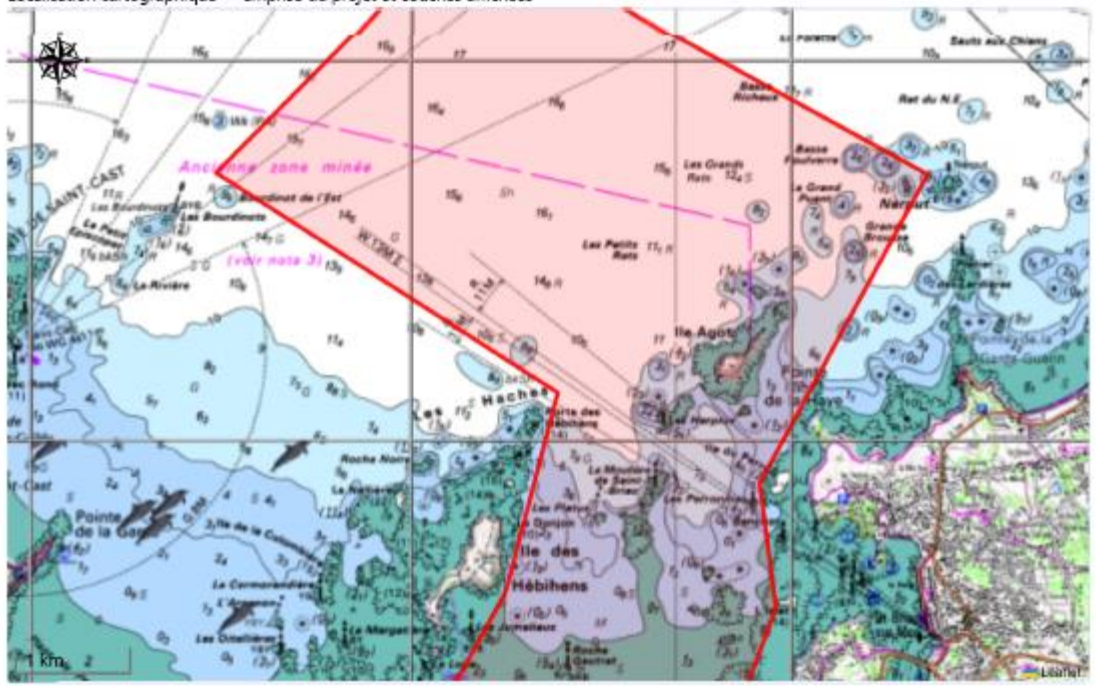
Cycle
Diurne

Fréquence
Projet unique

Phasage
Organisation sur la journée

4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences

Localisation cartographique — emprise du projet et couches affichées



Emprise du projet

Enjeux écologiques

Mammifères marins

Observations OBSenMER

Légende Observations OBSenMER

Amphihalins

Zone de concentration, de stabulation et de nourricerie des adultes et des juvéniles

Oiseaux (zones fonctionnelles)

Nicheurs - Sites de nidification d'oiseaux marins

Habitats marins

Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint Malo et Dinard - Habitats particuliers

- Champ de blocs
- Herbier Zostera marina
- Herbier Zostera noltei

Données contextuelles - Usage

Défense et action Etat en Mer

Signalisation maritime

Légende Signalisation maritime

Emprise temporaire

4. Compléter un formulaire d’évaluation des incidences

1.7 · Sites Natura 2000 concernés

Sites inclus dans le projet

- BAIE DE LANCIEUX BAIE DE L'ARGUENON ARCHIPEL DE SAINT MALO ET DINARD (FR5300012)
- ILES DE LA COLOMBIERE DE LA NELLIERE ET DES HACHES (FR5310052)

Sites à proximité

- CAP D'ERQUY CAP FREHEL (FR5310095) - 677 m
- CAP D'ERQUY - CAP FREHEL (FR5300011) - 678 m

1.8 · Nature et étendue des incidences potentielles

Perturbation d'espèces protégées

risque dérangement radeaux d'oiseaux ou de mammifères marins

Rejets dans le milieu marin

déchets possibles

Pollution sonore ou lumineuse

bruit départ et arrivée

1.9 · Conclusion de l'étape 1

Exposé sommaire

Mon projet pourrait générer des incidences légères que l'on pourra limiter par des mesures simples

⚠ Il n'est pas possible de conclure à l'absence d'effet notable — l'analyse se poursuit à l'étape 2.

4. Compléter un formulaire d'évaluation des incidences

ÉTAPE 2 — Incidences potentielles sur les sites Natura 2000

2.1 · Identification des incidences possibles

Habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitats d'intérêt communautaire / Habitats particuliers	Incidence possible
Champ de blocs	non
Herbier Zostera marina	non
1170-Récifs	non
1140-Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	non
1110-Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	non
non renseigné-non renseigné	non
1230-Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	non
2110-Dunes mobiles embryonnaires	non
2120-Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)	non
2130-Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	non
1330-Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)	non

Espèces communautaires — Mammifères marins

Espèces communautaires — Mammifères marins	Incidence possible
Grand Dauphin	**oui**

Zones fonctionnelles — Oiseaux marins	Incidence possible
Nicheurs - Sites de nidification d'oiseaux marins	**oui**
Non nicheurs - Zone d'alimentation	non
Nicheurs - Reposoirs	**oui**
Nicheurs - Zone d'alimentation	—
Non nicheurs Zones de repos/Reposoirs	**oui**
Nicheurs - Sites de nidification d'oiseaux terrestres	non

Zones fonctionnelles — Amphihalins

Zones fonctionnelles — Poissons amphihalins	Incidence possible
Amphihalins – Zones de concentration, de nourricerie…	non

4. Compléter un formulaire d’évaluation des incidences

2.2 · Description des incidences et mesures de réduction

Habitats naturels d'intérêt communautaire

Aucun élément identifié.

Espèces de Mammifères marins d'intérêt communautaire

Espèces de Mammifères marins d'intérêt communautaire	Incidences potentielles identifiées	Mesure d'évitement ou de réduction envisagée
Grand Dauphin	dérangement si activité sociale d'un groupe	information avant le départ de courses de la presence des dauphins et consignes de ne pas chercher à les approcher de manière volontaire

Zones fonctionnelles — Oiseaux marins

Zones fonctionnelles — Oiseaux marins	Incidences potentielles identifiées	Mesure d'évitement ou de réduction envisagée
Nicheurs - Sites de nidification d'oiseaux marins	dérangement	Modification du parcours de course évitant les sites de n idification des oiseaux marins
Nicheurs - Reposoirs	dérangement	Passage du large des sites terrestre. Modification parcours de course
Non nicheurs Zones de repos/ Reposoirs	dérangement	pas de mesure prévue

2.3 · Conclusion

Exposé de l'analyse

Les incidences seront limitées du fait de la modification du parcours de course évitant les secteurs sensibles et des consignes et informations données lors du briefing avant le départ de course. Les régatiers seront informés des enjeux au moment de l'inscription.

✅ Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Fait à

Saint Jacut de la Mer

Date

14 Mai 2026

Signature

Débat /séquence

Echange sur ce qui est fait dans vos territoires sur les 3 thèmes

Ce qu'il faudrait faire en plus

4. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Guide « Organiser un événement dans les espaces naturels en Bretagne »

Par Maud Bernard
Chargée de mission espaces naturels
Agence Bretonne de la Biodiversité



Contexte, objectifs et cibles du guide



- **2021 :** un 1er guide - Travail collectif du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons

- **2022** : naissance du **groupe de travail régional** « Sport, culture, tourisme dans les espaces naturels en Bretagne :

  ✓ **Une trentaine de professionnel·les** de l'environnement, du sport, de la culture et du tourisme, la Région Bretagne, les services de l'Etat et des laboratoires de recherche

  ✓ **Plusieurs ambitions** :

  - Acquérir de nouvelles connaissances sur les manifestations
  - Intégrer les enjeux de biodiversité dans les politiques structurelles du sport, de la culture et du tourisme
  - Mieux identifier les usages, contraintes et besoins
  - Mobiliser et accompagner
  - Concevoir des outils et ressources techniques, scientifiques, réglementaires et pédagogiques

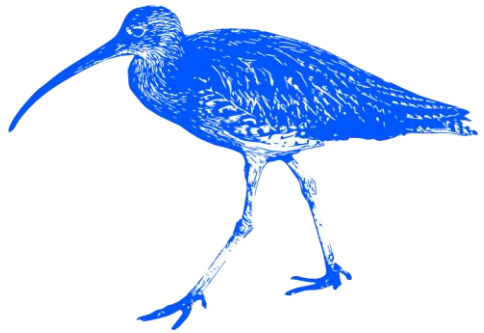
Contexte, objectifs et cibles du guide



- **Après 4 ans de travail !**

Nouveau guide
« Organiser un événement dans les espaces naturels en Bretagne »

- **En ligne et téléchargeable** sur le site de l'Agence Bretonne de la Biodiversité :



Contexte, objectifs et cibles du guide



Un outil pratique qui contient :

- Des données chiffrées actualisées
- Des connaissances utiles sur la biodiversité et les espaces naturels bretons
- La proposition d'étapes et d'outils pour intégrer les enjeux de biodiversité dans la conception d'un événement
- Une meilleure explication des démarches administratives à engager
- Des annuaires de contacts utiles
- Des retours d'expériences inspirants

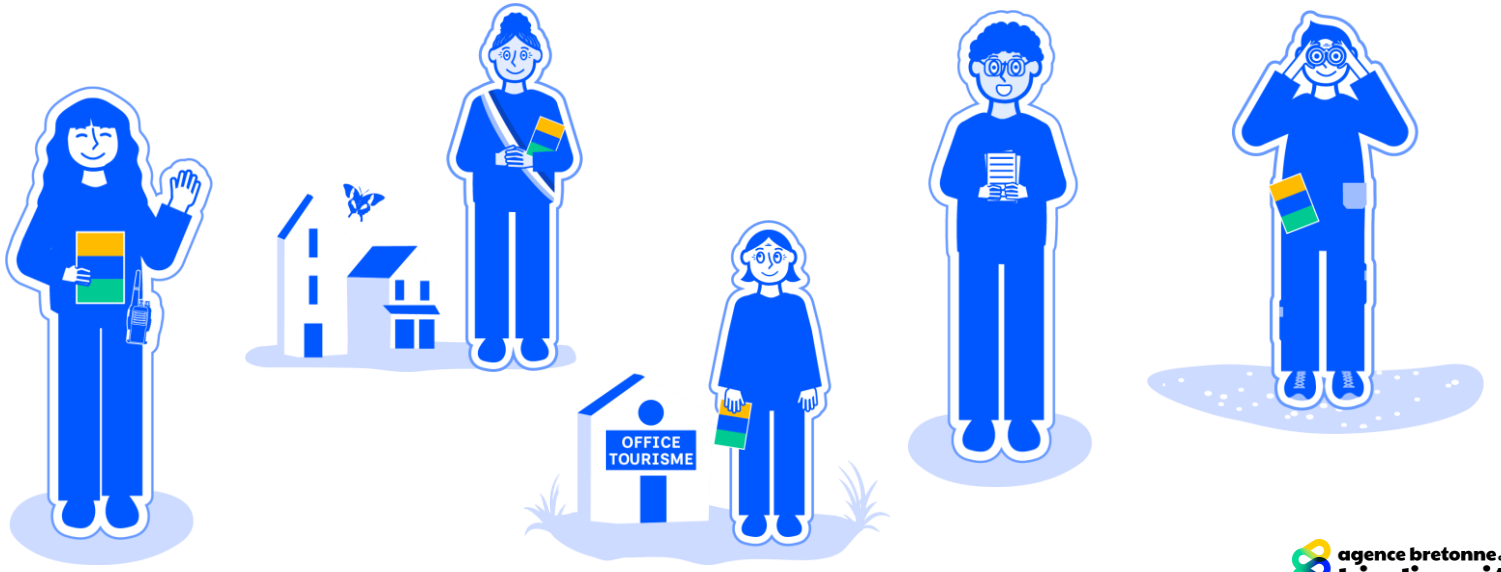


Contexte, objectifs et cibles du guide



Ce guide est fait pour vous !

- Organisateurs d'événements de plein air
- Collectivités
- Acteurs du tourisme
- Services instructeurs des demandes d'autorisations et déclarations d'événements
- Autorités de classement d'espaces naturels protégés
- Gestionnaires et propriétaires d'espaces naturels

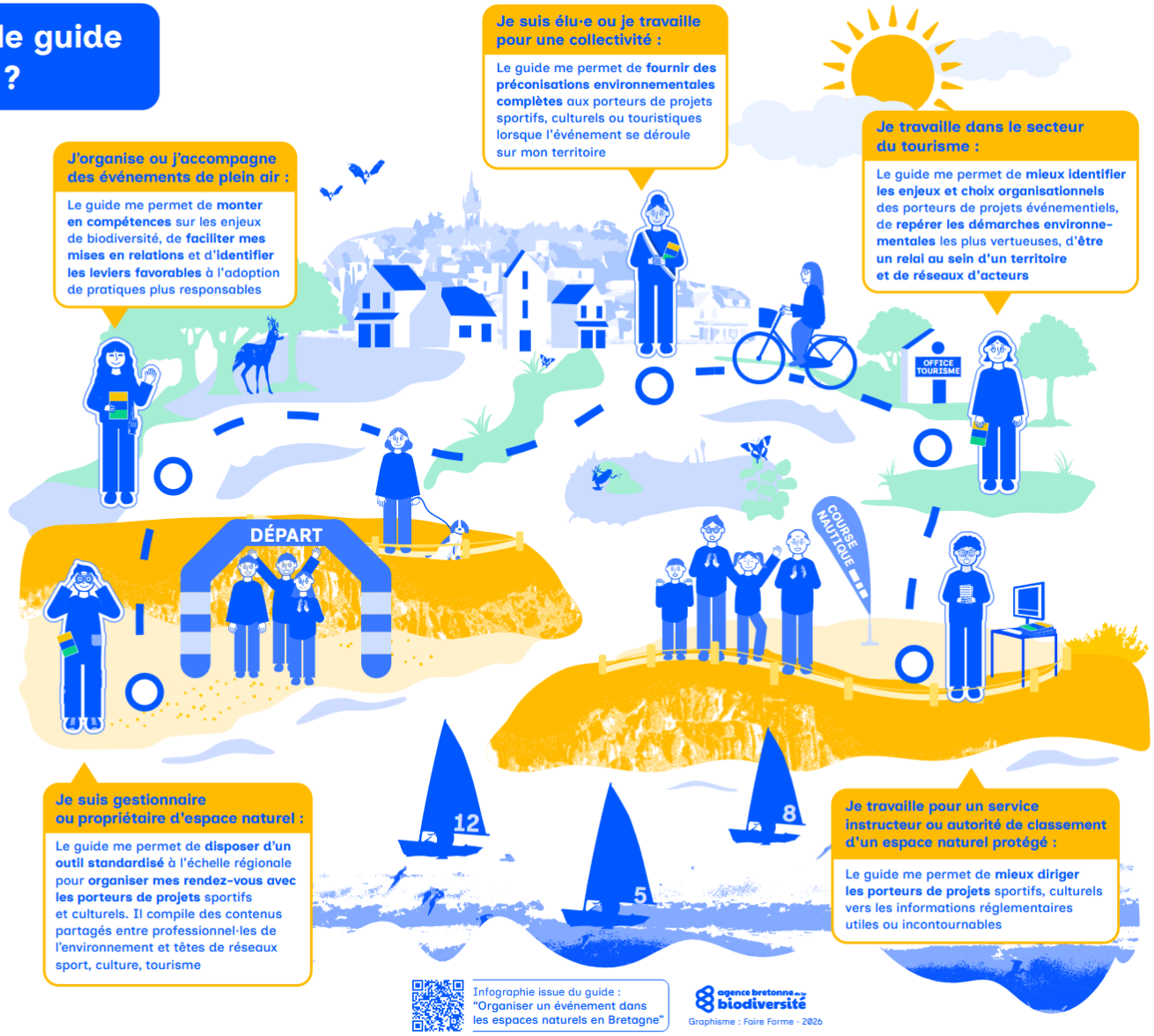


Contexte, objectifs et cibles du guide

Pourquoi j'utilise le guide dans ma mission ?

Les bénéfices d'un événement respectueux de la biodiversité

1. Préserver la qualité écologique pour maintenir l'attractivité et la pérennité du site
2. Réduire les coûts à long terme : moins de dégradations des milieux équivaut à moins de remise en état écologique
3. Améliorer l'image de l'événement et attirer des partenaires grâce à une transition écologique et une sobriété démontrées
4. Faciliter l'obtention d'autorisations administratives avec un dossier environnemental bien conçu en amont
5. Renforcer l'acceptabilité du public et des collaborations en anticipant les prises de contacts, le montage de dossier et des actions de sensibilisation
6. Créer de nouveaux emplois incarnant l'éco-conception : référent·e biodiversité, éco-conseillers... pour construire une démarche environnementale
7. Adhérer à des réseaux et dispositifs qui reconnaissent la transition écologique de l'événement (chartes, labels...)



Architecture du guide

Sommaire

1 Biodiversité et espaces naturels en Bretagne p.8

2 Manifestations sportives et culturelles : leurs impacts sur la biodiversité p.20

3 Utilisateur·ices du guide : pourquoi vous concerne-t-il ? p.48

4 Intégrer la biodiversité à la conception de mon événement p.60

5 Déterminer le contexte d'organisation de mon événement p.72

6 Inspirez-vous ! p.102

7 Bibliographie p.112

8 Annexes p.114

Les partenaires p.128

Ce guide existe pour :

- Accompagner votre montée en compétences sur les enjeux de biodiversité **(partie 1)**
- Comprendre ce que sont les espaces naturels en Bretagne **(partie 1)**
- Avoir des infos sur les manifestations sportives et culturelles, les enjeux de fréquentation et identifier leurs impacts directs et indirects potentiels **(partie 2)**
- Comprendre en quoi ce guide vous sera utile et quels sont les bénéfices d'intégrer la biodiversité dans vos projets événementiels **(partie 3)**
- Anticiper les étapes incontournables d'une conception de manifestation vertueuse **(partie 4)**
- Connaître les procédures adaptées selon le contexte d'organisation de votre événement et identifier les contacts utiles **(partie 5)**
- Vous inspirer d'expériences innovantes **(partie 6)**

Biodiversité et espaces naturels en Bretagne

Qu'est-ce que la biodiversité ?

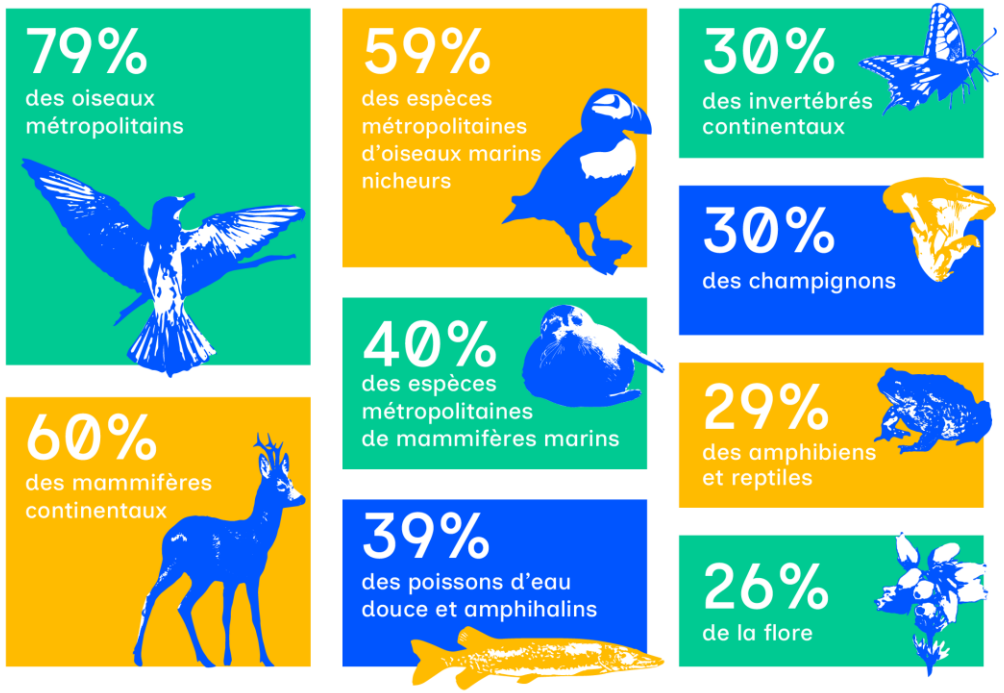
La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent entre les organismes vivants eux-mêmes et entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Par quoi est-elle menacée ?

1/ La destruction des habitats et l'artificialisation des sols
2/ Les pollutions des milieux naturels (domestiques, agricoles, industrielles)
3/ La surexploitation des ressources naturelles
4/ Les effets du changement climatique
5/ Le développement d'espèces exotiques envahissantes

Biodiversité et espaces naturels en Bretagne

Que représentent les espèces bretonnes par rapport à la France métropolitaine ?



Ci-dessus : Guêpier d'Europe, Chevreuil, Macareux moine, Phoque veau-marin, Brochet, Machaon, Girolles, Crapaud épineux, Bruyère cendrée



Biodiversité et espaces naturels en Bretagne

Un espace naturel protégé, qu'est-ce que c'est ?

Un espace naturel protégé, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), est "un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés"

Plusieurs catégories de protection

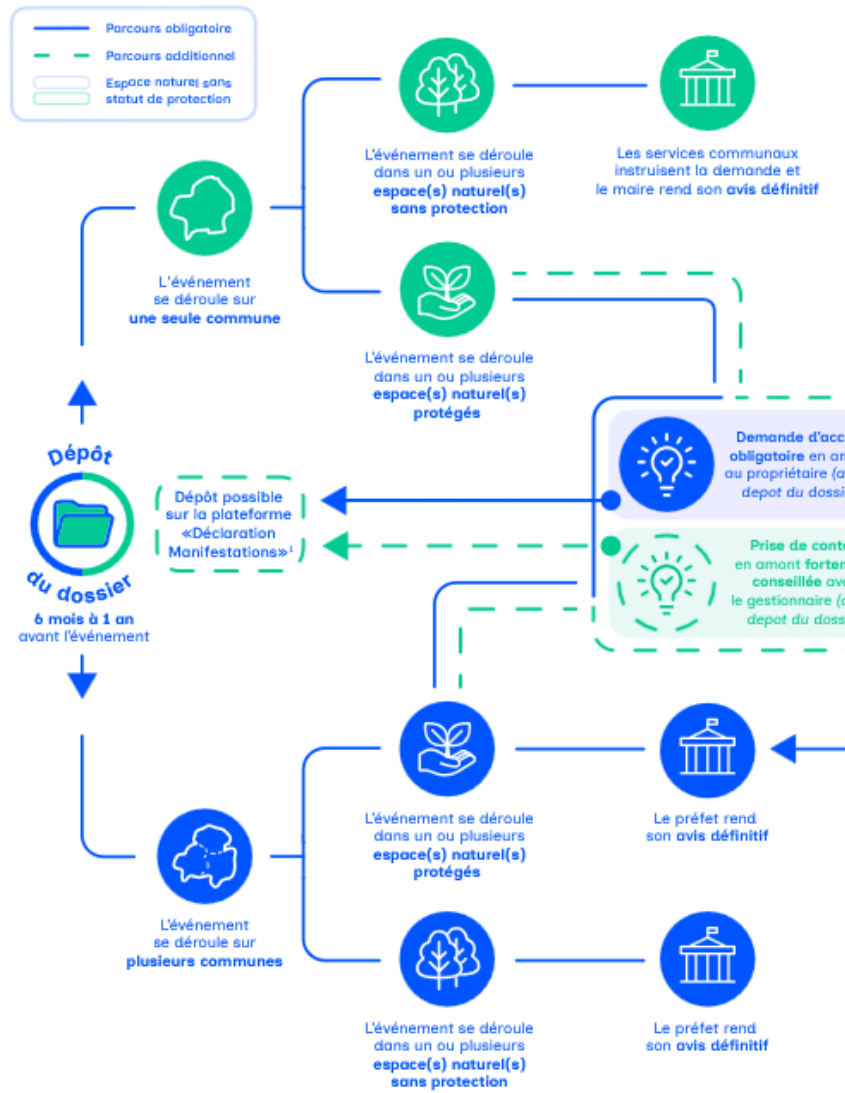
- **La protection foncière**
- **La protection réglementaire**
- **La protection contractuelle**

Déterminer le contexte

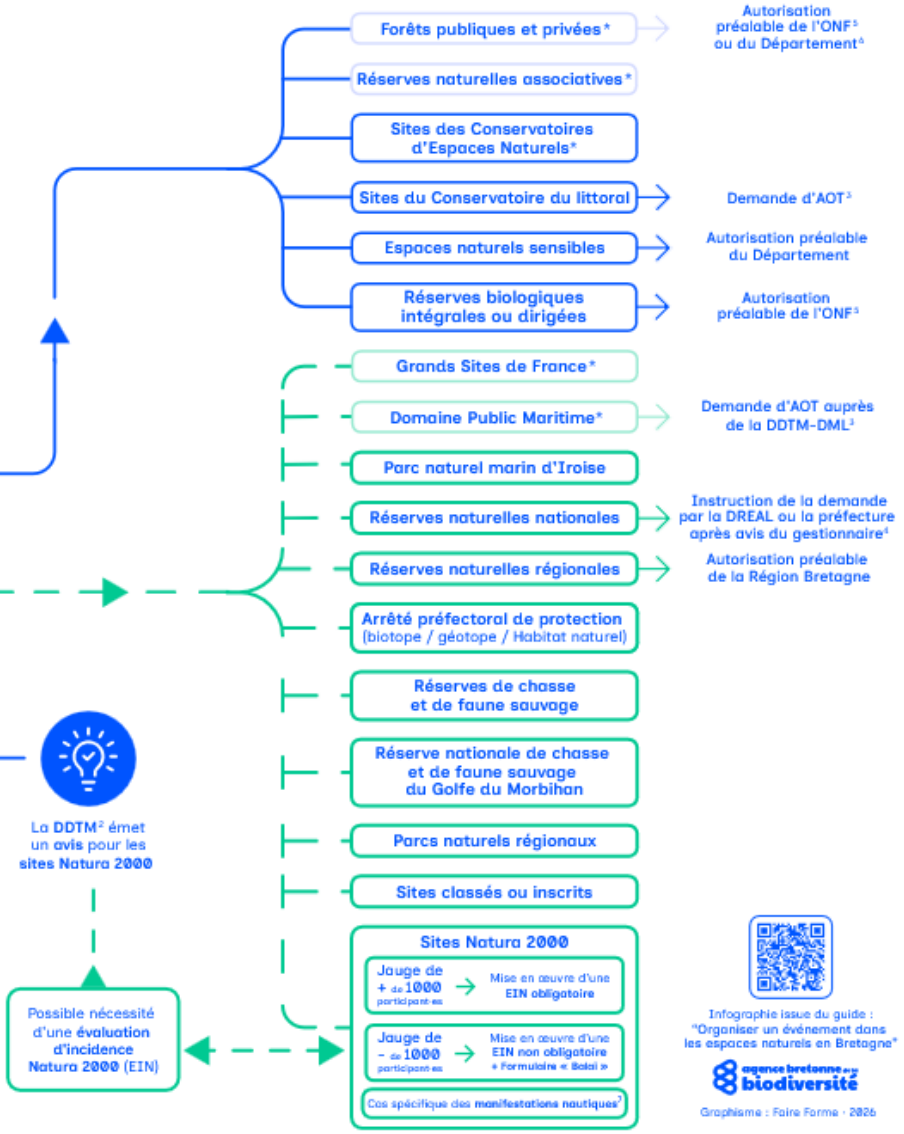
administratif de l'organisation

[1] Dépôt de dossier sur la plateforme Déclaration Manifestations réservée aux :
• Manifestations sportives terrestres • Homologations de circuits de sports mécaniques
[2] Direction Départementale des Territoires et de la Mer [3] Autorisation d'Occupation Temporaire
[4] Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne [5] Office National des Forêts
[6] Autorisation de l'ONF en forêt domaniale et du Département en forêt départementale
[7] Pas de seuil national unique basé uniquement sur le nombre de participants pour déclencher l'obligation d'EIN Natura 2000 (Cf. Fiche n°1 du guide) * Espaces naturels sans statut de protection

Chemin administratif après dépôt de dossier par l'organisateur



Détail du chemin pour 17 types d'espaces naturels



Infographie issue du guide : "Organiser un événement dans les espaces naturels en Bretagne"

agence bretonne de la biodiversité

Graphisme : Faire Forme - 2026

#biodiversité BZH

agence bretonne de la biodiversité

Le cas d'espaces naturels protégés spécifiques

Les Réserves naturelles nationales (RNN) ou régionales (RNR) — Fiche n°6

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle nationale ou régionale ?

Elles sont de deux types : les **réserves naturelles nationales (RNN)**, créées par l'État par décret, et les **réserves naturelles régionales (RNR)**, créées par délibération des Conseils Régionaux.

Les objectifs des réserves naturelles sont énumérés par le Code de l'environnement et s'articulent autour de quatre missions principales :

- La protection des milieux naturels, de la faune et de la flore ainsi que du patrimoine géologique ou paléontologique notamment par le biais d'une réglementation spécifique ;
- La gestion du site pour la préservation des patrimoines naturels avec ou sans activités humaines ;
- L'acquisition de connaissances ;
- La sensibilisation des publics par des actions d'éducation à l'environnement

Le statut de réserve naturelle nationale ou régionale est l'un **des plus forts statuts de protection en France**. Ces territoires ne peuvent être ni détruits ni modifiés. L'acte de classement d'une réserve naturelle nationale ou régionale peut soumettre à un régime particulier et, le cas échéant, interdire à l'intérieur de la réserve toute action susceptible de nuire au développement naturel de la faune et de la flore, au patrimoine géologique et plus généralement, d'altérer le caractère de la réserve.

Les activités suivantes peuvent notamment être réglementées ou interdites : la chasse, la pêche, les activités agricoles, forestières, pastorales, industrielles, commerciales, sportives, culturelles et touristiques, l'exécution de travaux publics ou privés, l'utilisation des eaux, la circulation ou le stationnement des personnes, des véhicules et des animaux. Un règlement est établi pour chaque Réserve naturelle nationale ou régionale créée.

Les réserves naturelles nationales et régionales en Bretagne

En 2026 en Bretagne, il existe **7 réserves naturelles nationales, 11 réserves naturelles régionales** et **1 projet de création de réserve naturelle régionale toujours en cours d'élaboration**.

L'autorité de classement des RNN est le ministère en charge de l'écologie et le service instructeur est la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (DREAL Bretagne).
L'autorité de classement pour les RNR est la Région Bretagne.

Pour chaque réserve, l'autorité de classement désigne un ou plusieurs gestionnaires locaux (collectivités, associations, établissements publics) en charge de la protection, de la surveillance, de la gestion et de l'animation du site. Le réseau des réserves naturelles bretonnes est représentatif des milieux emblématiques et menacés de la région : dunes et cordons de galets, îlots marins, landes, prairies, tourbières et marais.

Les sites Natura 2000 — Fiche n°12

Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

Le **réseau européen Natura 2000** est un ensemble de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité de certaines espèces et habitats naturels qu'ils abritent.

Il est constitué de sites désignés au titre de la **directive européenne "Oiseaux" (Zones de Protection Spéciale, ZPS)** et de sites désignés au titre de la **directive européenne "Habitats, faune, flore" (Zones Spéciales de Conservation, ZSC)**. Le littoral breton est en grande partie concerné par ce classement. On y compte une soixantaine de sites Natura 2000. La partie intérieure de la région compte quant à elle une vingtaine de sites.

L'objectif de Natura 2000 est de concilier la préservation de l'environnement avec les activités socio-économiques. Sous la responsabilité de l'État ou de la Région, une structure locale gestionnaire est désignée pour chaque site Natura 2000, une collectivité en général pour les sites terrestres et mixtes et l'Office français de la biodiversité pour les sites strictement marins. Cette structure constitue l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs présents sur le site, de manière permanente ou temporaire tels que les organisateurs de manifestations.

Le gestionnaire est chargé de mettre en œuvre le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000, qui comprend des mesures de gestion et de protection en faveur des espèces et des habitats qui y sont présents.

Natura 2000 permet le financement d'actions volontaires et contractuelles en faveur de la préservation des milieux et des espèces, grâce à des outils tels que les chartes et les contrats Natura 2000.

En dehors de ces démarches contractuelles, le Code de l'environnement prévoit également un volet réglementaire dans les sites Natura 2000. Ainsi, certains documents de planification, programmes ou projets, manifestations et interventions en milieu naturel doivent faire l'objet d'une **étude préalable afin de veiller à leur compatibilité avec la préservation des milieux et des espèces**. Cette étude est désignée sous le terme **"d'évaluation des incidences Natura 2000" (EIN).**

Les sites Natura 2000 en Bretagne

En Bretagne, le réseau Natura 2000 compte :

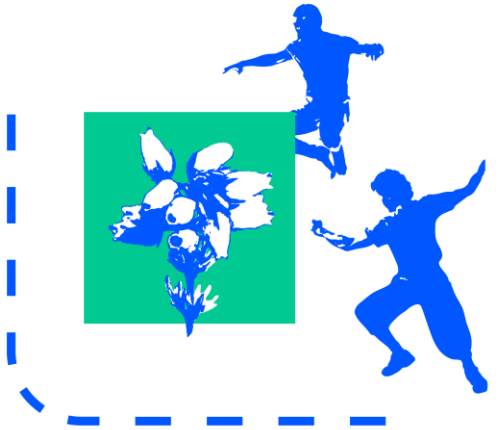
- **91 sites dont 30 Zones de Protection Spéciale (ZPS, Directive Oiseaux) et 61 Zones Spéciales de Conservation (ZSC, Directive Habitats, faune, flore)** qui se superposent dans la plupart des cas
- 10 sites sont exclusivement marins
- 22 sites sont exclusivement terrestres
- 59 sites sont mixtes

Des infos et procédures détaillées dans des fiches techniques, partie 5 du guide !

Les manifestations sportives et culturelles en Bretagne

A quoi correspond une manifestation ?

Définition du guide : *des événements organisés par une structure privée ou publique, par des acteurs professionnels ou bénévoles, sur une ou plusieurs journées, quel que soit le nombre de participant·es, avec une communication spécifique. Les manifestations ne font pas forcément l'objet d'un chronométrage ou d'un classement mais, contrairement aux pratiques encadrées, ont vocation à attirer des spectateur·ices et imposent donc un ou plusieurs points de rassemblement.*





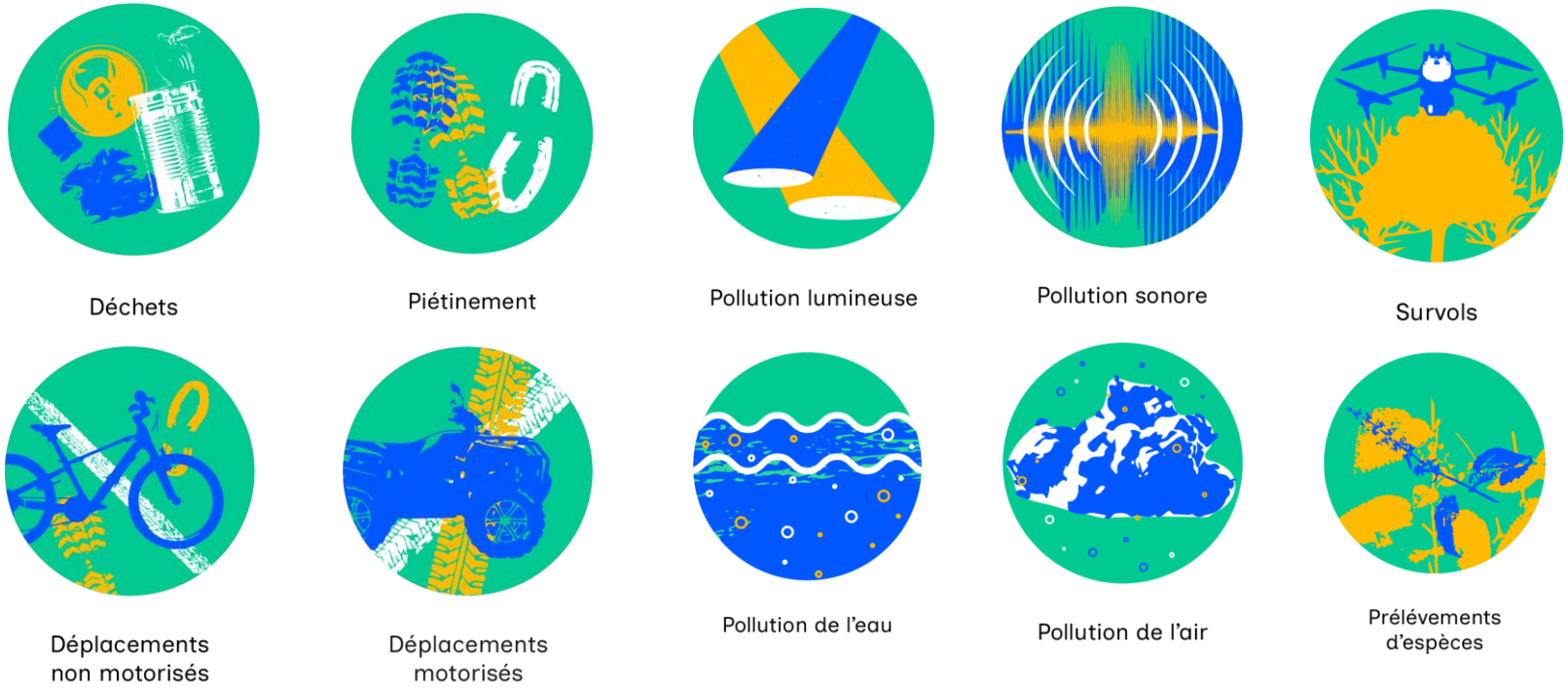


Deux propositions de typologies dans le guide !

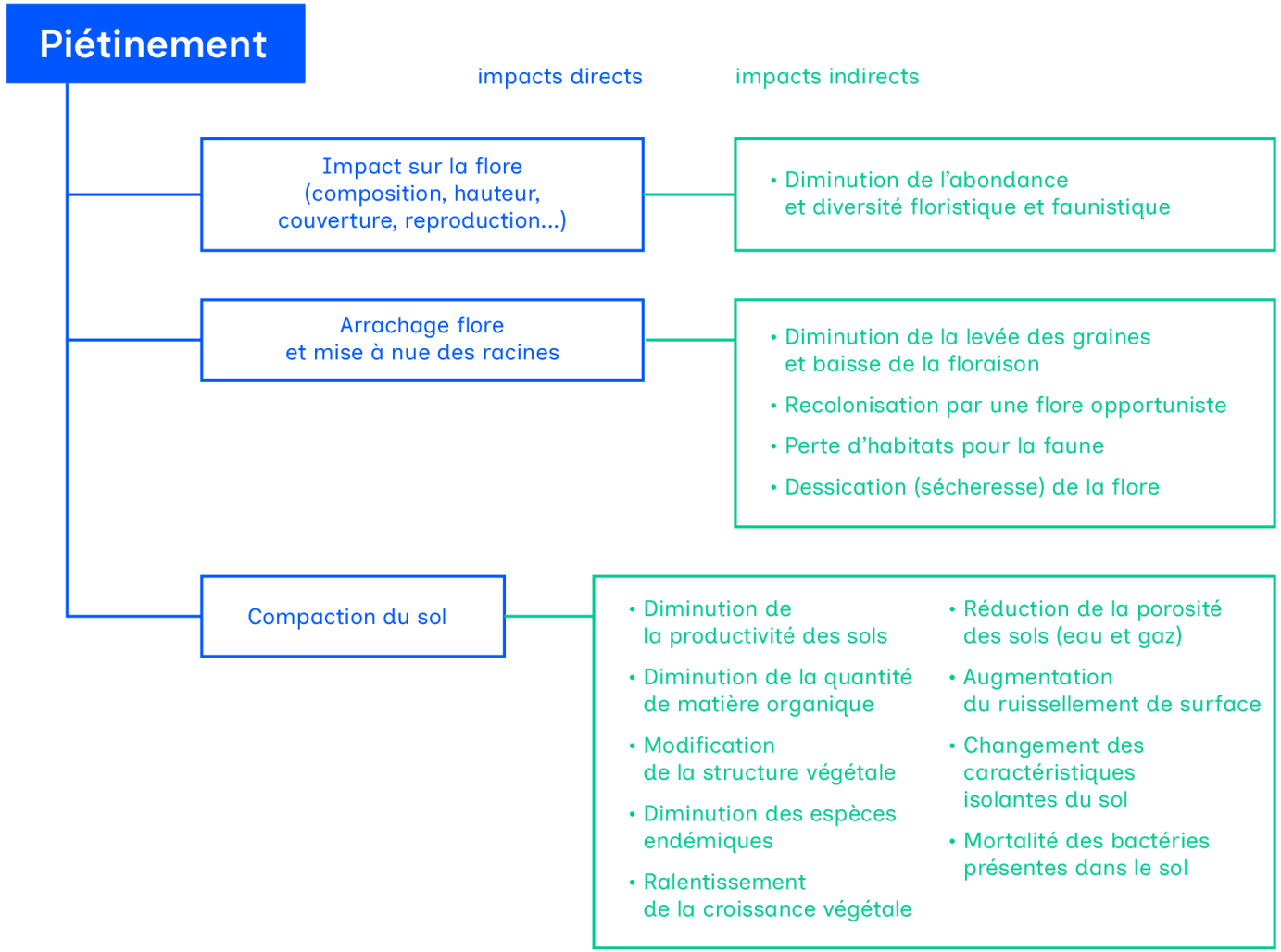
Les impacts potentiels des manifestations

- **Les impacts directs** : premiers impacts observés à la suite des interactions entre les activités humaines et les écosystèmes.

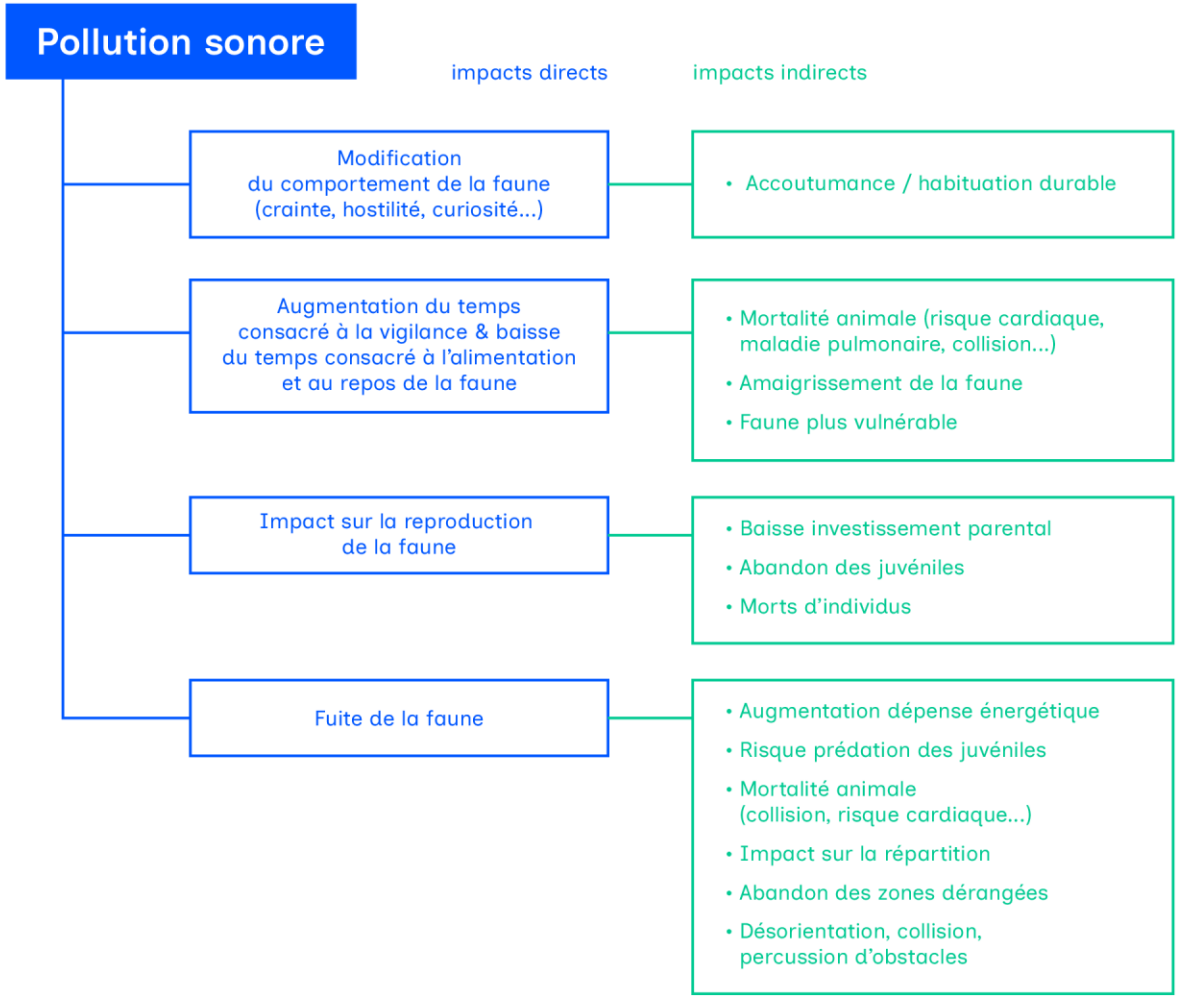
- **Les impacts indirects :** rattachés aux conséquences des impacts directs. Impacts dits “secondaires” qui peuvent impacter autant sinon davantage les écosystèmes, que les impacts directs. Ils peuvent également survenir au bout d’un certain temps ou se dérouler sur une périodicité plus longue que les impacts directs



Les impacts potentiels des manifestations



Les impacts potentiels des manifestations



Les impacts potentiels des manifestations

Avant d'organiser un événement : le site choisi pourrait-il être remplacé par un autre ?

- **La séquence “éviter-réduire-compenser” (ERC) :** inscrite dans le code de l’environnement depuis 1976.

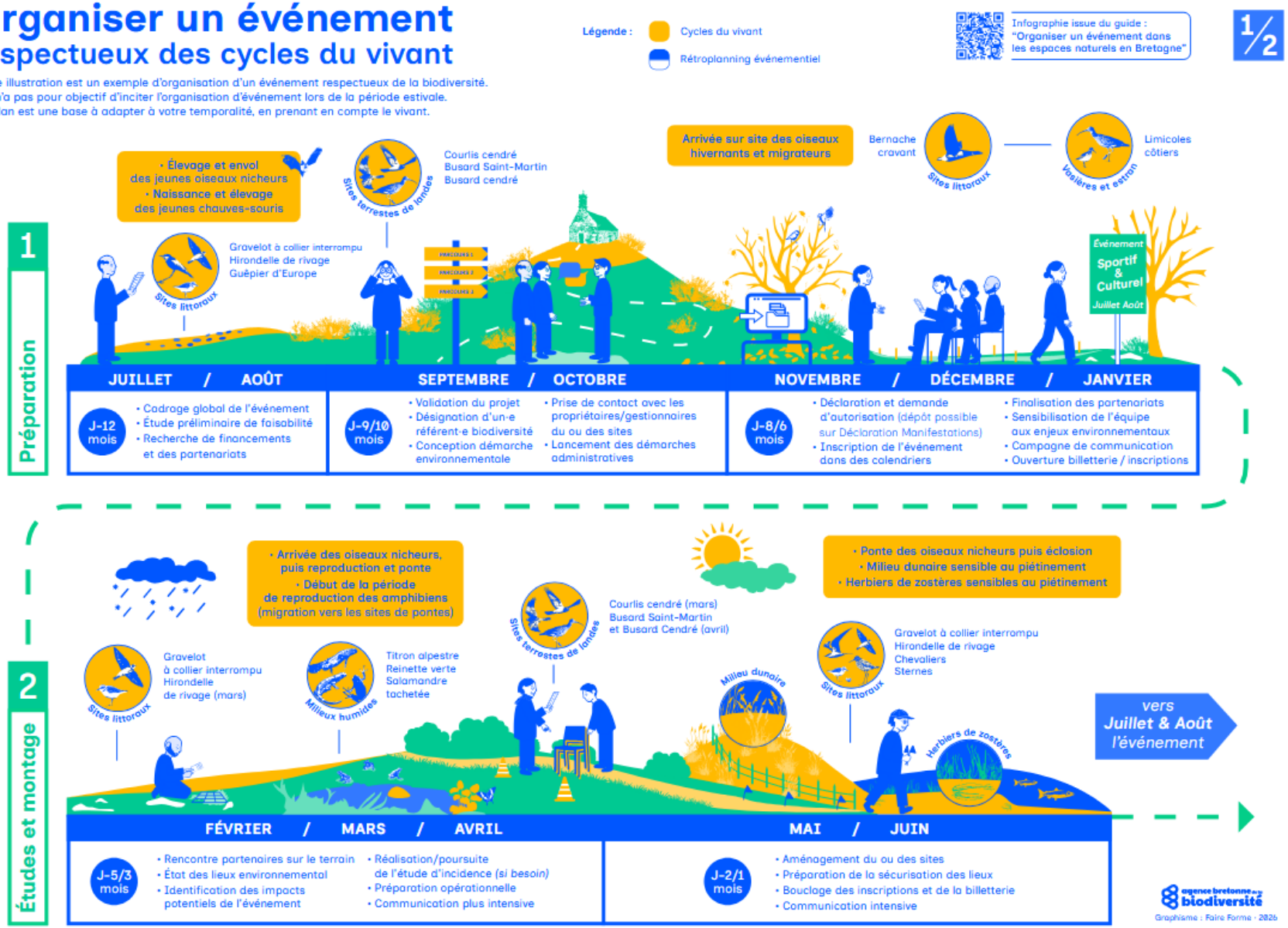
- **Un principe simple** : dans tout projet d’aménagement, il est préconisé :

• D’éviter toute atteinte à l’environnement
• De réduire les impacts qui n’ont pu être évités
• De compenser toute atteinte qui n’aurait pas été ni évitée, ni réduite

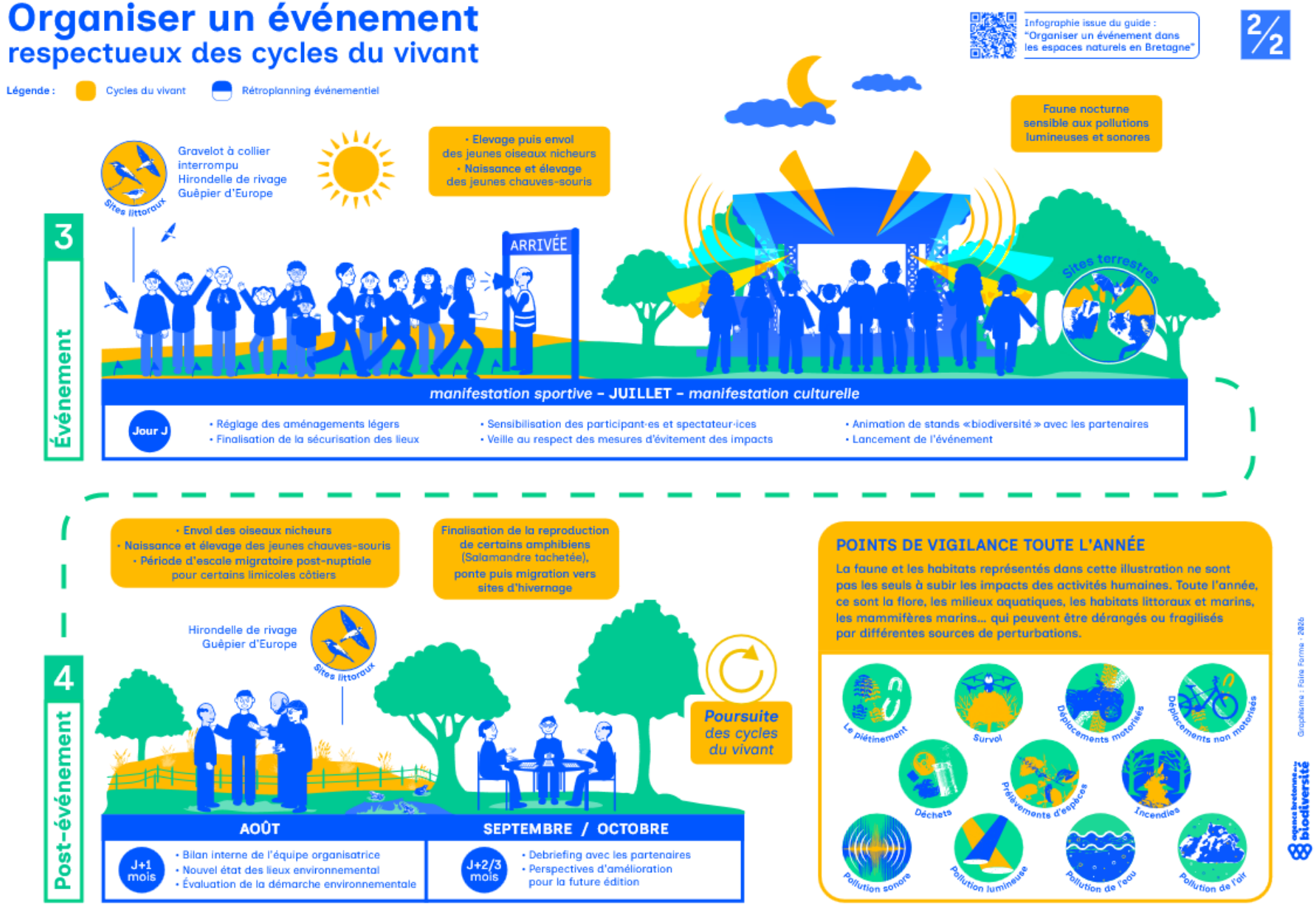
- **Exemples d’évitements** de zones sensibles d’un point de vue écologique :

Temporel, spatial, stratégique ou d’opportunité, technique

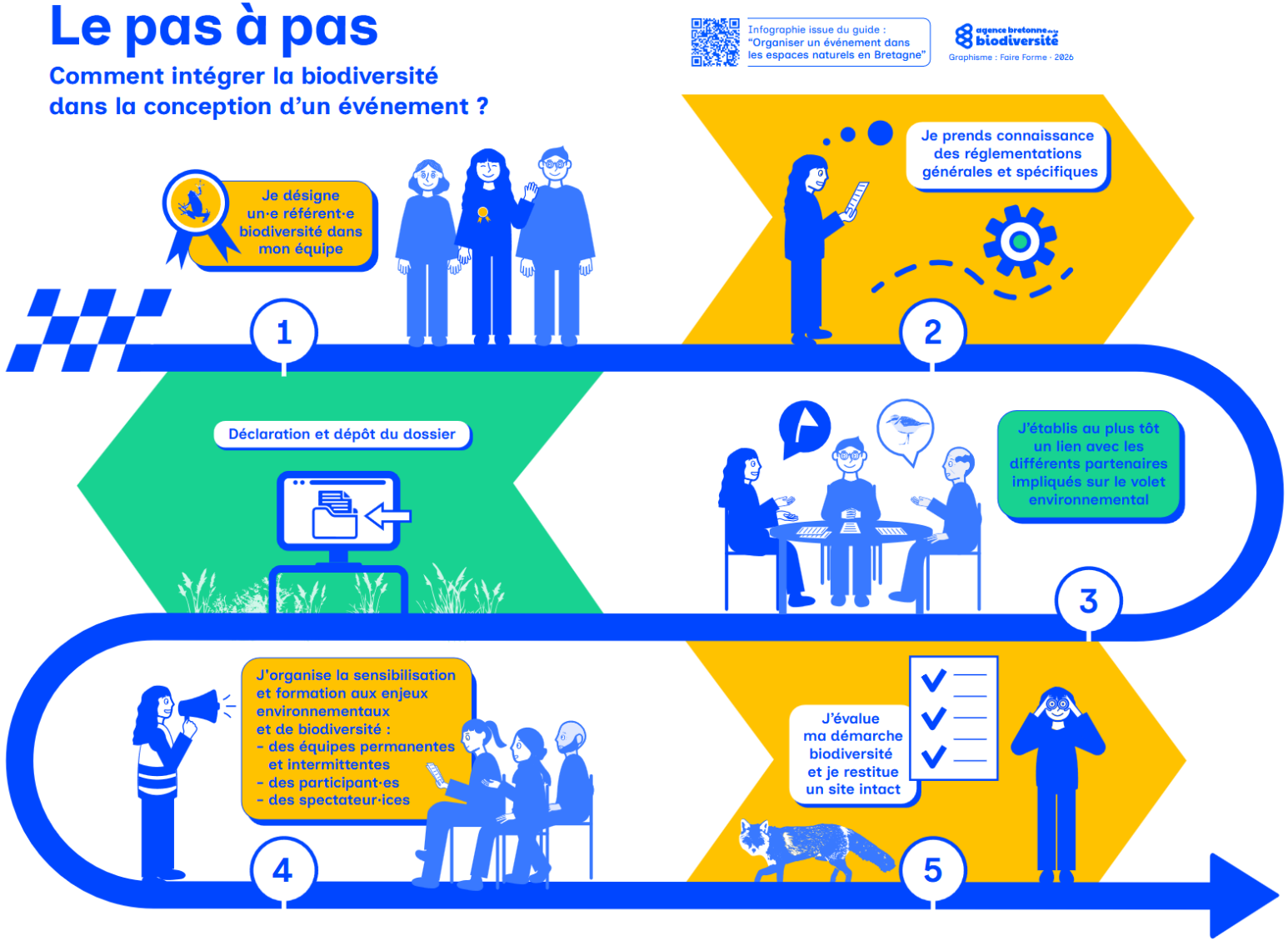
Le calendrier événementiel VS les cycles du vivant



Le calendrier événementiel VS les cycles du vivant



Intégrer la biodiversité dans son événement



La partie 4 du guide propose
5 grandes étapes !

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Outil POOLPE

Par Camille DELAGE



3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Les référentiels techniques

Vers une meilleure prise compte des enjeux environnementaux

5 Référentiels techniques publiés : cultures marines, activités de pêche professionnelle, éoliennes en mer, méthodes de protection du littoral, défense nationale

2 Référentiels techniques en cours : activités de dragage et immersion (fin 2025), sports de loisir en mer

… d'autres à venir ! Notamment le référentiel sur les ports et trafic maritime qui va être lancé











3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Les référentiels techniques

Vers une meilleure prise compte des enjeux environnementaux



- **Centraliser et synthétiser** l'état des connaissances concernant les effets potentiels des activités sur les écosystèmes marins
- **Accompagner et consolider** l'intégration des enjeux environnementaux dans la gestion des activités par les différentes parties prenantes
- **Cibler les lacunes de connaissances**
- **Documents d'aide à la décision, proposition de mesures de gestion** permettant d'éviter et de réduire les pressions identifiées

Documents de portée nationale, n'ajoutent pas d'aspect réglementaire, ne remplacent en aucun cas les analyses locales des impacts potentiels. Doivent contribuer à mieux orienter les analyses, les avis, etc.

Le Référentiel technique pour la préservation de l'environnement marin dans la mise en œuvre des activités

➔ Accompagner et consolider l'intégration des aspects environnementaux dans la gestion des activités

➔ Centraliser et **synthétiser** les **informations** disponibles à ce jour

Tome 1 – Contexte national et européen de l'encadrement des activités

- **Développement** des activités en Europe et France (métropole)
- **Contexte institutionnel** et **juridique** encadrant l'activité vis-à-vis de l'environnement

Tome 2 – Interaction des activités avec le milieu marin – focus sur les habitats et espèces Natura 2000

- **Interactions potentielles** entre les activités et **écosystème marin**
- **Proposition de fiches de mesures de gestion** permettant d'éviter et de réduire les pressions identifiées

Documents de portée nationale, n'ajoutent pas d'aspect réglementaire, ne remplacent en aucun cas les analyses locales des impacts potentiels. Doivent contribuer à mieux orienter les analyses, les avis, etc.

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Pressions potentielles générées par les méthodes de gestion du trait de côte

1/ Les méthodes de gestion du trait de côte
Solutions dures / Solutions souples

2/ Synthèse des pressions engendrées par ces méthodes
Liste des pressions potentiellement engendrées par les aménagements de gestion du trait de côte : phase de prospection / travaux de construction et démantèlement / vie et entretien de l'ouvrage / « laisser faire » comme option de gestion des ouvrages littoraux

3/ Amplitudes relatives des pressions engendrées par les méthodes de gestion du trait de côte

L'ensemble des éléments techniques présentés ici s'appuie sur des cas généraux, chaque aménagement, ouvrage, technique est spécifique d'un projet et d'un site.

Tableau 22 : niveau d'amplitude des pressions physiques potentielles engendrées par les techniques et ouvrage de protection du littoral en phase de **prospection** (F = Faible, M = Modérée, H = Haute, NA = Non Applicable

Type de technique	Ouvrages			Pressions							
		Perte physique d'habitat (M1)	Changement d'habitat (M2)	Extraction de substrat (M3)	Tassement (M4)	Abrasion profonde (M7)	Remaniement (M8)	Dépôt faible de matériel (M9)	Dépôt important de matériel (M10)	Modification des conditions hydrodynamiques (M11)	Modification de la charge en particules (M12)
Dur	Digue (zone d'emprise)	NA	NA	F	M	M	M	NA	NA	F	F
	Digue (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	F
	Mur, mur de soutènement (zone d'emprise)	NA	NA	F	M	M	M	NA	NA	F	F
	Mur, mur de soutènement (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	NA
	Perré (zone d'influence)	NA	NA	F	M	M	M	NA	NA	F	F
	Perré (zone d'emprise)	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	F
	Epi (zone d'emprise)	NA	NA	F	M	M	M	NA	NA	NA	F
	Epi (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	F
	Brise-lame (zone d'emprise)	NA	NA	F	M	M	M	NA	NA	NA	F
	Brise-lame (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	F
Souple	Dispositif de stabilisation en géotextile (zone d'emprise)	NA	NA	F	NA	M	NA	NA	NA	NA	NA
	Dispositif de stabilisation en géotextile (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
	Atténuateur de houle en géotextile (zone d'emprise)	NA	NA	F	M	M	M	NA	NA	NA	F
	Atténuateur de houle en géotextile (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	F
	Epi en géotube (zone d'emprise)	NA	NA	F	M	M	F	NA	NA	NA	F
	Epi en géotube (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	F
	Pieux hydrauliques (zone d'emprise)	NA	NA	F	M	M	M	NA	NA	NA	F
	Pieux hydrauliques (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	F
	Brise-vent (zone d'emprise)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
	Brise-vent (zone d'influence)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

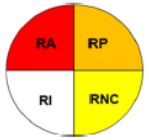
3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Les interactions entre les méthodes de gestion du trait de côte et les écosystèmes marins (habitats et espèces)

Tableau 55. Risques d'interactions entre l'avifaune en période de reproduction et les pressions émises par les méthodes dites "souples" de gestion du trait de côte

Reproduction	Prospection		Construction et démantèlement		Vie de l'ouvrage		Entretien	
Perte d'habitat de reproduction (M1) *Permanent*	BVG	PH	BVG	PH	BVG	PH	BVG	PH
	GL	GE	GL	GE	GL	GE	GL	GE
Changement d'habitat permanent (M2)			BVG	PH	BVG	PH	BVG	PH
			GL	GE	GL	GE	GL	GE
Perturbation du substrat (M3, M4, M7, M8) Extraction, tassement, abrasion profonde, remaniement		PH	BVG	PH		PH	BVG	PH
	GL	GE	GL	GE	GL	GE	GL	GE
Turbidité (M9, M10, M11, M12)		PH		PH		PH		PH
	GL	GE	GL	GE	GL	GE	GL	GE
Pollution chimique (C1, C2, C3, C4)				PH				
			GL	GE			GL	GE
Modification des apports en nutriments et en matériel organique (C6, C7)				PH				
			GL	GE	GL	GE	GL	GE
Désoxygénation « Hypoxie » (C8)								
					GL			
Déchets solides (P4)					BVG			
					GL	GE	GL	GE
Émissions sonores (P8)		PH	BVG	PH			BVG	PH
	GL	GE	GL	GE			GL	GE
Émission de lumière (P10)								
			GL	GE			GL	GE
Obstacle au mouvement (P1)		PH	BVG	PH	BVG	PH	BVG	PH
	GL	GE	GL	GE	GL	GE	GL	GE
Collisions avec engins de chantier (P2)		PH	BVG	PH			BVG	PH
	GL	GE	GL	GE			GL	GE
Fréquentation humaine et dérangement visuel (P3)	BVG	PH	BVG	PH	BVG	PH	BVG	PH
	GL	GE	GL	GE	GL	GE	GL	GE
Introduction ou propagation d'espèces (non indigènes, pathogènes) (B2, B3)						PH		
			GL		GL		GL	

** BGV : Brise-vent, ganivelle, végétalisation ; PH : Pieux hydrauliques ; GL : géotubes longitudinaux ; GE : géotubes type épi*



RA : Risque d'interaction avéré
RP : Risque d'interaction possible
RNC : Risque non connu
RI : Risque impossible dans l'état actuel des connaissances

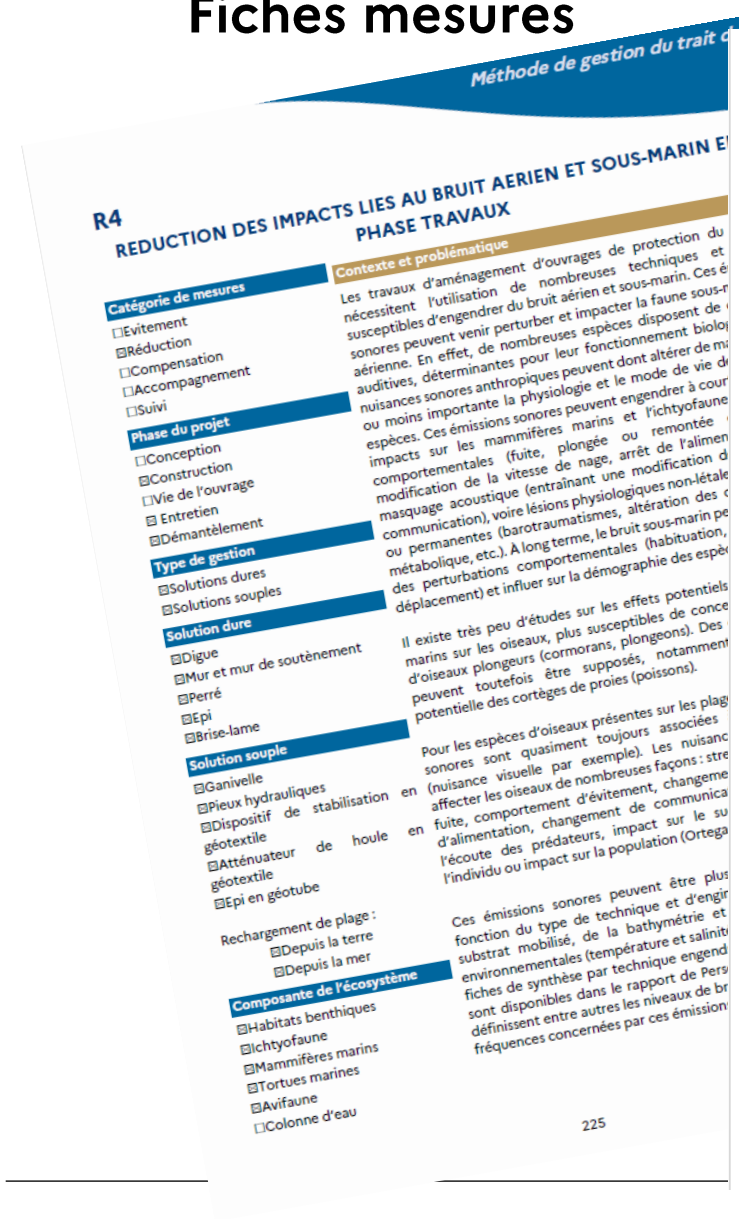
3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Limiter les pressions : fiches mesures

Catégorie de mesure	Code de la mesure	Nom de la Mesure	Méthodes de gestion du trait de côte	Habitats benthiques	Ichtyofaune	Mammifères marins	Tortues marines	Avifaune	Colonne d'eau	Prospection	Construction	Vie de l'ouvrage	Entretien	Démantèlement
Evitement	E1	Evitement spatial des habitats benthiques protégés au titre du L411-1 du code de l'environnement et des zones fonctionnelles à fort enjeux environnementaux	Toutes	X	X	X	X	X		X				
Réduction	R1	Adapter le calendrier des travaux pour minimiser l'impact sur l'environnement	Toutes	X	X	X	X	X		X	X		X	X
	R2	Adapter les modalités de circulation des engins de chantier sur l'estran	Digue côtière, mur et mur de soutènement, perré, épi, brise-lame, ganivelle, pieux hydrauliques, dispositif de stabilisation en géotube, épi en géotube, rechargement de plage depuis la terre	X	X	X*	X	X		X	X		X	X
	R3	Réduction de la turbidité et des matières en suspension pendant les travaux	Digue côtière, mur et mur de soutènement, perré, épi, brise-lame, pieux hydrauliques, dispositif de stabilisation en géotube, épi en géotube, atténuateur de houle en géotextile, rechargement de plage depuis la terre et depuis la mer	X	X	X	X	X	X		X		X	X
	R4	Réduction des impacts liés au bruit aérien et sous-marin en phase travaux	Toutes	X	X	X	X	X		X	X		X	X
Suivi	S1	Suivi des habitats et des peuplements benthiques	Toutes	X								X		
	S2	Suivis des zones fonctionnelles des espèces après travaux	Toutes		X	X	X	X			X	X	X	X
	S3	Suivi de la turbidité en phase travaux	Digue côtière, mur et mur de soutènement, perré, épi, brise-lame, pieux hydrauliques, dispositif de stabilisation en géotube, épi en géotube, atténuateur de houle en géotextile, rechargement de plage depuis la terre et depuis la mer	X					X		X		X	X
	S4	Suivi des conditions hydrodynamiques	Digue côtière, mur et mur de soutènement, perré, épi, brise-lame, pieux hydrauliques, épi en géotube, atténuateur de houle en géotextile, rechargement de plage depuis la terre et depuis la mer	X					X			X		X
	S5	Suivi de la dynamique sédimentaire et du trait de côte	Toutes	X								X		X
Accompagnement	A1	Action de sensibilisation en phase travaux	Toutes	X	X	X	X	X			X			X
	A2	Contribution financière à la mise en œuvre des politiques publiques	NA	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Fiches mesures



Méthode de gestion du trait de côte

R4

REDUCTION DES IMPACTS LIES AU BRUIT AERIEN ET SOUS-MARIN E

PHASE TRAVAUX

Catégorie de mesures

☐Evitement
☒Réduction
☐Compensation
☐Accompagnement
☐Suivi

Phase du projet

☐Conception
☒Construction
☐Vie de l'ouvrage
☒ Entretien
☒Démantèlement

Type de gestion

☒Solutions dures
☒Solutions souples

Solution dure

☒Digue
☒Mur et mur de soutènement
☒Perré
☒Epi
☒Brise-lame

Solution souple

☒Ganivelle
☒Pieux hydrauliques
☒Dispositif de stabilisation en géotextile
☒Atténuateur de houle en géotextile
☒Epi en géotube

Rechargement de plage :
☒Depuis la terre
☒Depuis la mer

Composante de l'écosystème

☒Habitats benthiques
☒Ichtyofaune
☒Mammifères marins
☒Tortues marines
☒Avifaune
☐Colonne d'eau

Contexte et problématique

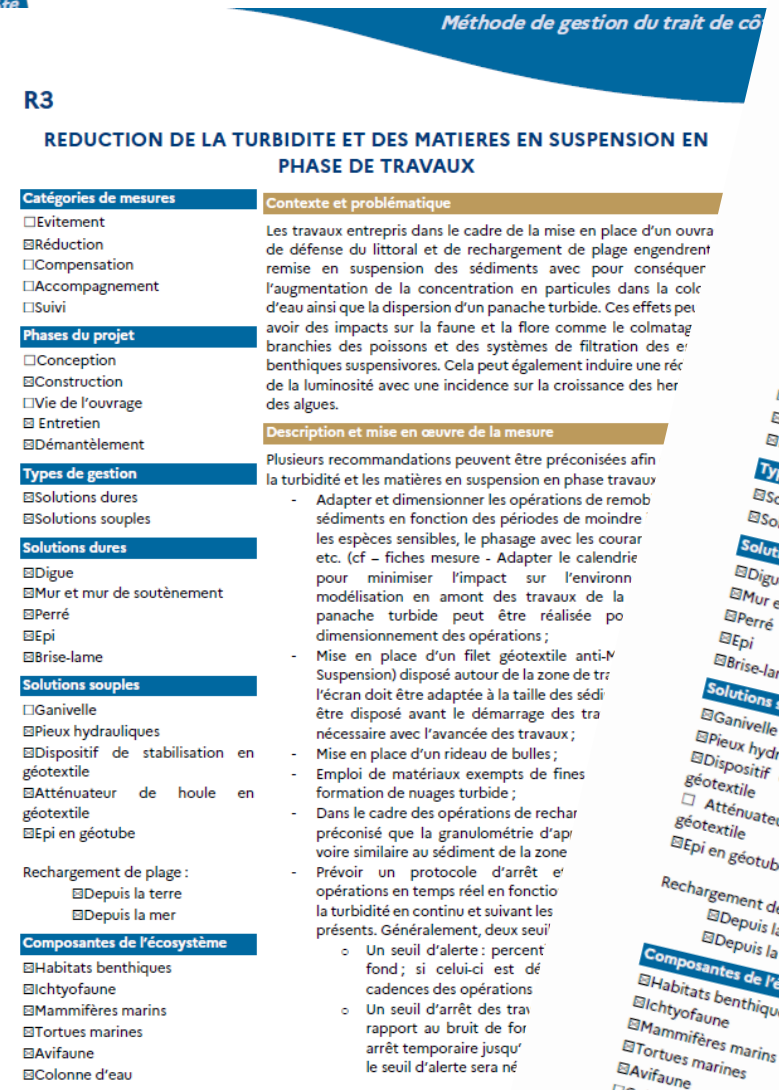
Les travaux d'aménagement d'ouvrages de protection du
nécessitent l'utilisation de nombreuses techniques et
susceptibles d'engendrer du bruit aérien et sous-marin. Ces é
sonores peuvent venir perturber et impacter la faune sous-m
aérienne. En effet, de nombreuses espèces disposent de
auditives, déterminantes pour leur fonctionnement biolo
nuisances sonores anthropiques peuvent dont altérer de ma
ou moins importante la physiologie et le mode de vie d
espèces. Ces émissions sonores peuvent engendrer à cour
impacts sur les mammifères marins et l'ichtyofaune
comportementales (fuite, plongée ou remontée
modification de la vitesse de nage, arrêt de l'alimen
masquage acoustique (entraînant une modification d
communication), voire lésions physiologiques non-létale
ou permanentes (barotraumatismes, altération des
métabolique, etc.). À long terme, le bruit sous-marin pe
des perturbations comportementales (habituation,
déplacement) et influer sur la démographie des espè

Il existe très peu d'études sur les effets potentiels
marins sur les oiseaux, plus susceptibles de conce
d'oiseaux plongeurs (cormorans, plongeons). Des
peuvent toutefois être supposés, notamment
potentielle des cortèges de proies (poissons).

Pour les espèces d'oiseaux présentes sur les plag
sonores sont quasiment toujours associées
(nuisance visuelle par exemple). Les nuisanc
affecter les oiseaux de nombreuses façons : stre
en fuite, comportement d'évitement, changeme
d'alimentation, changement de communica
l'écoute des prédateurs, impact sur le su
l'individu ou impact sur la population (Ortega

Ces émissions sonores peuvent être plus
fonction du type de technique et d'engin
substrat mobilisé, de la bathymétrie et
environnementales (température et salinit
fiches de synthèse par technique engend
sont disponibles dans le rapport de Pers
définissent entre autres les niveaux de br
fréquences concernées par ces émission

225



Méthode de gestion du trait de côt

R3

REDUCTION DE LA TURBIDITE ET DES MATIERES EN SUSPENSION EN PHASE DE TRAVAUX

Catégories de mesures

☐Evitement
☒Réduction
☐Compensation
☐Accompagnement
☐Suivi

Phases du projet

☐Conception
☒Construction
☐Vie de l'ouvrage
☒ Entretien
☒Démantèlement

Types de gestion

☒Solutions dures
☒Solutions souples

Solutions dures

☒Digue
☒Mur et mur de soutènement
☒Perré
☒Epi
☒Brise-lame

Solutions souples

☐Ganivelle
☒Pieux hydrauliques
☒Dispositif de stabilisation en géotextile
☒Atténuateur de houle en géotextile
☒Epi en géotube

Rechargement de plage :
☒Depuis la terre
☒Depuis la mer

Composantes de l'écosystème

☒Habitats benthiques
☒Ichtyofaune
☒Mammifères marins
☒Tortues marines
☒Avifaune
☒Colonne d'eau

Contexte et problématique

Les travaux entrepris dans le cadre de la mise en place d'un ouvra
de défense du littoral et de rechargement de plage engendrent
remise en suspension des sédiments avec pour conséquer
l'augmentation de la concentration en particules dans la colc
d'eau ainsi que la dispersion d'un panache turbide. Ces effets pe
avoir des impacts sur la faune et la flore comme le colmatag
branchies des poissons et des systèmes de filtration des e
benthiques suspensivores. Cela peut également induire une réc
de la luminosité avec une incidence sur la croissance des her
des algues.

Description et mise en œuvre de la mesure

Plusieurs recommandations peuvent être préconisées afin
la turbidité et les matières en suspension en phase travaux

- Adapter et dimensionner les opérations de remob
sédiments en fonction des périodes de moindre
les espèces sensibles, le phasage avec les courar
etc. (cf – fiches mesure - Adapter le calendrie
pour minimiser l'impact sur l'environn
modélisation en amont des travaux de la
panache turbide peut être réalisée po
dimensionnement des opérations ;
- Mise en place d'un filet géotextile anti-M
Suspension) disposé autour de la zone de tra
l'écran doit être adaptée à la taille des sédi
être disposé avant le démarrage des tra
nécessaire avec l'avancée des travaux ;
- Mise en place d'un rideau de bulles ;
- Emploi de matériaux exempts de fines
formation de nuages turbide ;
- Dans le cadre des opérations de rechar
préconisé que la granulométrie d'ap
voire similaire au sédiment de la zone
- Prévoir un protocole d'arrêt e
opérations en temps réel en fonctio
la turbidité en continu et suivant les
présents. Généralement, deux seui
  - Un seuil d'alerte : percent
fond ; si celui-ci est dé
cadences des opérations
  - Un seuil d'arrêt des trav
rapport au bruit de fo
arrêt temporaire jusqu'
le seuil d'alerte sera né

223



Méthode de gestion du trait de côte

R2

ADAPTER LES MODALITES DE CIRCULATION DES ENGINS DE CHANTIER SUR L'ESTRAN

Catégories de mesures

☐Evitement
☒Réduction
☐Compensation
☐Accompagnement
☐Suivi

Phases du projet

☐Conception
☒Construction
☐Vie de l'ouvrage
☒ Entretien
☒Démantèlement

Types de gestion

☒Solutions dures
☒Solutions souples

Solutions dures

☒Digue
☒Mur et mur de soutènement
☒Perré
☒Epi
☒Brise-lame

Solutions souples

☒Ganivelle
☒Pieux hydrauliques
☒Dispositif de stabilisation en géotextile
☐ Atténuateur de houle en géotextile
☒Epi en géotube

Rechargement de plage :
☒Depuis la terre
☒Depuis la mer

Composantes de l'écosystème

☒Habitats benthiques
☒Ichtyofaune
☒Mammifères marins
☒Tortues marines
☒Avifaune
☐Colonne d'eau

Contexte et problématique

Un chantier d'opérations aménagements de gestion du trait
de côte nécessite l'intervention de véhicules, de manière
plus ou moins importante, en fonction de la dimension des
travaux. Les véhicules de charges lourdes induisent des
pressions physiques sur les habitats marins (abrasion,
tassement) ainsi que du dérangement visuel et sonore pour
les espèces pouvant être présentes sur l'estran telles que
l'avifaune ou encore les phoques. En effet, certains secteurs
peuvent recouvrir des zones fonctionnelles (alimentation,
repos, nidification,...).

Il est alors nécessaire pour le maître d'ouvrage de définir
avec précision les modalités de circulation des engins de
chantier en tenant compte des enjeux environnementaux.

Description et mise en œuvre de la mesure

Plusieurs recommandations peuvent être préconisées :

- Evitement de la circulation des engins sur des
habitats benthiques sensibles et des zones
fonctionnelles d'espèces à forts enjeux (cf. fiche
mesure - Evitement spatial des habitats benthiques
et des zones fonctionnelles à forts enjeux
environnementaux)
- Circulation des engins depuis les accès identifiés à
vitesse réduite ;
- Circulation des engins limitée aux seuls besoins des
travaux ;
- Cheminement des engins sur l'estran délimité et
balisé pendant toute la durée du chantier ;
- Approvisionnement global des engins de chantier
réalisé hors estran, sur des zones aménagées
desservies par la route ;
- Utilisation préférentielle d'engin à chenille ;
- Réduction de la presison des pneus pour les engins
circulants sur l'estran.

La matérialisation peut se faire via différents dispositifs :
clôtures, affichette, balisages en mer, palplanche, etc.
L'utilisation de « rubalise » est à éviter car elle est une
potentielle source de déchet. Plusieurs dispositifs peuvent
être retenus. La/les méthode(s) choisie(s) doivent être
adaptées en fonction du projet et des enjeux.

221

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Fiches par habitat et par espèce

CD-HAB 798

A1-2 Roches ou blocs mediolittoraux a dominance algale

Descriptif de l'habitat – Extrait de La Rivière *et al.*, 2023

Caractéristiques stationnelles :



L'habitat A1-2 est présent dans la zone médiolittorale dans des zones modérément exposées à abritées. L'hydrodynamisme faible ou modéré permet un développement important des formes végétales. Sur les six ceintures algales pouvant être observées sur l'estran, quatre sont visibles sur l'étage médiolittoral avec du haut vers le bas de l'estran la ceinture à *Pelvetia canaliculata*, la ceinture à *Fucus spiralis*, la ceinture à *Acophyllum nodosum* et *Fucus vesiculosus* et la ceinture à *Fucus serratus* et Rhodophyceae. Toutes les ceintures algales ne sont pas toujours représentées sur les estrans. Cet habitat constitue un abri et un support à de nombreux organismes et est donc caractérisé par une diversité importante. Le début de la ceinture à *Himanthalia elongata*, *Bifurcaria bifurcata* et Rhodophyceae marque le passage à l'étage infralittoral.

Statut : Au titre de la DHFF (92/43/CEE), cet habitat est inclus dans l'Habitat d'Intérêt Communautaire (HIC) 1170 « Récifs ». Il peut également correspondre à l'HIC 1130 « Estuaires » ou à l'HIC 1150 « Lagunes côtières » sous réserve de respect des critères d'identification géomorphologiques et de délimitation physiographiques de l'HIC.

Risque d'impact potentiel des méthodes de gestion du trait de côte sur les habitats

Les scores de risque d'impact potentiel des méthodes de gestion du trait de côte sur les habitats marins benthiques sont consultables et téléchargeables sur le POrtail d'Observation des Liens Pressions-Ecosystèmes : https://poolpe.ofb.gouv.fr/fr/search

Fiches mesures concernées

Mesure d'évitement :

- Fiche E1 : Evitement spatial des habitats benthiques et des zones fonctionnelles à fort enjeux environnementaux

Mesures de réduction :

- Fiche R1 : Adapter le calendrier des travaux pour minimiser l'impact sur l'environnement
- Fiche R2 : Adapter les modalités de circulation des engins de chantier sur l'estran
- Fiche R3 : Réduction de la turbidité et des matières en suspension pendant les travaux
- Fiche R4 : Réduction des impacts liés au bruit aérien et sous-marin en phase travaux

Mesures de suivi :

- Fiche S1Suivi des habitats et des peuplements benthiques
- Fiche S3 : Suivi de la turbidité en phase travaux
- Fiche S4 : Suivi des conditions hydrodynamiques
- Fiche S5 : Suivi de la dynamique sédimentaire et du trait de côte

Mesures d'accompagnement :

- Fiche A1 : Action de sensibilisation en phase travaux
- Fiche A2 : Contribution à la mise en place des politiques publiques

Truite de mer / Salmo trutta (Linnaeus, 1758)

Taxonomie

Ordre des Salmoniformes
Famille des Salmonidés

Réglementaire

Statut réglementaire : espèce protgée

Espèce protégée en France (article 1 de l'arrêté du 8 décembre 1988).

Liste rouge UICN :
France : Statut CR (*Critically Endangered*), En danger critique
Mondiale et européenne : Statut LC (*Least concerned*), Préoccupation mineure

Distribution nationale et saisonnalité

- Présence dans tous les espaces maritimes de l'hexagone (occasionnellement en Méditerranée)
- Montaison : de mai à janvier
- Dévalaison : de mars à mai

Effectifs nationaux

/

Habitats

- Rivière
- Estuaires
- Zones côtières

Descriptif de l'espèce



Morphologie : Corps allongé ; petites écailles en ligne latérale ou oblique (au niveau de la nageoire adipeuse). Tête petite et pointue ; large bouche à l'extrémité de la mâchoire supérieure dépassant le bord arrière de l'œil. Nageoires caudale droite avec 18-19 rayons et pédoncule épais et arrondi ; pectorales à 12-15 rayons ; pelviennes à 9-10 rayons ; anale à 10-13 rayons ; 1 dorsale et 1 adipeuse

Longueur : entre 18 – 72 cm (jusqu'à 140 cm au maximum)

Poids : entre 0,5 et 24 kg (jusqu'à 50 kg observé au maximum)

Couleur : variable ; argentée en mer ; taches noires en "X" sur le dos, les flancs (de chaque côté de la ligne latérale) et la tête ; tâches rouges au bord clair possibles ; couleur s'intensifiant à la reproduction.

Ecologie : Migrateur amphihalin anadrome. L'espèce apprécie les eaux claires, froide, les rivières à fond graveleux et les courant modéré (0-20 °C). De 1 à 5 ans l'espèce vit en eau douce puis migration des juvéniles en mer (montée des eaux, 5-11°C, printemps), passage au stade adulte et maturité sexuelle à 3-4 ans, après 1-4 ans retour en eau douce au lieu de naissance pour la reproduction puis retour en mer. En mer, l'espèce vit en banc

Mode d'alimentation et régime alimentaire : La truite est une espèce carnivore qui se nourrit de larves d'insectes en eau douc, de crustacés et de petits poissons en mer.

Maturité sexuelle : 3-4 ans; **Durée de vie** : ~10 ans

Menaces potentielles : barrages, blocage des migrations, dragages, extraction, réaménagement des cours d'eau, pollution de l'eau et des sédiments, dégradation de la qualité de l'eau, pêche.

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Le POOLPE
POrtail d'Observation des Liens Pressions-Ecosystèmes



- ✓ **Faciliter l'accessibilité** aux informations contenues dans les référentiels techniques **depuis une interface web : https://poolpe.ofb.gouv.fr/fr**
- ✓ Réaliser une **recherche rapide** de ces informations
- ✓ **Télécharger** directement les résultats recherchés

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Pressions potentielles

Pieux hydrauliques - Construction (zone emprise)

Détails | Fiches ERC

Nom de l'habitat	Risque d'impact physique max	Risque d'impact substances, déchets et énergie max	Risque d'impact biologique max
A3-4 - Herbiers à Zostera marina sur sédiments grossiers médiolittoraux	Haut	Variable	

Catégorie de pression

Afficher toutes les pressions

	Impact =	Sensibilité x	Amplitude
Tassement *	Variable	Variable	Haute
Abrasion profonde *	Variable	Variable	Haute
Remaniement	Haut	Haute	Modérée
Modification de la charge en particules	Faible	Faible	Modérée
Contamination par des éléments traces métalliques (ETM), métalloïdes et organo-métaux *	Variable	Variable	Faible
Modification des apports en matériel organiques	Modéré	Haute	Faible

* *Un score défini comme « variable » traduit un risque d'impact pouvant être faible, modéré ou élevé en fonction de certaines conditions. La sensibilité d'un habitat à une pression peut en effet varier en fonction des caractéristiques environnementales locales (conditions hydrodynamiques, type de substrat…). Dans ce cas se rapporter aux évaluations de sensibilité de l'habitat (cf. onglet Ressources) pour la pression concernée, puis identifier le score correspondant à partir de la matrice de risque d'impact (cf. onglet Méthodes).*

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Pieux hydrauliques - Construction (zone emprise)

Détails | Fiches ERC

Cette liste de mesures n'est pas nécessairement exhaustive, et pourra être amenée à évoluer.

Réduction

- Adapter le calendrier de chantier pour minimiser l'impact sur l'environnement
- Adapter les modalités de circulation des engins de chantier sur l'estran
- Réduction de la turbidité et des matières en suspension en phase travaux
- Réduction des impacts liés au bruit aérien et sous-marin en phase travaux

Suivi

- Suivi de la turbidité

Accompagnement

- Action de sensibilisation des enjeux environnementaux sur la zone du projet
- Contribution financière à des politiques publiques

3. Partager les solutions pour éviter, réduire les incidences

Liste de suggestion de mesures (DDTM 29)

TABLEAU DES PRINCIPAUX RISQUES D'INCIDENCE EN FONCTION DU PROJET OU DE L'ACTIVITE (maritime)

Nouveaux projets ou activités	Principaux risques d'incidences écologiques													Préconisations / mesures de réduction des incidences	
	Habitats (altération ou destruction)									Faune (dérangement - perturbation)				Habitats	Faune-Avifaune
	Herbiers de zostère	Champs de blocs	Bancs de Maërl	Estran (sableux, vaseux ou rocheux)	Pré-salés	Habitats de haut de plage (cordon de galets, laisse de mer...)	Habitats dunaires (dunes, pelouses littorales...)	Habitats de falaise (avec végétation type criste marine, lande, pelouse...)	Autres	Mammifères	Oiseaux nicheurs	Oiseaux migrateurs	Oiseaux hivernants		
PROJETS/OUVRAGES															
Mouillages individuels, regroupés, ZMEL, hivernage	Altération (recouvrement, ragage)		Destruction par recouvrement	altération, tassement, piétinement	altération, tassement, piétinement	piétinement	piétinement	piétinement			dérangement			* éviter les installations de corps mort sur les habitats sensibles de zostère * préconiser une longueur de chaîne évitant le ragage des habitats, ou un système de mouillage alternatif * enlèvement des corps mort en période hivernale pour préserver les habitats d'herbiers * organiser les annexes de façon à ce qu'elles ne stationnent pas sur le haut de l'estran (pré-salé, dune embryonnaire, laisse de mer...) et hors DPM * interdire le carénage sur les cales et l'estran * inciter à l'installation à terre des sanitaires et poubelles	
Ouvrages : digues, quais, pontons, cales, accès, escaliers	recouvrement	recouvrement	recouvrement	recouvrement	recouvrement	recouvrement	recouvrement				dérangement	dérangement	dérangement	* éviter les habitats sensibles * compenser la destruction des habitats par l'emprise directe au sol	* planifier les travaux en dehors des périodes sensibles pour l'avifaune
Canalisation, exutoire, prise d'eau	destruction	altération	altération destruction	altération	altération, destruction	altération, destruction					dérangement	dérangement	dérangement	* éviter les habitats et espèces sensibles, chercher un tracé empruntant le plus possible les zones sableuses * éventuellement compenser	* planifier les travaux en dehors des périodes sensibles pour l'avifaune
Occupations activités balnéaires				tassement							dérangement			* cadrer les accès * gérer l'eau et les déchets	* exclure les installations des secteurs de nidifications
Gestion du trait de côte : travaux de défense contre la mer	destruction (directe ou indirecte liée à l'hydrologie)	destruction	destruction (directe ou indirecte liée à l'hydrologie)	destruction	destruction	destruction	destruction		destruction	destruction	dérangement	dérangement	dérangement	* intégrer dans les études d'impact, les conséquences des modifications sédimentaires des aménagements, les réserver aux lieux habités et les proscrire pour les espaces naturels * compenser la destruction des habitats par l'emprise directe au sol * étudier l'altération des milieux alentour (érosion, colmatage...) susceptible de découler de la modification de l'hydrodynamisme (courant) et du régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant)	* adapter le calendrier des travaux afin d'éviter les périodes sensibles pour la faune et la flore * veiller à limiter le dérangement de la faune par des nuisances sonores et visuelles, notamment lors du chantier * compenser la destruction de la faune à faible capacité de fuite (oeufs, larves, adultes...)
Enrochement		écrasement		tassement, abaissement	écrasement	destruction	destruction, altération				dérangement	dérangement	dérangement	* compenser la vulnérabilité des habitats impactés par l'artificialisation et la modification sédimentaire	* concevoir un planning de travaux minimisant le dérangement pour les oiseaux
Rechargement de plage	altération potentielle			modification		modification	modification				dérangement	dérangement	dérangement	* rester dans la même cellule hydro-sédimentaire * anticiper les risques d'étouffement/colmatage des herbiers (ou hermelles) aux alentours (travaux au regard des marées et de l'hydrodynamisme, mise en place éventuelle d'un suivi)	* tenir compte des périodes sensibles pour l'avifaune dans la planification des travaux
Câbles sous-marins	destruction, écrasement	altération, déplacement	destruction	modification		dégradation	dégradation			perturbation (champs électromagnétiques)				* emprunter le plus possible les zones sableuses pour le tracé, contourner les habitats et espèces remarquables sensibles. Se prémunir de la divagation de câble pendant les travaux * définir l'atterrissement en évitant les habitats et espèces sensibles * phase travaux : éviter l'écrasement des espèces présentes avec le matériel ou les matériaux (stockage). Eviter la période de reproduction du cycle végétatif mars/septembre. En milieu dunaire, pas de travaux en période humide. Remettre en état le site	*perturbation potentielle de l'orientation des mammifères dûe aux champs électromagnétiques des câbles électriques (selon ampérage) affectant les comportements migratoires : peu de connaissances pour réduire les incidences * avifaune : éviter les travaux d'atterrissement ou de protection de câble en période de reproduction
Extractions									destruction	dérangement voire perturbation (colli-		dérangement (bruit luminosité)	dérangement (bruit)	* adopter des mesures de réduction d'impact (faible surface, zone limitée, suivi environnemental,...) * demander la plus grande maîtrise du panache turbide * faire un état de référence * planification de la stratégie de l'exploitation	* garantir l'absence de déchets, notamment cordages et petits objets en plastique qu'ingèrent les oiseaux marins (notamment les alcidés) * prévenir toute pollution marine par hydrocarbure (effets nocifs des

3. Partager les solutions pertinentes pour éviter, réduire les incidences

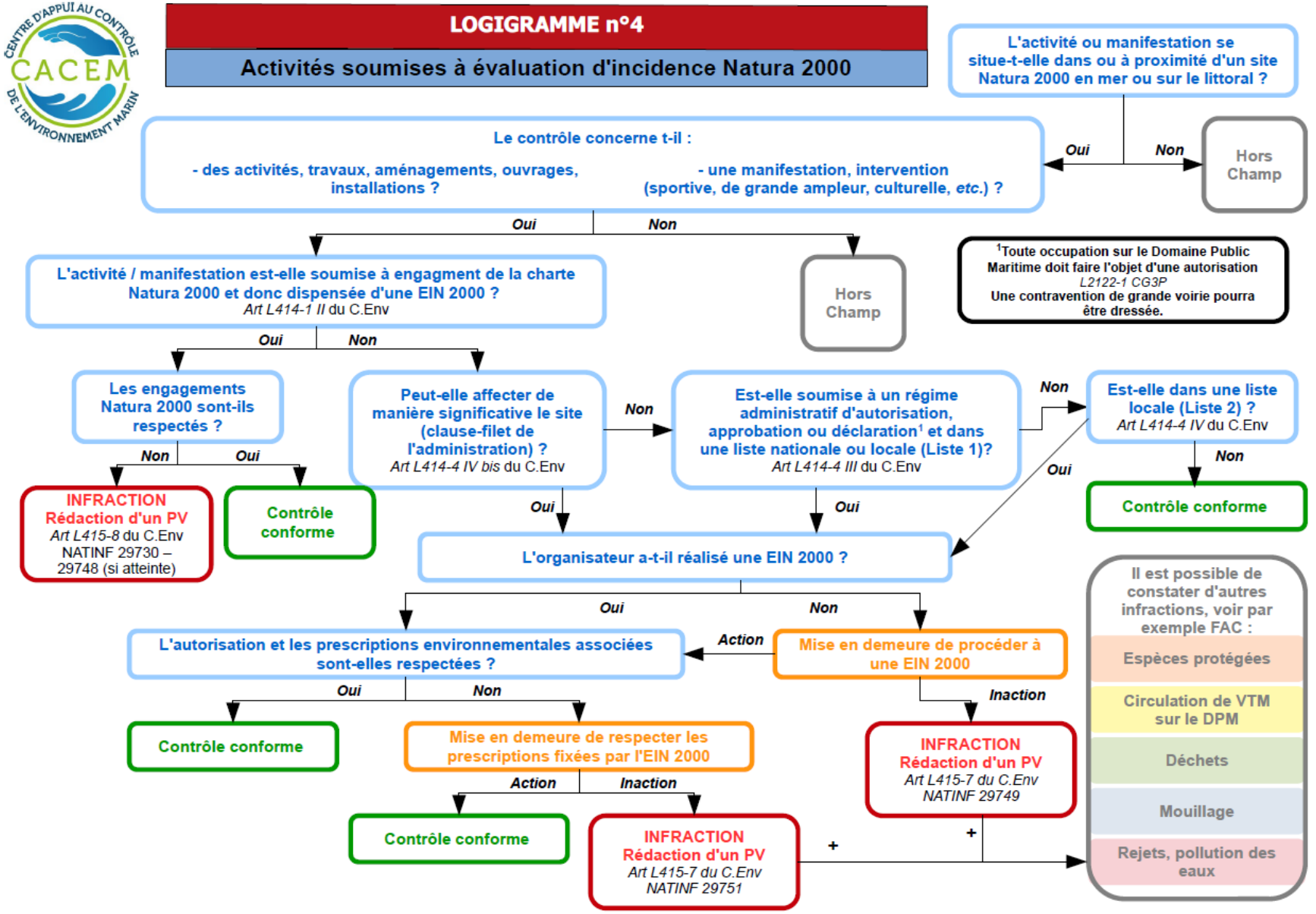
Tableau synthétique par activité des risques d'incidences et proposition de mesures générales d'évitement et/ou de réduction possible

(liste de recommandations non exhaustive – adapter chaque projet au contexte et à la saisonnalité)

Projet	Principaux risques identifiés		Préconisation/Mesures de réduction des incidences	
Lié à une activité	**sur les habitats marins et littoraux**	**sur les espèces et/ou leurs zones fonctionnelles**	**sur les habitats marins et littoraux**	**sur les espèces et/ou leurs zones fonctionnelles**
OUVRAGES-AMENAGEMENTS				
Mouillages individuels ou regroupés, ZMEL, hivernage	Altération par abrasion (recouvrement, ragage),		- Eviter les installations de corps mort sur les habitats sensibles de zostère et maërl - Utiliser un système de mouillage de moindre impact évitant le ragage des habitat - Organiser les annexes de façon à ce qu'elles ne stationnent pas sur le haut d'estran (pré-salé, dune embryonnaire, laisse de mer...) - Interdire le carénage sur les cales et l'estran. - Inciter à l'installation à terre de sanitaires et poubelles.	
Travaux d'Entretien d'ouvrage et travaux publics (digues, quai, pontons, quais, escaliers)	Recouvrement, écrasement, tassement, colmatage (poussière),	Dérangement (bruit, vibration, lumière)	- Eviter les habitats sensibles - Compenser la destruction des habitats par l'emprise directe au sol - Définir le parcours en fonction des habitats sensibles. Limiter le nombre de trajets - Préconiser l'utilisation d'engins équipés de chenilles en caoutchouc ou de pneus à basse pression. - Si ponton, prévoir des dispositifs d'ancrage écologique - Mise à disposition sur le chantier de buvards absorbants pour absorber toute pollution accidentelle. - Stocker les matériaux en dehors des zones d'habitats sensibles.	- Planifier les travaux en dehors des périodes sensibles pour l'avifaune (ex : nidification, reposoirs habituels)

Etablissement d'activités physiques ou sportives, centre nautiques			- Stocker les bateaux et matériel nautique hors des habitats sensibles de haut de plage, massifs dunaires, ou pré-salés	- Prendre en compte les zones sensibles de l'avifaune nicheuse pour le stockage des bateaux et matériel nautique
Extractions de sables et ou de matériau			- Adopter des mesures réduction d'impact (faible surface, zone limitée, suivi environnemental…) - Demander la plus grande maîtrise du panache turbide - Planification stratégique de l'exploitation - Eviter les zones trop proches de la cote pour la préserver de l'érosion - Evaluer les impacts en cours d'exploitation (suivi environnementaux)	- Garantir l'absence de déchets, notamment cordages, et petits objets en plastique qu'ingèrent les oiseaux marins - Prévenir toute pollution marine par hydrocarbure (effets nocifs des polluants sur la fertilité ou survie des oiseaux marins)
MANIFESTATIONS				
Manifestation sportive, festive, récréative ou culturelle sur l'estran	Piétinnement, macro déchet, pollutions		- Gestion du public: cadrer et respecter les accès, pose de rubalise pour canaliser les spectateurs et protéger les habitats, - La laisse de mer constitue un habitat sensible : Limiter le piétinement pendant la manifestation, éviter tout stationnement ainsi que toute installation sur ou à proximité immédiate de cet habitat. - Privilégier, pour l'installation de la structure et son entretien, des matériaux exempts de tout produit susceptible de nuire à la qualité de l'eau ainsi qu'au milieu maritime et terrestre environnant. - installations de sanitaires, stationnements organisé en dehors des habitats sensibles. - Veiller à limiter au maximum la production de déchets en évitant autant que possible l'usage de plastiques à usage unique. - Assurer une gestion rigoureuse des déchets en installant des points de collecte clairement identifiables, en	- Eviter les périodes sensibles pour l'avifaune au moment de la planification de l'évènement - Gérer les sources lumineuses et sonores de manière à éviter toute perturbation de l'avifaune ou des chauves-souris, en veillant notamment à les orienter vers le sol et à préserver les habitats sensibles, tels que l'estran. Ces précautions permettent de réduire significativement l'impact sur la faune, notamment pour les espèces vulnérables au bruit et à la lumière. - Sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux du site et ceux liés à la manifestation (plaquette, breiffing)

1. Rappel du cadre réglementaire / Evaluation des incidences Natura 2000



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Atelier « Evaluation des Incidences Natura 2000 »

Merci de votre participation

ÉVALUATION DES INCIDENCES Natura 2000

NATURA 2000